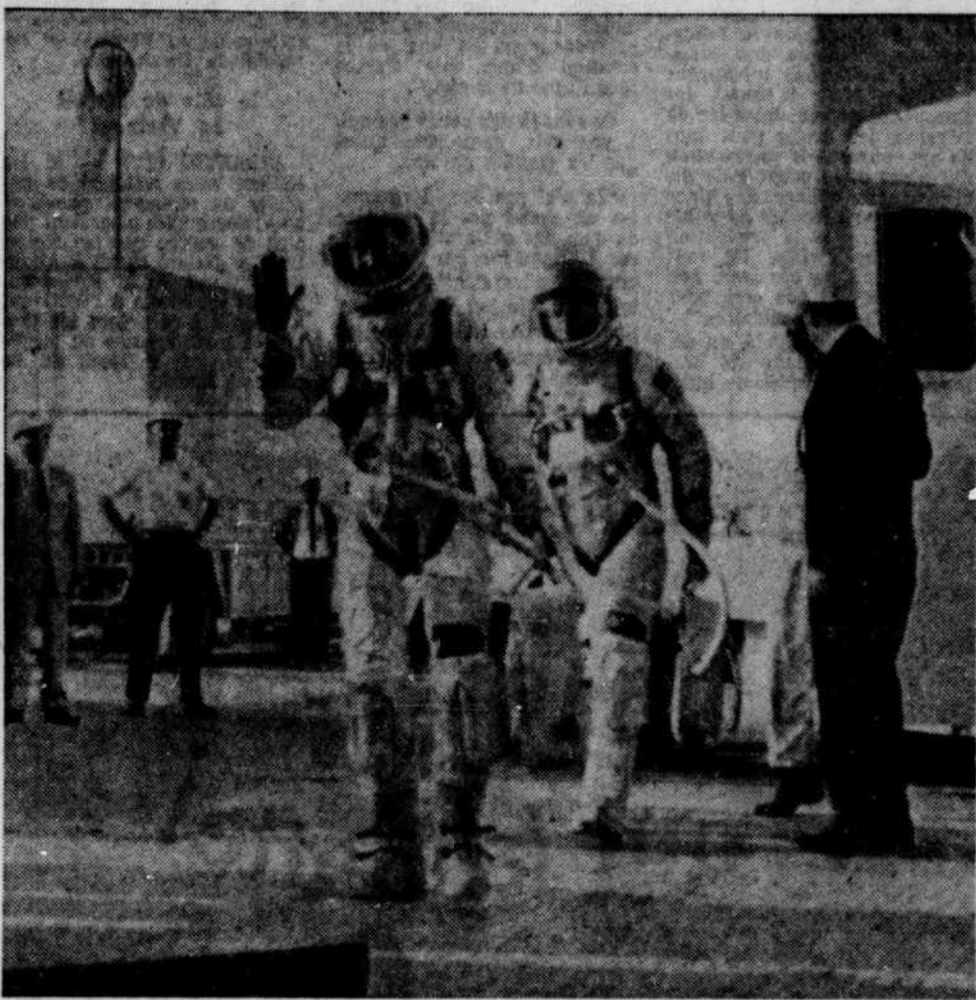


Demi-succès du vol spatial Gemini

Le cosmonaute Edward White passe vingt minutes dans l'espace

Par manque de carburant l'opération "rendez-vous" est annulée



Ces deux voyageurs des espaces sidéraux étaient pleins d'optimisme en quittant notre planète, hier matin. Il s'agit des commandants McDivitt et White, le premier commande l'engin, le second est devenu le deuxième homme et le premier Américain à "marcher" dans les sphères éthérées.

(Téléphoto UPI)

HOUSTON (Texas) — Les Etats-Unis ont accompli jeudi un grand pas dans la course à l'espace lorsque le commandant de l'armée de l'air Edward White, s'élançant en dehors de la cabine "Gemini-4", a passé vingt minutes dans l'espace se transformant en un véritable satellite humain capable de se diriger par ses propres moyens dans le cosmos.

La tentative de rendez-vous spatial, au cours duquel le commandant White devait s'approcher du dernier étage de la fusée de lancement "Titan", évoluant sur la même orbite que "Gemini-4", a dû être abandonnée pour économiser le carburant. Néanmoins, le succès remporté par White a donné à ce vol "Gemini", le plus long jamais tenté par des astronautes américains, une auréole de grande victoire et accru considérablement les espoirs des techniciens américains de rattraper le retard que les programmes spatiaux de la NASA avaient subi par rapport aux Russes.

Après être rentré dans la cabine spatiale presque à regret, et avoir attendu pour le faire d'être rappelé à l'ordre par son commandant de bord et le centre de contrôle spatial, le commandant White a repris ses fonctions de co-pilote qu'il conservera pendant encore près de quatre jours.

C'est presque exactement quatre heures et demie après un lancement parfait de la plate-forme numéro 19 au Cap Kennedy que Ed. White a accompli ses premiers pas dans l'espace, muni de son pistolet directionnel qui devait lui permettre d'évoluer sans aucune difficulté autour de la cabine que le chef de bord James McDivitt guidait.

L'altitude de la cabine et du satellite humain étaient alors d'environ 125 milles et leur vitesse par rapport à la terre de 16,900 milles à l'heure.

Dans sa combinaison, spécialement pressurisée pour lui permettre d'affronter à la fois les différences de température extrêmes de l'espace, sous son casque spécialement équipé pour ne pas être brûlé par les rayons du soleil et pourvu de sa réserve d'oxygène, Ed. White a pu prendre un film et quelques photographies de la capsule et s'entretenir avec son coéquipier.

Le vol humain s'est poursuivi depuis la région de Hawaii jusque dans l'Atlantique au large des côtes de Floride et permis à White de voir clairement la côte de Californie et la ville de Houston où se trouvent sa famille et le centre spatial américain qui contrôle le vol.

Rentré finalement dans la cabine et après avoir refermé le hublot par lequel il était passé dans l'espace, le commandant White a pu partager avec McDivitt un repas bien gagné mais ne dépassant pas 565 calories. Le vaisseau spatial était alors dans la quatrième orbite. A partir de ce moment le vol de "Gemini-4" paraît être passé dans la routine. Tout continue d'aller bien à bord et déjà le plan de vol prévoit pour les jumeaux de l'espace un repos de quelques heures tandis qu'ils vont tourner inlassablement autour de la terre au rythme d'une révolution chaque 90 minutes environ. Hier soir, les cosmonautes ont obtenu l'autorisation de poursuivre leur vol au moins jusqu'à la 18e orbite.

Voir page 8: Le vol spatial américain



"...three, two, one... ignition!"

Conversation dans l'espace

HOUSTON, (Texas) — Alors que White évoluait dans l'espace, la conversation triangulaire suivante se déroulait entre le chef de bord James McDivitt, son camarade White et Virgil Grissom, agent de communications au centre de contrôle de la NASA à Houston.

McDivitt: Ed, dis-nous ce que tu penses?
White: Il semble que nous approchions de la côte californienne.

McDivitt: Une chose à signaler. Lorsque White remue la bas et gigote, cela rend la cabine difficilement maniable.

Grissom: Est-ce qu'il prend des photos?

McDivitt: Pas encore.

Grissom: Prends quelques photos!

White: Okay. Je vais me mettre à prendre des photos maintenant.

McDivitt: Passe devant moi pour que je puisse te voir. Je n'en ai encore pris que trois.

White: Okay.

McDivitt: On est-tu?

White: Je suis devant, maintenant.

Grissom: Il vous reste encore environ cinq minutes. La conversation à ce moment se brouille et devient inintelligible.

McDivitt: Vas-y doucement et je prendrai ta photo.

McDivitt: Contente-toi de flotter. Pour le moment, nous sommes juste en direction de la terre...

White: Je vais prendre une photo de près. Tu salis mon pare-brise, cochon. (Les deux hommes rient). Regarde comme il est sale maintenant.

White: Oui, je vois.

McDivitt: Ed, je ne sais pas exactement où nous sommes, mais il me semble que nous soyons au-dessus du Texas.

En fait, tu sais, cela ressemble à Houston, là, en-dessous de nous.

Voir page 8: Conversation

TAXE SCOLAIRE:

Un compromis satisfait tout le monde

de notre envoyé spécial
Jules LeBLANC

— QUEBEC. — L'étude des projets de loi de la Commission des écoles catholiques de Montréal et du Protestant School Board of Greater Montreal relatifs au financement de l'éducation sur l'île de Montréal, a abouti hier au comité des bills privés de l'Assemblée législative, à un compromis qui est de nature à satisfaire toutes les commissions scolaires de l'île de Montréal, tant catholiques que protestantes. Ce compromis, qui ne s'appliquera que pendant un an (1965-1966) a été suggéré par le premier ministre Jean Lesage et il a pris tout le monde par surprise. Il se présente ainsi:

- la péréquation ne sera pas appliquée intégralement en 1965-1966 entre catholiques et protestants de la métropole; toutefois, le principe est maintenu et un pas en avant a été fait en vue de son application intégrale. Les protestants bénéficieront encore d'une garantie, mais celle-ci est réduite de 20 à 18 pour cent du produit de la taxe neutre. Néanmoins, le PSBGM revient de Québec sans avoir perdu ni gagné un sou: pour lui, financièrement, c'est le statu quo.

- au regard de l'an dernier, l'ensemble des commissions scolaires catholiques de l'île de Montréal se partageront, à même le fonds de la taxe neutre, \$5,8 millions de plus. La CECM, selon son président, prendra 79 pour cent de ces revenus additionnels, soit \$4,6 millions. (M. Lesage a parlé de \$4,8 millions en faisant un calcul rapide). Si son projet de loi avait été accepté tel quel, la CECM aurait obtenu \$1,8 million de plus que l'an dernier. Elle revient donc à Montréal avec \$3 millions de plus que ce qu'elle réclamait.

- le taux de la taxe des neutres sur l'île de Montréal sera porté à \$2,20 du \$100 d'évaluation à compter du premier juillet 1965, en vertu d'une loi que le gouvernement présentera plus tard au cours de la présente session. Cette année, le taux de la taxe imposée aux compagnies était de \$1,90; pour 1965-66, le PSBGM et la CECM avaient conjointement décidé de porter ce taux à \$2, soit le maximum prévu par une loi provinciale. Le gouvernement a décidé hier qu'il amènera cette loi pour haus-

Voir page 8: Compromis



Depuis deux semaines, le Vietcong a fortement accentué sa pression dans les provinces septentrionales du Sud-Vietnam, enregistrant les victoires spectaculaires contre les forces gouvernementales sud-vietnamiennes dont trois bataillons, jusqu'ici ont été presque entièrement anéantis. La photo montre un détachement Vietcong partant à l'attaque.

(Photo Keystone)

Chou: les impérialistes vont recevoir au Vietnam une leçon qu'ils n'oublieront pas

LE CAIRE — "Dans quelques jours, vous apprendrez que le peuple vietnamien aura infligé aux impérialistes une leçon qu'ils n'oublieront jamais", a affirmé M. Chou En-lai, premier ministre de Chine populaire, dans une interview publiée hier par l'hebdomadaire arabe "Al-Moussawar".

Après avoir affirmé que le moral des troupes américaines au Vietnam était très bas car elles n'ont "aucun désir de faire la guerre", M. Chou En-lai a déclaré: "La Chine est prête à entrer de toutes ses forces dans la guerre au Vietnam si les Etats-Unis imposent la guerre à notre pays".

Le journaliste lui ayant demandé si l'URSS se trouverait alors au côté de la Chine, M. Chou En-lai a répondu: "L'intention de la Chine est de résister à l'agression des impérialistes américains, sans pour autant impliquer l'URSS, afin que le conflit ne devienne pas universel".

M. Chou En-lai estime d'autre part qu'il y a très peu de chances pour que la guerre au Vietnam dégénère en conflit mondial car "deux grandes puissances seulement peuvent déclencher un tel conflit: l'URSS et les Etats-Unis. Le premier, en tant que pays socialiste, ne peut pas prendre l'initiative d'une guerre mondiale et le second n'est pas encore prêt à le faire".

D'ailleurs, a répété M. Chou En-lai, "même si l'impérialisme américain poursuit l'escalade jusqu'à y inclure la Chine, le conflit ne pourra pas devenir universel parce qu'il ne dépassera pas la Chine".

L'OFFENSIVE DU VIETCONG

"Nous devons grignoter par unités entières..." cette phrase écrite par Mao Tse-toung sur la stratégie de la guerre révolutionnaire, s'applique parfaitement à la phase actuelle des opérations vietcong au Vietnam, au moment même où les premières pluies de la mousson commencent à tomber sur le pays.

Il y a trois jours à Quang Ngai, deux bataillons gouvernementaux au moins ont été anéantis. Hier, un autre bataillon se trouvait dans une situation désespérée sur une route des Hauts-Plateaux du Centre-Vietnam. La gravité de la situation est telle que le général William De Puy, chef du troisième bureau américain, s'est immédiatement rendu sur les lieux du combat. Hier encore, au sud-ouest de Pleiku, les Vietcongs se sont emparés d'un chef-lieu de district et ont mis 126 soldats sud-vietnamiens hors de combat.

Il apparaît dans ce qui pourrait être la fameuse offensive

Vietcong de la mousson, que les soldats du Front national de libération cherchent avant tout à décimer le plus possible de gouvernementaux, plutôt qu'à occuper le terrain.

Les revers militaires subis depuis quelque temps par les troupes sud-vietnamiennes semblent porter un coup à l'optimisme qu'affichaient les officiers américains quant aux résultats obtenus pour forger une véritable armée sud-vietnamienne. Le président Lyndon Johnson avait d'ailleurs parlé d'une "situation militaire sérieuse au Vietnam" au lendemain de la bataille de Quang Ngai.

Il reste, pour l'heure, que les Vietcongs semblent avoir l'intention de continuer leurs opérations-déclat afin de "grignoter" les forces sud-vietnamiennes. Ils opèrent pour ce faire avec une facilité extraordinaire, massant dans le plus grand secret trois ou quatre bataillons et frappant comme la foudre sur le terrain qu'ils ont choisi avant de se replier dans les montagnes.

"C'est nous qui faisons la guerre de mouvement", avait affirmé récemment un porte-parole du FNL à Alger.

Transport en commun: vote de grève quasi unanime

par Evelyn GAGNON

Les employés de la Commission de transport de Montréal ont voté hier à 96,3 pour cent en faveur du recours à la grève à compter de quatre heures du matin lundi prochain. Mercredi, leurs confrères de la compagnie de transport provinciale se sont également prononcés en faveur de la grève, dans une proportion de 99,8 pour cent; dans leur cas, l'arrêt de travail commencerait à minuit

et une minute, le samedi 12 juin.

Dans les deux cas, il est encore permis d'espérer un règlement de dernière heure. A la CTP, les négociations présidées par le conciliateur doivent se poursuivre toute la semaine prochaine. A la Commission de transport, les négociateurs patronaux et syndicaux se rencontreront ce matin à onze heures et on croit qu'il y aura d'autres rencontres au cours de la fin de semaine. Le syndicat a prévu la tenue d'une as-

semblée générale extraordinaire, à trois heures et demie du matin lundi, si ces discussions ultimes semblaient être de nature à régler le conflit.

Tant à la CTP qu'à la CTP, les employés sont membres de syndicats affiliés à la CSN, auxquels ils ont adhéré en décembre dernier. Ils appartiennent auparavant à la Fraternité Canadienne des cheminots et autres employés de transport (CTC).

La décision des employés de la CTP d'avoir recours à la



De passage dans la métropole celui qui sera peut-être le successeur de Dielenbaker, M. Davie Fulton, interrogé par notre reporter, a affirmé:

- les ententes internationales avec les provinces minent le concept de la confédération.
- Les problèmes canadiens n'ont pas atteint un état de "crise", mais il faut faire vite.
- La solution de nos conflits réside dans notre capacité à comprendre les "mobilités profondes" de l'AANB.
- Le Québec "expression politique du Canada français" risque de contenir les francophones dans un "ghetto".

(Lire à la page 5 l'interview de Jean Dufresne)

Transport en commun: vote de grève quasi unanime

grève s'est prise en deux temps. Après que le syndicat ait reçu les dernières offres de la commission, lundi, chacune des trois sections du syndicat, celles des chauffeurs d'autobus, des caissiers et des employés de l'entretien, s'est réunie pour les étudier. Chaque section a rejeté les offres et le syndicat a décidé de tenir un référendum au sujet de la grève. Le scrutin s'est déroulé de minuit à quatre heures de l'après-midi hier. Des 3,200 membres du syndicat, 3,118 ont voté

et 3,006 se sont prononcés en faveur de la grève.

L'objectif du syndicat de la CTP est d'obtenir pour les employés un statut et des conditions qui se comparent à ceux des fonctionnaires municipaux. Un porte-parole du syndicat a fait remarquer que si les employés du transport en commun étaient parmi les mieux traités des employés de services publics au lendemain de la guerre, ils ont pris depuis des retards considérables.

Voir page 8: Transport

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INT

Thant: il est urgent de trouver une solution politique à Saint-Domingue

NATIONS UNIES. — Dans un rapport présenté hier après-midi au Conseil de sécurité sur la situation à Saint-Domingue, le secrétaire général U Thant, se fondant sur les renseignements qui lui ont été fournis par son représentant en république Dominicaine, M. Jose Antonio Mayobre, actuellement à New York, a déclaré que le cessez-le-feu est généralement respecté mais que la situation est celle d'une "trêve précaire".

"La population attend anxieusement une solution politique équitable aux difficultés qui ont déjà causé tant de pertes en vies humaines et en biens et tout retard à cette solution ne peut qu'accroître la tension et aggraver de nouveau la situation", dit le rapport.

U Thant informe par ailleurs le conseil qu'il a reçu du Dr Jotun Cury, "ministre des affaires étrangères du gouvernement constitutionnel" dominicain plusieurs communications concernant des assassinats et violations des droits de l'homme qui auraient été com-

mis contre la population civile par les forces du général Imbert.

Ces plaintes ont été référées à la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Le Dr Cury ayant demandé l'envoi à Saint-Domingue d'une mission de cette Commission, le secrétaire général, à la suggestion du président du conseil de sécurité, a demandé à M. Mayobre de faire ce qui était en son pouvoir, dans la mesure de ses moyens limités, au sujet de ces plaintes pour "atrocités".

U Thant informe le conseil que M. Mayobre a lui-même reçu un certain nombre de protestations touchant à des violations de droits de l'homme, mais qu'il ne dispose pas du personnel nécessaire pour procéder à des enquêtes.

Enfin le secrétaire général dépeint au conseil un tableau alarmant sur la situation économique à Saint-Domingue, où les récents troubles s'ajoutant à une longue sécheresse, ont aggravé le chômage et causé des destructions importantes ainsi que la rupture de la machine administrative.

"Pour éviter une crise économique majeure, il est urgent de porter remède à la situation et de mettre au point une politique économique solide pour la république Dominicaine", dit le secrétaire général.

Pour sa part, M. Leito Da Cunha, ministre des affaires étrangères du Brésil, déclaré à New York que "les Nations unies considèrent la question (Dominicaine) comme terminée ou au moins suspendue jusqu'à ce que la commission tripartite (Etats-Unis, Salvador, Brésil) créée mercredi par l'OEAE ait accompli sa mission à Saint-Domingue".

Le chef de la diplomatie brésilienne a souligné à ce propos au cours d'une conférence de presse que l'existence de plusieurs médiateurs dans une crise comme celle de Saint-Domingue retardait toute solution car les parties en présence avaient tendance à préférer l'un des médiateurs. Rendant hommage au travail réalisé à Saint-Domingue par M. Jose A. Mora, secrétaire général de l'OEAE, M. Da Cunha a souligné que son remplacement par la commission désignée par les Etats membres était nécessaire parce que M. Mora devait préparer la conférence

interaméricaine qui se réunira à Rio le 4 août. Il a souligné également qu'en décidant la prise en charge par l'OEAE de la Banque nationale de Saint-Domingue et la neutralisation du "palais national" M. Mora avait pris des décisions directement politiques et que le comité représentant les pays de l'OEAE était plus à même de prendre de telles décisions qu'un haut fonctionnaire international.

Répondant à une question, le ministre brésilien a relevé que les Etats-Unis ayant voté la création de la Commission tripartite de l'OEAE, toute mission américaine de bons offices était impensable.

M. Da Cunha a également précisé les points suivants:

1) Il n'y a pas de raison de penser que l'intervention militaire de l'OEAE à Saint-Domingue serve de précédent valable à des actions similaires de la Ligue arabe ou de l'Organisation de l'unité africaine. L'ONU définit le quartil de la voie pas d'ailleurs d'interventions de paix est intervenue avec succès au Congo, ou à Chypre. Il souhaite que la charte de l'OEAE soit précisée sur ce point et approuve l'idée de création d'une force

permanente de maintien de la paix de l'OEAE.

2) Le concept de non-intervention dans les affaires des Etats doit être réexaminé à la lumière des récentes guerres de libération qui "traversent les frontières comme les guerres de religion".

M. Da Cunha regrette qu'il n'y ait pas eu d'intervention à Cuba — où le peuple ne peut choisir son gouvernement — car il y a découlé une influence étrangère, mais considère que toute intervention à Haïti serait malvenue car il s'agit cette fois d'un problème purement intérieur.

Erhard à Washington

WASHINGTON. — Le chancelier fédéral allemand Ludwig Erhard est arrivé hier soir à Washington pour y effectuer une visite de 24 heures qui sera marquée par des entretiens avec le secrétaire d'Etat Dean Rusk et le président Johnson. Le chancelier allemand, dont c'est la quatrième visite aux Etats-Unis en l'espace de 18 mois, s'est déclaré heureux de se retrouver en territoire américain et a ajouté que ses discussions avec les responsables de l'administration ne manqueraient pas d'être "importantes et fructueuses".

M. Erhard a ajouté que ses entretiens avec le président Johnson seraient comme d'habitude guidés essentiellement par le souci de "préserver la paix et la liberté dans le monde".

Le chancelier Ludwig Erhard, s'adressant jeudi à la chambre de commerce germano-américaine de New York, peu avant son départ pour Washington, a déclaré que les sujets de ses entretiens avec le président Johnson qu'il rencontrera et le président de Gaulle ne seront pas essentiellement différents. "Il faut que nous réaffirmions la solidarité de tous les membres du monde libre. Nous devons n'être qu'un", a déclaré le chancelier en s'adressant à quelques 450 hommes d'affaires, banquiers et industriels américains, après avoir été présenté à son auditoire par le général Lucius Clay, ancien gouverneur militaire de la zone américaine en Allemagne. Peu avant, le chancelier et le général avaient suivi à la télévision en coulisses le lancement dans l'espace de la capsule "Geminii".

"L'Alliance occidentale, a poursuivi le Dr Erhard, ne peut exister sans relations des plus étroites avec les Etats-Unis. L'intégration est vitale non seulement pour des raisons de stratégie militaire mais c'est une nécessité politique. Aucun pays ne peut se suffire à lui-même. Il est par conséquent nécessaire de renforcer l'O.T.A.N. comme instrument d'unité".

La coopération entre l'Allemagne et la France, a ajouté le chancelier de la République fédérale, est "au cœur même" des efforts de conciliation au sein du monde occidental parce qu'aucune Europe politiquement unie ne peut exister sans la France ou sans l'Allemagne et que l'Europe peut être un partenaire à égalité avec les Etats-Unis au sein de l'O.T.A.N.

"Cela signifie qu'il faut non seulement revendiquer des droits égaux mais aussi assumer des obligations et des sacrifices égaux pour préserver la liberté", a affirmé le Dr Erhard.

Puis le chancelier a préconisé qu'une plus grande attention soit portée aux nations de l'Europe orientale afin de les ramener vers l'Ouest. A son avis, ceci pourrait constituer un premier pas vers la réunification de l'Allemagne.

Enfin, le chancelier fédéral a évoqué brièvement la reconnaissance d'Israël par l'Allemagne et la rupture des relations de Bonn avec les pays arabes, mesure qui devait être prise "pour calmer notre conscience à la suite du récent passé de l'Allemagne".

Bonn-Washington: accord sur un char d'assaut

BONN. — Un accord germano-américain pour la construction du char de l'avenir devant être produit au cours des années 70, a été annoncé hier par le ministre fédéral de la défense.

Le communiqué précise que les ministères de la défense des deux pays se sont entendus sur la construction d'un seul type de char présentant des améliorations notables en ce qui concerne la puissance de feu, la mobilité et la protection par blindages.

Les deux groupements industriels qui participeront à sa réalisation sont, du côté allemand, les firmes Renk, Daimler-Benz et Frieske et Hoepfer et, du côté américain, Continental Aviation Corporation, National Waterlift Company et Philco Corporation.

Les deux ministères de la défense sont en outre d'accord pour estimer que la nécessité d'une logique commune et de pouvoir interchanger les principaux éléments de construction en cas de conflit est si impérieuse que des pas de vis standardisés devront être utilisés.

Brandt: ouvrir de nouvelles voies avec les pays de l'Est

PARIS. — "Les problèmes essentiels auxquels nous devons faire face sont liés les uns aux autres. Leurs solutions sont interdépendantes: celle du problème allemand, de celle du problème européen, de celle du problème américain, de celle du problème soviétique, de celle du problème de la sécurité communautaire et de l'Est", a notamment déclaré M. Willy Brandt, bourgmestre de Berlin, s'adressant à l'assemblée de l'Union de l'Europe occidentale. Pour M. Brandt, l'essentiel est que l'Europe ne cherche pas à s'organiser contre d'autres, mais qu'elle soit prête à coopérer avec les autres. "Si nous sommes d'accord sur ce point, nous pouvons individuellement et en commun ouvrir de nouvelles voies vers la coopération avec les Etats de l'est européen".

Selon M. Brandt, dans un avenir prévisible, il ne saurait y avoir de sécurité en Europe sans l'engagement militaire des Etats-Unis. De son côté, l'Amérique ne pourrait se sentir en sécurité sans la fermeté de ses amis européens. C'est la condition d'une communauté basée sur l'égalité des partenaires des deux côtés de l'Atlantique.

"Cette égalité des droits entre partenaires est indépendante, a-t-il ajouté, de la prédominance atomique des Etats-Unis que l'Europe ne saurait rattrapper. Mais, là aussi, les Européens doivent disposer de l'égalité des droits pour tout ce qui concerne la préparation des plans et le pouvoir de décision, sans oublier des liens qui existent entre les hypothèses militaires et la production à des fins civiles. En tant qu'Allemand, je proclame que je ne veux pas que mon pays dispose d'armes nucléaires".

M. Brandt a rappelé, en outre, que le problème de Berlin ne saurait être résolu indé-

pendamment du problème allemand. Il reste, selon lui, indispensable de rechercher pour les voies d'accès à Berlin des éléments de stabilisation et de sécurité additionnelle. A cet égard, il vaudrait la peine de faire des sondages pour savoir s'il est possible d'arriver à "des arrangements pratiques sur des points de même contenu verbal, voire de même intérêt objectif", et il serait raisonnable "de ne pas laisser moisir des propositions faites précédemment en vue de la création d'une voie d'accès sous forme de couloir".

Ce sont là des petits pas qui, à son avis, sont plus utiles que les grandes paroles.

"Je n'ai pas considéré comme un grand pas la dernière en date des déclarations faites sur l'Allemagne par les puissances occidentales", M. Brandt fait ainsi allusion à la déclaration tripartite publiée à Londres à l'issue du dernier conseil.

"Complot" américain contre l'ONU

MOSCOU. — Les "Izvestia", sous la signature de Vincent Matveiev, accusent les Etats-Unis de "comploter contre les Nations unies" en projetant la création d'un "mécanisme spécial d'intervention" qui violerait les droits du Conseil de sécurité. Le journal rapproche ce plan de "l'intervention" américaine au Vietnam et en république Dominicaine.

Le rôle de l'ONU au Vietnam

ATLANTIC CITY. — Si les Nations unies tentaient de négocier un règlement pacifique au Vietnam elles n'auraient pas plus de succès que les Etats-Unis, a déclaré mardi à Atlantic City, M. Adlai Stevenson, délégué américain à l'ONU qui a rappelé à ce propos les tentatives malheureuses du secrétaire général U Thant de se rendre à Hanoi.

Defferre devant le parti socialiste

PARIS. — "Le choix est entre une fédération démocratique-socialiste telle que nous la proposons et pas de fédération

du tout". C'est par cette formule que M. Gaston Defferre a présenté son projet de rassembler la gauche française dans une fédération à vocation majoritaire devant le congrès du parti socialiste qui s'est ouvert hier matin à Clichy, dans la banlieue de Paris.

Dans une atmosphère tendue — car c'est presque l'existence autonome du parti socialiste qui est en jeu — les orateurs ont croisé le fer. M. Gaston Defferre, défendant la motion de création d'une fédération qu'il a déposée a dit qu'il s'agissait de régénérer l'ensemble de la gauche française et de lui donner une structure conforme aux temps nouveaux, notamment pour affronter le gaullisme. Il avait indiqué dans des déclarations précédentes qu'il abandonnerait sa candidature à la présidence de la république si le congrès ne le suivait pas.

Parlant au nom de ceux qui veulent maintenir la personnalité du parti socialiste et en tout cas exclure les chrétiens démocrates d'une éventuelle fédération, M. Georges Guille, réaffirmant le point de vue de M. Guy Mollet, secrétaire du parti, a proposé que l'on donne mandat à une délégation pour négocier la constitution d'une fédération qui, selon son exposé, serait moins étendue et aurait moins de pouvoir que celle proposée par M. Defferre.

Le débat sur ce problème va pratiquement occuper tout le congrès pendant les prochaines 48 heures. Une décision était attendue pour dimanche mais il n'est pas exclu que l'on soit fixé dès samedi.

L'affaire du Der Spiegel: un non-lieu

BONN. — L'instruction ouverte contre MM. Franz Josef Strauss, ancien ministre fédéral de la défense, Volkmar Hopf, ancien secrétaire d'Etat à la défense et le colonel Achim Oster, ancien attaché militaire d'Allemagne fédérale à Madrid, pour "abus de pouvoir et privation abusive de liberté", a abouti hier à un non-lieu.

C'est à la suite de l'inculpation du directeur de l'hebdomadaire "Der Spiegel", M. Rudolf Augstein, pour "divulgaration de secrets intéressant la défense nationale" et de l'arrestation en Espagne du rédacteur en chef adjoint, M. Conrad Ahlers, qu'une plainte avait été déposée par ce dernier contre l'ancien ministre et ses collaborateurs.

Dans ses attendus, le procureur général constate que le ministre pouvait estimer qu'il avait non seulement le droit mais le devoir de faire immédiatement la lumière sur les "fuites" qui s'étaient produites dans son ministère au sujet des manœuvres de l'OTAN "Fallex".

Chef de police noir abattu en Louisiane

BOGALUSA, Louisiane. — Un shérif adjoint de race noire a été tué mardi soir et l'homme qui l'accompagnait dans l'auto — patrouille a été blessé lors d'un guet-apens dressé près de cette localité où sévit une crise raciale.

Le policier O'Neal Moore a reçu une balle dans la tête. Creed Rogers, un autre Noir, a été blessé. Tous les deux étaient placés à bord de l'automobile du shérif qui roulait sur une route à sept milles au nord de Bogalusa.

Un Blanc a été arrêté à Ty-lertown, Miss., à environ 20 milles au nord de Bogalusa, peu de temps après la fusillade et une accusation de meurtre a été portée contre lui de bonne heure ce matin.

Le shérif J.C. Knippers, de Walthall County, Miss., a déclaré que Ernie R. McElveen, âgé de 41 ans, de Bogalusa, était détenu pour être remis à la police de la Louisiane après avoir été arrêté sur une accusation de meurtre. Il a refusé de renoncer à la procédure d'extradition.

Des policiers ont révélé que les coups de feu qui ont blessé l'un et tué l'autre policier noir, avaient été tirés d'un camion qui a dépassé l'automobile dans laquelle ils se trouvaient près d'une localité nommée Varnado, à sept milles au nord de Bogalusa.

Les Noirs avaient été engagés récemment par le shérif

Dorman A. Crowe afin de patrouiller les secteurs noirs, mesure qui avait déclenché le courroux du Ku Klux Klan dans le comté de Washington. McElveen a été arrêté à Ty-lertown par le chef de police Vern Brunfield après un message de la radio de la Louisiane, qui décrivait le camion qui avait servi au meurtre.

La crise soudanaise

KHARTOUM. — Le cabinet soudanais, qui vient de démissionner, était présidé par sir El Khatam El Khalifa. Il avait été formé le 23 février dernier et comprenait les représentants de tous les partis politiques, et de-

donné ces informations à un groupe d'hommes d'affaires et de dirigeants syndicalistes qui lui rendaient visite.

La crise soudanaise

KHARTOUM. — Le cabinet soudanais, qui vient de démissionner, était présidé par sir El Khatam El Khalifa. Il avait été formé le 23 février dernier et comprenait les représentants de tous les partis politiques, et de-

Le parti d'opposition ayant décidé mercredi d'envoyer à Paris une mission d'enquête sur les problèmes de l'Alliance Atlantique et les divergences franco-américaines, M. Douglas MacArthur Jr, secrétaire d'Etat adjoint pour les relations avec le congrès, recevra les membres de cette mission avant leur départ.

Les relations franco-américaines

WASHINGTON. — Le Département d'Etat fera lundi un exposé sur les relations franco-américaines pour la délégation parlementaire que le parti républicain a décidé d'envoyer à Paris.

Le parti d'opposition ayant décidé mercredi d'envoyer à Paris une mission d'enquête sur les problèmes de l'Alliance Atlantique et les divergences franco-américaines, M. Douglas MacArthur Jr, secrétaire d'Etat adjoint pour les relations avec le congrès, recevra les membres de cette mission avant leur départ.



Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse le plus vite dans le Québec. C'est la meilleure bière dans la belle province!

LABATT...y en a pas de meilleure!

LE NOUVEAU

Park Lane

10

Le vrai whisky Canadien de Corby doux et moelleux. Mûri pendant dix ans dans des fûts de chêne. Maintenant disponible. Digne compagnon du whisky Park Lane Corby, de 15 ans.

M. Corby Distillery Limited, Montréal

Park Lane

Sauvé: mettre un terme à l'âge de la "machine" dans la politique fédérale au Québec

M. Maurice Sauvé a résumé hier soir, devant les membres du Conseil du travail de Montréal, le fond de ses divergences avec le parti libéral fédéral. Elles tiennent dans ce simple thème :

- 1) il est urgent de placer l'organisation et les finances du parti québécois sous l'autorité de la nouvelle Fédération libérale fédérale du Québec;
 - 2) sinon, le parti sera incapable d'attirer dans ses rangs les Canadiens français compétents dont le Québec nouveau et le Canada ont besoin au parlement.
- "Il faut mettre un terme à l'âge de la machine dans la vie politique fédérale du Québec, a-t-il dit. La machine du parti, qui contrôle l'organisation des élections, la collecte et la répartition des fonds du parti, les secrétariats officiels et les bureaux du parti et, dans bien des cas, la désignation des candidats, il faut la placer sous le contrôle efficace d'une fédération provinciale démocratique et de ses associations démocratiques de comté. Cela vaut pour tous les partis et non pas seulement pour le parti libéral. Si nous n'opérons pas ces réformes, nous ne pouvons guère espérer persuader des hommes de première valeur d'entrer dans la politique fédérale et la cause du Québec et de l'unité canadienne en souffriront d'autant."

"Il faut faire vite, a insisté le ministre des forêts. N'hésitons pas à aller jusqu'au bout. Il est inconcevable que le grand parti qui a engendré et conduit la révolution au Québec repugne maintenant à confirmer cette action progressiste ou à poser les gestes nécessaires pour assurer à Ottawa une délégation québécoise forte, pour le bien du Québec et pour l'unité et la grandeur du Canada."

Ce n'est pas la première fois que M. Sauvé critique publiquement les structures vieillottes du parti libéral fédéral — et de tous les partis fédéraux — mais c'est bien la première fois qu'il expose clairement et dans un langage positif l'objet de la lutte qu'il a engagée contre la "vieille garde" libérale. Son discours d'hier soir peut être considéré comme étant la "mise au point" que lui ont commandée les députés libéraux du Québec à la suite de la publication d'une série de quatre articles ("le dilemme des libéraux") dans *Le Devoir* il y a un mois, mais cette "mise au point" n'est sans doute pas tout à fait dans l'esprit de celle que souhaitent ses collègues. On l'avait pressé de proclamer publiquement "son appui enthousiaste" au parti. Plutôt que d'obéir à ces instructions, M. Sauvé a préféré dévoiler publiquement les réformes qu'il tient pour indispensables au renouvellement des cadres du parti.

M. Sauvé a ouvert son discours par une déclaration de principe en faveur d'un Canada fort et uni. Mais cet objectif ne saurait être atteint, a-t-il dit, si les deux partenaires ne sont pas en mesure de traiter d'égal à égal.

"Le parlement, le cabinet et tout le gouvernement fédéral ne peuvent fonctionner de façon efficace comme rouage de l'association que si les deux partenaires y sont pleinement représentés et actifs..."

"Le Canada anglais s'est généralement bien acquitté de cette obligation d'envoyer à Ottawa des représentants qui soient les porte-parole authentiques de leurs électeurs et de leurs chefs de leur peuple. Le Canada français, malheureusement, ne l'a pas toujours fait. Les Canadiens français ne pourront jamais devenir des partenaires égaux dans la Confédération si nous sommes incapables de traiter avec les représentants du Canada anglais sur un pied d'égalité."

Steinberg et Dionne entendent s'objecter à la loi qui les force à fermer le lundi matin

Deux importants magasins d'alimentation à succursales multiples s'opposent à la nouvelle réglementation du gouvernement provincial, concernant les heures de fermeture des établissements commerciaux.

Steinberg's Ltd a annoncé qu'il considère la loi comme étant illégale. Dionne Limitée, qui possède 15 magasins, a annoncé qu'il demeurerait ouvert durant les heures interdites selon la réglementation.

Les deux entreprises se po-

posent d'intenter une action judiciaire pour faire valoir leurs prétentions. Il s'agirait de causes types.

La nouvelle réglementation, qui accorde aux employés de magasins une semaine de 48 heures et élimine certaines situations d'heures imprécises, est entrée en vigueur mardi.

L'une des principales objections les multiples est l'heure d'ouverture le lundi, soit 1 h. p.m. Auparavant, les magasins ouvraient à 9 h. du matin le lundi, ce qui signifiait que les employés avaient une semaine de 52 heures.

M. Jacques Berthiaume, gérant de l'Association du Québec des magasins à succursales multiples, a déclaré que la nouvelle loi est discriminatoire pour les magasins et les consommateurs. Il a ajouté que les nouvelles heures ne sont pas réalistes dans une ville comme Montréal où il y a plusieurs ouvriers qui travaillent à des quarts différenciés.

"A cette fin, il nous faut envoyer à Ottawa des hommes qui soient reconnus comme les représentants authentiques du Québec nouveau, du Québec de la réforme, de la compétence et du progrès."

Il ne suffit pas d'un grand nombre de députés alliés au pouvoir pour faire de la représentation du Québec au Parlement fédéral une représentation forte et active, a dit M. Sauvé. "L'expérience du parti conservateur au Québec entre 1958 et 1962 a montré que le nombre seul ne suffit pas pour que notre députation représente vraiment le Québec au parlement et au cabinet. La qualité importe tout autant que la quantité. Même avec 50 députés sur 75 en provenance du Québec, M. Diefenbaker n'a jamais pu trouver suffisamment d'hommes politiques de calibre pour remplir les postes traditionnellement dévolus aux Canadiens français dans le cabinet. Il y en avait de ces hommes, mais ils n'étaient pas assez nombreux et n'étaient pas suffisamment représentatifs."

"Une telle représentation à Ottawa, le Québec de 1958 pouvait peut-être l'accepter, mais non pas celui de 1965. Les choses ont changé au Québec et le vieux régime, qui se contentait de l'illusion d'une forte représentation du Québec à Ottawa, illusion qu'entretenaient des hommes politiques prêts à faire des concessions et à en venir à des arrangements des deux côtés, n'a plus sa place."

"Aujourd'hui, le Canada français s'attend à autre chose que la simple présence traditionnelle de plusieurs noms canadiens-français sur la liste des ministres fédéraux. Nous nous attendons à une réelle représentation et à un rôle réel dans l'administration du pays."

"Nous nous rendons compte que, si nous aspirons à des postes vraiment supérieurs dans le gouvernement fédéral, nous devons veiller à envoyer à Ottawa des hommes qui soient en mesure de les occuper. A l'heure actuelle, plusieurs députés québécois sont capables de remplir ce nouveau rôle et le font avec compétence et avec succès."

"Si nous voulons attirer des hommes de la trempe voulue et si nous voulons que nos partis et leurs structures répondent à nos exigences nouvelles, il nous faudra opérer bien des réformes. Surtout, n'oublions pas que ces exigences, elles sont (Suite à la page 8)

Hydro: nouvel appel pressant à Lévesque

La Fédération des ingénieurs du Québec (CSN) presse le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, de prendre les mesures voulues pour régler la grève des ingénieurs syndiqués de l'Hydro-Québec, grève qui se poursuit depuis le 10 mai.

La Fédération groupe les trois syndicats d'ingénieurs du Québec, ceux de l'Hydro-Québec, de la Ville de Montréal et du gouvernement provincial.

Dans un communiqué transmis hier à la presse, elle note que M. Lévesque a déjà dit qu'il voulait agir comme "honest broker" dans le conflit de l'Hydro. "Nous lui répliquons commente-t-elle, que le temps du "wishful thinking" est expiré et que le moment est aux actes. Le conflit a assez duré. Le temps presse. Il en coûte environ 2,000,000 par semaine aux payeurs de taxes pour faire les frais de l'entêtement de l'Hydro. A moins d'une intervention rapide de la part du ministre, la Fédération ira étaler en public toute la vérité et tous les faits sur ce conflit."

Rappels qu'après le déclenchement de la grève, le commissaire Jean-Paul Gignac a été spécialement mandaté pour négocier avec les ingénieurs. Les pourparlers entamés dès la première semaine du conflit se sont poursuivis, à intervalles irréguliers, jusqu'au 26 mai, jour où le syndicat rompit les négociations. M. Lévesque avait participé aux dernières rencontres tenues avant cette rupture.

La semaine dernière, M. Gignac disait que la rupture ne pouvait être que temporaire et qu'il chercherait de nouvelles formules pour reprendre les discussions. Il n'y a eu aucune rencontre cette semaine, la quatrième du conflit.

Selon la fédération des ingénieurs, la durée du conflit serait attribuable au fait que l'Hydro-Québec, sciement ou non, fait la bataille de l'entreprise privée qui "s'oppose farouchement au syndicalisme de cadres". Affirmant qu'il est devenu évident au cours du conflit que les administrateurs de l'Hydro subissent de graves pressions, la Fédération "souligne avec vigueur que l'Hydro est une entreprise publique et que ce n'est pas son rôle de protéger les intérêts de la grande entreprise privée aux frais des contribuables qui, en définitive, paient la note."

La Fédération fait un parallèle entre le conflit de l'Hydro et l'attitude de la ville de Montréal qui vient de signer un contrat avec le syndicat des ingénieurs. "Montréal n'a pas hésité à tailler dans du neuf, dit-elle. Les administrateurs de Montréal ont ainsi épargné aux contribuables de la ville des pertes monétaires incalculables. De plus, une franche collaboration règne entre la ville et ses ingénieurs."

En conclusion, la Fédération répète que M. Lévesque doit agir immédiatement. "Il a personnellement vécu l'amère expérience du conflit entre Radio-Canada et le syndicat de cadres des réalisateurs, dit-elle. Ce conflit a duré quelques mois. Nous n'avons pas l'intention de patienter si longtemps."

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles.

Le service de l'aménagement des terres, que dirigera M. Philippe Bolduc, est responsable de l'aménagement et de la mise en valeur des terres du secteur agricole. La fonction du service de l'enseignement agricole, que dirigera M. Jean-Paul Lettre, est d'assurer la formation technique et professionnelle des jeunes ruraux inscrits dans les institutions d'enseignement agricole.

Quant au service de la recherche, à la direction duquel vient d'être nommé M. Bertrand Forest, il a pour fonction de diriger, de coordonner, d'exécuter ou de faire exécuter les recherches scientifiques et techniques sur l'exploitation rationnelle des sols, sur la protection et l'amélioration des plantes, sur l'hygiène et le soin des animaux et sur la technologie des produits agricoles

EDITORIAL

L'État, l'Université et l'Industrie dans une politique de la recherche

La nécessité de la recherche scientifique et technique (ou, comme on dit plus couramment aujourd'hui, de la "recherche", tout court) est tellement évidente que les déclarations faites lundi dernier par le ministre de l'Industrie et du Commerce ne peuvent que recueillir l'approbation la plus entière, du moins dans leur principe. Et l'annonce faite par le ministre de la création dès cette année d'un Conseil de la recherche scientifique et d'un Centre de recherche industrielle répond à un besoin fondamental qui aurait dû être satisfait voici déjà de nombreuses années.

Toutefois, la définition et la mise en œuvre d'une politique de la recherche par l'État québécois revêtent une telle importance (pour l'avancement intellectuel et social aussi bien que pour le progrès économique de la communauté) que des précisions doivent être apportées et une ambiguïté, dissipée, quant aux fonctions diverses de la recherche et à son domaine, quant au rôle respectif de l'État, de l'Université et du secteur privé, quant à la distinction à opérer, enfin, entre un Conseil et un Centre de la recherche scientifique, à fortiori entre celui-ci et un Centre de recherche industrielle. Notons dès le départ qu'on voit mal qu'un authentique politique de la recherche ne soit pas d'abord et directement rattachée à l'enseignement supérieur, aux chercheurs universitaires par l'intermédiaire du ministère de l'Éducation, en liaison étroite, naturellement, avec tous les ministères à vocation scientifique et technique.

Dans son discours de lundi, le ministre de l'Industrie a rappelé des données qui confirment avec une triste éloquence l'urgence d'une action massive chez nous en faveur de la recherche. Deux faits frappent tout d'abord: la faiblesse des crédits affectés à la recherche; le dangereux déséquilibre entre la mesure d'intervention de l'État et des universités, d'une part, et celle du secteur privé, de l'autre. Ainsi, en 1962, universités, hôpitaux, gouvernements et secteur privé au Québec, ont consacré \$117.1 à la recherche (dont \$62.4 seulement ont cependant été dépensés effectivement dans la province), soit 0.7% du produit national brut québécois, comparativement à 1.1% pour l'ensemble du pays, 3% aux États-Unis et 2.5% pour les autres pays industrialisés. Il faudrait, pour rejoindre cette dernière moyenne, multiplier notre effort par quatre environ: c'est évidemment exclu dans l'immédiat mais c'est un objectif qu'il importe d'atteindre sans faute dans les dix prochaines années. D'autre part, l'examen de l'origine des crédits fait ressortir la part du lion du secteur privé et l'insignifiance de l'effort de l'État provincial: \$94.7 millions pour le premier en 62, contre \$2.5 pour le second (ou plus justement \$3.5 millions, si on tient compte des subventions pour fins de recherche aux universités). Le secteur privé (et il s'agit essentiellement de la grande industrie, qui nous échappe presque entièrement) a fourni 81% des crédits de recherches, l'enseignement supérieur 6.5%, les organismes du gouvernement central installés au Québec, 9.8%, cependant que la part de l'État québécois n'était que de 2.1%.

C'est là une situation non seulement malsaine dangereuse. Dans aucun pays occidental, même pas aux États-Unis, on ne retrouve tel déséquilibre qui, chez nous, présente d'autant plus de gravité que la grande industrie est entre les mains non seulement de non-Québécois mais de non-Canadiens. Aux U.S.A., le secteur privé fournit 32% des crédits de recherches et le secteur public, 65%; en France, le secteur privé intervient pour 23%, le secteur public pour 62% et les universités, pour 15%. On constate depuis la dernière guerre mondiale, dans tous les pays industrialisés, un développement parallèle et rapidement croissant de la recherche pure ou fondamentale et de l'intervention des pouvoirs publics alors qu'auparavant, aux U.S.A. notamment, la recherche était surtout le fait du secteur privé qui, naturellement, a des objectifs limités, des critères de rentabilité et met évidemment l'accent sur la

recherche appliquée et son exploitation technique, encore que la frontière est souvent imprécise entre recherche pure et appliquée et que les gouvernements même ne peuvent être entièrement indifférents à la notion de coûts et de rentabilité.

La rentabilité de la recherche, pure aussi bien qu'appliquée, n'est plus à démontrer: M. Lévesque a rappelé qu'aux États-Unis, les spécialistes estiment que le rendement est de l'ordre de 1 à 25 (\$2,500 d'accroissement du PNB pour chaque tranche de \$100, investis dans la recherche). D'ailleurs, le développement dans tous les secteurs est désormais de plus en plus tributaire de la recherche. Ne point créer les organismes et les structures nécessaires, ne point former les chercheurs, ne point engager 2.5% au moins du PNB dans la recherche, c'est consentir à la stagnation, davantage c'est accepter délibérément le risque de la régression.

Mais il serait dangereux de ne penser la recherche qu'en fonction de l'activité économique et avec le seul souci de la rentabilité à court terme. Car elle est aussi la condition du progrès intellectuel que du progrès économique. Et cela exige que soit admise une conception globale de la recherche, une conception non limitée aux sciences dites exactes et à la technologie. La recherche dans l'ensemble des sciences humaines, au sens le plus large de l'expression, fait, tout autant que l'autre, partie de la "recherche" et doit bénéficier tant de l'université que des pouvoirs publics d'un égal souci. Or, c'est là en particulier qu'apparaissent les limites d'un "Conseil de la recherche", envisagé uniquement comme facteur de coordination et d'impulsion. Pareil organisme est nécessaire mais plus nécessaire encore est un véritable Centre de la recherche scientifique disposant d'une large autonomie, de vastes crédits, ayant ses propres chercheurs, ses publications et ses instituts et laboratoires. Dans le dialogue État-Université-Industrie pour la recherche, pure et appliquée, le premier ne peut se borner à jouer simplement le rôle d'un lien et d'un aiguillon, à octroyer des subventions: il doit être participant à part entière et peut difficilement ne pas devenir le principal des trois partenaires. Le gouvernement fédéral l'a compris dont le Conseil de la recherche tend à devenir un Centre de la recherche avec son personnel et ses moyens propres.

La coordination et la coopération entre les organismes faisant de la recherche sont les mesures les plus urgentes et, d'ailleurs, relativement simples d'application. À partir de là, cependant, la définition d'une grande politique de la recherche scientifique exige: 1) la reconnaissance de la dimension de la recherche, dans les sciences humaines comme dans les sciences exactes; 2) la création d'un Conseil interministériel avec primauté au ministère naturellement le plus intéressé à la recherche du fait de ses liens avec l'enseignement supérieur, celui de l'Éducation; 3) la création d'un Centre québécois de la recherche scientifique appelé à devenir le premier instrument (par ses effectifs, ses installations et ses crédits) de la recherche sous toutes formes dans le Québec; 4) la définition d'un statut du chercheur selon une formule très souple qui ménage notamment des "passerelles" entre l'enseignement supérieur et la recherche, le passage pouvant se faire dans un sens ou dans l'autre, voire plusieurs fois au cours d'une carrière. La recherche, ce n'est pas seulement mais c'est d'abord l'université; à trop la relier ou à la relier d'abord à l'industrie, à la concevoir d'abord en fonction du progrès économique immédiat, on se ménagerait de singulières déconvenues.

L'élaboration puis la mise en pratique d'une politique de la recherche vont supposer une extraordinaire mobilisation de ressources intellectuelles et financières. L'entreprise est vitale: le progrès du Québec, dans tous les ordres, est à ce prix.

Jean-Marc LEGER

La justice en marche...

Les tribunaux ont rendu, depuis une dizaine de jours, plusieurs jugements qui ont un rapport direct avec le bon fonctionnement de la vie publique. Même si une certaine opinion légaliste voudrait qu'on s'abstienne, pour une période indéterminée, de tout commentaire à ce sujet, il nous semble possible et nécessaire d'évoquer — ne serait-ce que brièvement — certains points d'intérêt général qui se dégagent de ces jugements.

L'affaire Asselin

Le député Edmund T. Asselin avait été, en septembre dernier, l'objet de remarques très sévères de la part du juge Arthur Smith qui fit enquête sur les affaires du Protestant School Board of Greater Montreal. Le juge Smith reprochait à M. Asselin d'avoir empêché un produit facile en vendant au Protestant School Board, à un prix relativement élevé, des terrains qu'il avait retenus, à beaucoup meilleur compte, à Saint-Léonard-de-Port-Maurice. À la suite du rapport Smith, le PSBGM décida de réclamer devant les tribunaux la somme qu'aurait

usurpée M. Asselin. Dans un jugement de 14 pages, le juge Paul Trépanier, de la Cour supérieure, vient de décider que la réclamation du PSBGM est non avenue. Il conclut, contrairement à ce qu'avait laissé entendre le juge Smith, qu'il n'existait aucun mandat de principal à agent entre le PSBGM et M. Asselin. De l'avis de M. Trépanier, il n'y eut, de la part de M. Asselin, aucun recours à des subterfuges, et l'on chercherait en vain "motif à jeter blâme sur qui que ce soit, sur le défendeur ou les officiers de la demande". Dans toute cette transaction,

BLOCS NOTES

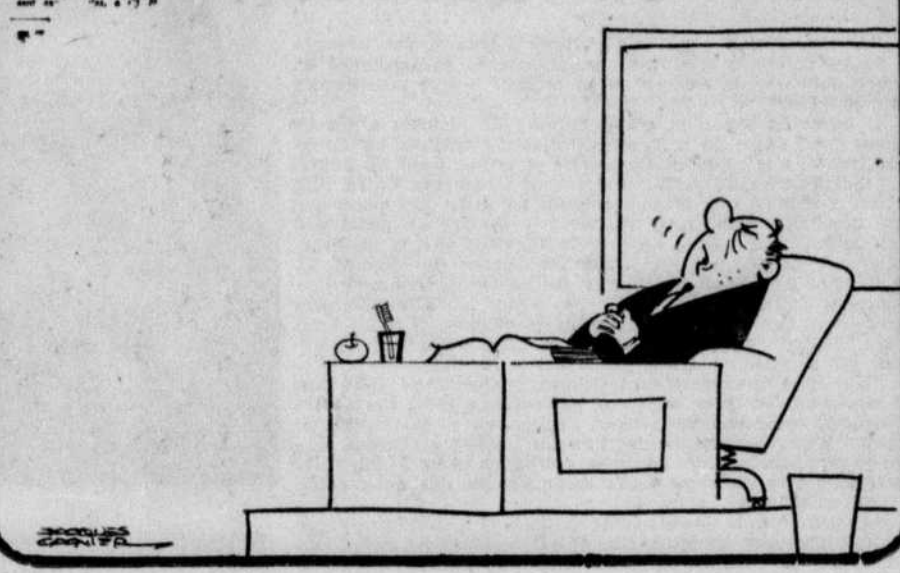
Le juge Trépanier a jugé l'affaire du point de vue légal: nous n'entendons pas le disputer sur ce terrain. Mais l'histoire de cette fameuse transaction laisse quand même plusieurs interrogations sans réponse. Deux hommes, dont l'un, M. Asselin, était à l'époque conseiller municipal, mettent la main sur un terrain au prix de \$0.40 le pied carré. Peu après, ils offrent de vendre ce terrain à un corps public au prix de \$1.15 le pied carré, soit près de trois fois le prix qu'ils ont payé. Le PSBGM ayant manifesté de la résistance, la vente se fit, en fin de compte, au prix de \$0.60 le pied carré.

Quelques mois plus tôt, la Coopérative d'habitation de

"Bientôt au Québec, les écoles spécialisées vont fonctionner 24 heures par jour, 12 mois par année"

Pour répondre aux besoins de l'enseignement, le Québec va bientôt ouvrir ses portes à des écoles spécialisées fonctionnant 24 heures par jour, 12 mois par année. Ces écoles, qui seront créées dans les centres de formation des adultes, offriront des programmes d'enseignement adaptés aux besoins des travailleurs adultes. Elles permettront aux adultes de poursuivre leur formation sans interrompre leur travail.

Le ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Lussier, a annoncé que ces écoles fonctionneront 24 heures par jour, 12 mois par année. Elles seront créées dans les centres de formation des adultes, qui sont des établissements où les adultes peuvent suivre des cours de formation sans interrompre leur travail.



LA MANOEUVRE REUSSIRA-T-ELLE ?

Moscou tente de rétablir l'unité d'action des pays communistes, en dépit du conflit tenace avec Pékin

Par François FETJO

PARIS — Assisté-on au début d'une nouvelle tentative de Moscou pour amener les Chinois, sinon à l'entente, du moins à des actions communes dans des domaines bien limités? Telle est, en tout cas, l'impression qui se dégage d'une série d'articles publiés en URSS et dont le dernier en date, l'éditorial de la Pravda du 27 mai, a reçu une large publicité dans la presse de tous les partis communistes favorables à l'U.R.S.S.

La thèse que développe la Pravda est la suivante:

Même dans le contexte des divergences existantes, il devrait être possible de réaliser l'unité d'action sur les questions affectant les intérêts du camp socialiste, du mouvement communiste tout entier.

Malaise persistant

D'après certains observateurs, le séjour prolongé à Moscou de M. Janos Kadar, chef du parti hongrois, ainsi que le voyage inattendu de M. Michel Souleau à Sofia, se raient autant d'indices de l'activité accrue du Kremlin pour dissiper le malaise qui continue à régner dans les rangs communistes.

Cependant, du côté chinois, on semble ne pas vouloir croire à la sincérité des exhortations soviétiques à l'unité. Ainsi, le maréchal Chen Yi, dans une interview qu'il vient d'accorder à un journaliste français, a souligné que "toute action commune et concertée doit être fondée sur une appréciation commune des agresseurs et sur la détermination commune de les combattre. Si cette base est jetée, l'action commune est impossible".

L'hostilité de Pékin

Or, il y a quelques jours seulement, les délégués chinois à

une conférence de solidarité afro-asiatique du Ghana ont dénoncé comme hypocrite les affirmations soviétiques de solidarité, reprochant à l'U.R.S.S. de n'avoir pratiquement rien fait pour venir en aide au Vietnam du Nord. La presse chinoise a blâmé également l'attitude du Kremlin dans la crise de Saint-Domingue. Pour Pékin, les successeurs de Khrouchchev poursuivent la politique de ce dernier et continuent à placer la coopération avec les États-Unis au-dessus des intérêts révolutionnaires.

L'hostilité de Pékin à l'égard de Brejnev - Mikoyan - Kossyguine s'est traduite aussi par une nouvelle attaque virulente contre la collaboration soviéto-indienne à propos de la récente visite à Moscou du président Shastri.

Le "Quotidien du peuple" émet l'opinion que puisque les dirigeants soviétiques font la même politique que Khrouchchev, ils pourraient finir de la même façon que leur prédécesseur.

On peut rapprocher cette "prophétie" des rumeurs dont la presse britannique vient de faire état sur les menaces qui pèseraient sur la position de M. Brejnev.

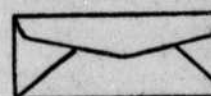
L'URSS face à une alternative

Les journaux de Pékin n'ont pas prédit la chute inévitable de Khrouchchev quelques mois avant son éviction.

En fait, la politique soviétique se trouve toujours "coincée" entre son désir de paix et de coexistence d'un côté, et d'un autre côté, le désir de rétablir, sous l'égide du Kremlin, l'unité du mouvement international, et de se rapprocher de Pékin.

Des divergences peuvent exister au sommet sur les moyens aptes à résoudre cette alternative. Mais tout ce qui est au-delà de cette constatation relève de la pure spéculation.

(AFP)



lettres au DEVOIR

Le MLF et l'intolérance

Il était temps qu'une voix modérée et influente élevât le ton pour dénoncer le mouvement "laïque de langue française". Merci Claude Ryan du "Devoir".

Depuis sa fondation ce mouvement de "libération" n'a pas perdu une occasion de "verger" sans discernement sur tout ce qui lui semble être du conservatisme. Il s'agit d'indifférence et sans aucune nuance à travers nos institutions traditionnelles les plus respectables et les hommes qui les incarnent. On sent toujours à travers les déclarations de ces "intellectuels évolués" un dessein à peine camouflé de mettre notre clergé au blanc. Cela devient agaçant. Il y a sûrement des membres du MLF, qui sont sincères et qui désirent réellement la promotion lucide des laïques dans toutes les sphères de la communauté québécoise. À ceux-là, nous disons bravo. Mais malheureusement certains "leaders" de ce groupe tentent de dénigrer tout ce qui est de dénoncer toujours et sans cesse tout ce qui a valeur cléricale. Cette obstination les fait d'ailleurs rejoindre précisément ces ecclésiastiques qu'ils dénoncent avec tant de véhémence.

Le plus remuant de ces laïcs, le Dr Jacques Mackay, est le caïd suprême de l'école neutre au Québec. Sur de lui, il parle haut et fort. Polisson, il le deviendra si nécessaire. Pour lui et ses disciples de la même chapelle, tous les moyens sont bons pour tenter de prouver que si le peuple québécois se retrouve en 1965 en état d'infériorité économique, sociale, culturelle etc... la faute en revient principalement aux clercs d'hier et d'aujourd'hui. Cette théorie mensongère et pernicieuse est un danger dans la bouche de ces messieurs du MLF. Ce défaut

C'est de l'intolérance à rebours et qui n'est pas plus acceptable. Messieurs du MLF, soyez plus perspicaces et plus honnêtes, somme toute, plus intelligents dans vos formes de propagande. La plus élémentaire notion de politesse envers la personne humaine exige au moins que vous respectiez dans la parole et dans les faits, ceux qui ne partagent pas toutes vos idées. Vous avez, dans le Québec, la liberté complète de diffuser vos théories. Utilisez cette liberté avec modération. Quand vous y mettez du fanatisme, ma liberté à moi est menacée.

lement périodique dans des communiqués aux journaux ou ailleurs, permet de soulager leur incorrigible complexité d'anti-cléricalisme. Pour eux c'est un besoin maladif que de stigmatiser le clergé en général et celui du Québec en particulier.

Il y a pourtant belle lurette que la France d'aujourd'hui importe cette théorie malsaine, considère cette dernière comme dépassée. Le système qu'on veut implanter ici (l'école sans Dieu) existe en France depuis longtemps. Il ne semble pas avoir donné les résultats mirobolants escomptés puisque le système d'éducation en entier est remis actuellement en question. Cette vieille redingote usée, malséante et absurde on veut nous la faire endosser de force ici! Si le MLF veut desservir la cause qu'il prétend défendre, qu'il continue dans la même veine. Les gens sérieux et sincères qui ont eu foi en lui le condamneront en voyant l'intransigence aveugle qui anime ses chefs. Quant à moi et à beaucoup d'autres, nous en avons assez de ces démolisseurs...

Roland Laporte, St-Lambert

trancher le plus haut tribunal du pays. Bornons-nous à constater, une fois de plus, que, par-delà la connaissance et l'intelligence de la loi qui les guident d'abord et avant tout, les juges s'inspirent plus souvent qu'on ne le pense d'une certaine philosophie sociale qui ne saurait être étrangère aux citoyens ordinaires et à l'opinion publique. Ceci pose tout le problème de la lettre et de l'esprit des lois. Dans la mesure où les tribunaux tendraient vers une interprétation trop exclusivement littérale des lois, ils risqueraient de devenir prisonniers d'un système qui leur rendrait très difficile l'exercice de leur fonction première, qui est de faire régner la justice tout court.

L'affaire des faux certificats

Nous n'avons fait que parcourir les principaux passages de l'imposant document de quelque 300 pages qu'a rendu public le juge Jacques Trahan dans la célèbre cause de Marcel Sauvé.

Ce jugement suit de très près les faits. Il est difficile d'en saisir toute la portée sans avoir lu au complet les longs extraits de témoignages que cite le magistrat.

Mais on doit dès maintenant rendre hommage à la patience, à la minutie du juge qui s'est imposé ce très long travail afin de jeter un peu de lumière sur une affaire particulièrement ténébreuse.

Au moins trois avocats sortent de cette affaire avec quel-

ques plumes perdues. Me Guy Desjardins a sûrement péché, à une étape particulièrement névralgique d'une campagne électorale, par imprudence et précipitation: au moment le plus important de la campagne de 1962, il a lancé de très graves accusations contre l'organisateur principal d'un parti politique, sans même avoir vérifié les noms des informateurs d'où étaient venus les renseignements incriminés.

Me Jean-Paul Grégoire se fait dire en termes plus qu'à la mémoire courte, à tout le moins nébuleuse: en quoi il ressemble dangereusement à un grand nombre de témoins qui apparaissent de nos jours devant les tribunaux. Me Claude Danis a l'air du type qui a voulu jouer sur deux tableaux en même temps; il se fait reprocher avec raison d'avoir posé, dans l'exercice de sa profession, des actes "que la Cour ne peut approuver".

Quant aux "hautes" origines de cette affaire, elles demeurent mystérieuses. Certains

tiennent encore mordicus à la thèse voulant que cette supercherie très grave ait été montée de toutes pièces par des dirigeants du parti libéral. A bien y penser, nous ne sommes pas sûr que cette thèse soit la seule plausible. Il est fort possible que la machination ait été bel et bien conçue par des éléments de bas étage, par ces chevaliers d'industrie qui font profession d'exploiter, au moment opportun, les désirs passionnés de victoire de certains organisateurs politiques. Nous nous trompons peut-être. C'est sûrement ce que doit penser, par exemple, M. André Lagarde. En l'absence d'indications plus claires, il appartient à celui-ci de pousser l'affaire plus loin.

M. Lagarde aura toujours la consolation d'espérer que, s'il réussit à remonter jusqu'au fond de l'histoire, il deviendra éligible pour l'une de ces médailles de bronze que le procureur général a promis de décerner un jour aux "collaborateurs" de la justice...

C. R.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Rédacteur en chef
André LAURENDEAU Rédacteur en chef adjoint
Paul SAURIOU Directeur de l'information
Michel ROY Directeur de l'information
Arthur LEFEBVRE Trésorier

"Le Devoir" est imprimé au no 434, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Allure au Canada \$15. À l'étranger: \$30. Edition du samedi: \$3. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 484-1361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES



M. Davie Fulton, ex-leader du parti conservateur de la Colombie-Britannique, l'un des candidats les plus sérieux à la succession de M. Diefenbaker, terminait cette semaine une tournée d'allocutions dans l'est canadien. Il a répondu aux questions de notre reporter.

(Photos Le Devoir par Donati)

Fulton: les ententes Paris-Québec minent le concept confédératif

Interview recueillie par Jean-V. DUFRESNE

M. E. Davie Fulton, ex-ministre de la justice dans le cabinet conservateur, s'oppose résolument à l'extension des compétences provinciales dans le champ des relations internationales, et reproche fermement à MM. Pearson et Lesage de s'être entretenus "secrètement" sur les modalités d'un accord qui intéresse toutes les provinces.

Dans une entrevue exclusive qu'il accordait cette semaine au DEVOIR, l'ex-chef du parti conservateur de la Colombie-Britannique, l'un de ceux que l'on ne s'étonnerait pas de voir pressentir à la succession de M. Diefenbaker, a exprimé la crainte qu'une telle initiative constitutionnelle pourrait non seulement conduire à l'absurdité diplomatique si elle était imitée par d'autres provinces, mais saper à sa base même le concept confédératif. — "Le seul appui, a-t-il dit, sur lequel notre entité politique nationale peut reposer."

"Je ne crois pas que déléguer à une province le pouvoir de sceller des accords avec des pays étrangers constitue un prolongement logique de la souveraineté provinciale telle que la définit la constitution actuelle", a déclaré M. Fulton.

"C'est là à mon sens une déformation injustifiée et inacceptable de la notion des compétences provinciales auxquelles la confédération canadienne assigne un caractère essentiellement domestique", a ajouté l'artisan de la formule Fulton-Favreau.

La passation d'un accord récent entre la France et le Québec pour un échange de professeurs, et l'éventualité d'une deuxième entente de caractère culturel entre les deux pays soulèvent de nouveau, après une vingtaine d'années peut-être, le problème des relations entre les provinces canadiennes et des États étrangers, mais le climat politique actuel dans le Québec rend plus délicate la solution de ce conflit.

Les uns prétendent que le gouvernement fédéral outre-passe ses pouvoirs en signant des accords internationaux qui affectent des compétences que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a assignées aux provinces.

Les autres soutiennent inversement que l'attribution d'une compétence constitutionnelle à une province n'implique pas que son exercice s'étende au-delà des frontières du pays.

L'accord-cadre, un compromis peut-être désirable, mais qui commande la prudence

M. Fulton ne nie pas que la formulation d'un accord-cadre fédéral-provincial, à l'intérieur duquel les provinces pourraient conclure ensuite des ententes avec des États étrangers, puisse offrir un élément de compromis désirable, autant pour satisfaire aux aspirations des provinces que pour assurer l'intégrité des prérogatives fédérales.

Sans vouloir suggérer une formule concrète, il soutient cependant que l'on devrait y définir avec beaucoup de minutie les droits et les pouvoirs de chacun, car il doit exister des limites bien tangibles à l'initiative d'envoyer des délégations provinciales à gauche et à droite dans le monde.

"Dépassez de peu ces limites, et vous vous rendez compte que les provinces sont bel et bien en train de signer des traités, et comme je l'ai dit, c'est là un concept inadmissible", a-t-il souligné.

Mais il semble que d'autres provinces se soient autorisées de ce concept depuis déjà plusieurs années, lui avons-nous fait observer.

"Dans les limites qui me viennent à l'esprit, je ne vois pas pourquoi les représentants d'une province ne pourraient pas discuter avec leurs collègues étrangers, pourvu toutefois que les autorités nationales aient été informées préalablement de ce qu'il serait peut-être souhaitable d'accomplir", a-t-il répondu.

"Mais je crois qu'on devrait associer le gouvernement national à ces négociations dès le premier jour. Là-dessus, je critique fermement MM. Pearson et Lesage pour avoir discuté secrètement des pouvoirs conventionnels, car ils intéressent l'ensemble du Canada."

Mais le problème existe, il faudra bien pouvoir un jour le régler.

"Le Québec a soulevé un point de vue; en tout cas ceux qui parlent pour lui; certes il faut dissiper la confusion de l'article 132, et c'est l'une des raisons, qui ne manque pas d'intérêt historique, si j'ose dire, pour lesquelles nous refusâmes en 1961 d'engager la conférence du rapatriement sur le terrain des amendements, car alors, nous le savions, les provinces exigeraient telle et telle modification et, dis-je alors aux délégués, nous, du gouvernement fédéral, nous, soulevâmes l'article 132, parce que nous croyions qu'il était essentiel de préciser clairement les pouvoirs conventionnels du Canada."

L'article 132: il fallait d'abord adopter une formule de rapatriement

M. Fulton estime que les délégués auraient ainsi consacré tout leur temps à étudier des amendements sur lesquels personne n'aurait pu s'entendre, de sorte qu'ils ne seraient jamais parvenus à se mettre d'accord sur une formule de rapatriement.

C'est alors, rappelle l'ancien ministre de la justice, que le Québec "insista pour discuter un amendement précis, l'article 91-1 (qui confère au gouvernement fédéral le pouvoir d'amender unilatéralement les articles dont l'AANB lui attribue la juridiction); c'était le prix, plus ou moins, de son consentement à négocier la formule de rapatriement."

"Nous avons refusé. Il était entendu que nous nous réunissions, non pour discuter d'un amendement distinct, mais d'une formule de rapatriement et d'amendement de la constitution. Nous ne pouvions nous départir de cette règle, qui avait été adoptée à l'origine, sans quoi la conférence tombait en panne, et nous étions dans le marasme."

"Mais l'expliquai que mon gouvernement réunirait une conférence pour discuter de 91-1 ou de tout autre article tandis que nous, nous soulevâmes 132. Depuis, M. Pearson a cru bon, sagement ou non, de renoncer à l'article 91-1, et il n'a rien obtenu en retour, en tout cas les provinces possèdent toujours, elles, le pouvoir de marchander sur l'article sur les traités", a expliqué M. Fulton.

— Vous avez déclaré cette semaine à Québec qu'on ne saurait imposer de force au Québec la formule d'amendement à la constitution. Croyez-vous que le Canada y gagnerait davantage à adopter une nouvelle formule d'amendement, même si les gouvernements provinciaux la sanctionnaient dans leurs législatures, s'il se manifestait chez des personnes raisonnables une opposition même minoritaire? Il nous semble que l'unanimité populaire est indispensable si l'on veut adopter cette formule; or, à l'heure actuelle, dans le Québec, et aussi dans les autres provinces, l'unanimité se fait de plus en plus divergente. Et l'on a l'impression que les gouvernements ont été pressés d'adopter la formule avant même d'avoir entendu toutes les revendications. Vous avez participé à la rédaction du document de 1961, il porte votre nom: aujourd'hui, après quatre ans, croyez-vous que la population canadienne l'ait suffisamment compris? Après tout, cette constitution sera la sienne...

"Je ne le crois pas, pour ma part, et c'est extrêmement malheureux. Mais la raison est bien simple. La formule d'amendement n'a été soumise à aucune législation, y compris le parlement fédéral (Québec n'ayant pas encore donné sa réponse), de sorte que les seuls débats sur la question ont été ceux d'experts, dont le rôle n'est pas la compétence, mais qui l'ont forcément envisagée sous un angle législatif, bien souvent, ou alors on y cherchait des poux."

"Il y eut, et il y a encore, de ces vastes déclarations qui n'ont jamais été soumises à l'épreuve d'un débat loyal à la Chambre; à savoir si la formule est acceptable, quels sont ses avantages, ses faiblesses, ses défauts, quelles modifications l'on devrait y apporter, ce genre de discussion n'a jamais eu lieu, et c'est pourtant essentiel!"

"Les positions extrémistes seront exprimées aussi, toutes sortes de prétentions qui dissimulent parfois la partisanerie; c'est pourquoi, à les entendre soutenir que cette formule est un carcan, ou alors qu'elle risque de balkaniser le pays, et que personne n'a jamais réellement expliqué, il ne me reste plus qu'à concéder, et le l'ai dit à Québec, qu'à tout prendre peut-être possédons-nous là un document qui fait la part des choses entre un extrême et un autre..."

Les griefs contre la formule s'adressent davantage à la constitution actuelle

— Mais cet extrémisme là que vous écarter, il exprime malgré tout une situation, il témoigne d'un si large éventail de sentiments qu'on peut se demander s'il serait sage de se prononcer maintenant, d'une manière définitive, sur un document qui engage notre avenir à tous.

"Retenez bien ceci: la formule n'accomplit que des changements mineurs, elle codifie surtout ce que nous avions toujours fait dans le passé, sauf que nous n'irons plus à Londres."

"Ce que les gens reprochent à la formule, ils le reprochent à vrai dire à la constitution elle-même; ils ne s'opposent pas à la formule en soi, mais ils disent, au fond, la constitution ne devrait pas être ainsi, nous voulons une constitution articulée; alors la constitution devrait se prêter à l'amendement avec la plus grande aisance; les autres disent que la constitution devrait être rigide et devenir un document presque immuable."

"Je ne prétends pas qu'il n'y a pas place pour ces deux positions. Mais ce sont là des critiques qui s'adressent à la constitution que nous connaissons, et non des critiques contre la formule elle-même."

"Alors je dis, qu'on rapatrie la constitution, et l'on verra ensuite si elle doit être flexible ou pas, ou si elle devrait être conservée comme elle existe."

— On soutient que cette formule d'amendement à la constitution constitue en soit un amendement à la constitution elle-même, puisqu'elle ne pourra être amendée que de telle manière, et que le pouvoir même de l'amender s'y trouve limité.

"Dans la mesure où les pouvoirs d'amender la constitution affectent le partage des pouvoirs entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, la formule ne fait que codifier dans une loi une des réalités politiques du pays."

"Jamais au Canada les pouvoirs législatifs ont-ils été modifiés sans les concours des gouvernements provinciaux, et c'était pourtant possible, théoriquement, au risque évidemment de démolir la confédération, car aucun gouvernement sain d'esprit n'oserait toucher aux pouvoirs constitutionnels sans consulter les provinces; mais alors pourquoi ne pas l'écrire dans un document? C'est ce qu'a fait la formule d'amendement."

Si M. Fulton trouve son adoption pressante, et qu'il continue de réclamer la tenue de conférences constitutionnelles ou de comités parlementaires provinciaux, à l'exemple du Québec, il ne va pas jusqu'à partager l'opinion exprimée dans le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton, qui affirme qu'il existe un état de "crise" au Canada.

"Je ne crois pas que nous traversons une crise, ni même que nous soyons au bord de la crise, ou que nous risquions d'y

tomber. Les problèmes sont sérieux, il faut y apporter une solution, mais je ne me prononcerais pas sur les échéances", dit-il.

Un objectif: comprendre les mobiles profonds de la confédération

Cependant il est difficile de résoudre ces problèmes, à cause d'un manque de compréhension des mobiles profonds de la confédération, de cette "entente de base" qui a fait que nous avons pu, jusqu'à ce jour, nous entendre. Et voilà que nous risquons de compromettre ce concept, unique, splendide, qui prône l'unité politique et la diversité de culture, et l'égalité des aspirations."

"Pour plusieurs années les droits conféraient une égalité de fait. Mais depuis deux générations les garanties constitutionnelles ne sont plus convenables; le Canadien français est libre d'aller en Colombie-Britannique mais il doit cesser d'être Canadien français, et ses enfants aussi; si l'on songe que nous, anglophones, pouvons vivre au Québec sans nous renier, à même l'impôt des contribuables, il me paraît impossible de nier que les Canadiens français ont raison lorsqu'ils disent: "Oui, nous sommes égaux, mais vous êtes plus égaux que nous".

"Alors se pose au Canadien français la question de savoir s'il est possible de vivre en 1967 le concept d'égalité dont l'AANB manifestait clairement l'intention un siècle plus tôt en protégeant sa culture, sa langue, sa religion, sa propriété, etc."

"Il s'agit de savoir pour nous, Canadien anglais, si nous sommes disposés à reviser ce concept, et le rendre valable dans ce siècle et l'autre, comme il le fut dans le dernier."

"Cela ne peut s'imposer. Rien n'est plus hypocrite, plus faux, qu'un politicien anglophone qui dirait: élevez-moi demain, et je verrai à ce que tout le Canada parle les deux langues!"

"Et il serait illusoire pour les Canadiens français de s'attendre à pouvoir parler leur langue demain dans quelque coin isolé de Colombie-Britannique."

"Il serait à notre avantage, et dans le domaine du possible, qu'il existe dans tous les grandes agglomérations des centres de culture canadiens-français où le francophone pourrait envoyer ses enfants à l'école."

"C'est peu, et peut-être pas assez, j'en suis même sûr, mais nous devrions aller au moins jusque là, comme départ, pour reconnaître cette égalité."

"Il faudrait accomplir des efforts analogues pour redresser le partage dans la fonction publique, les grandes entreprises, etc. Nous devons accepter de modifier nos relations constitutionnelles, car l'AANB fut conçue pour régler les problèmes du XIXe siècle. Mais il faut se prémunir cependant contre la tentation de penser que toutes les concessions devraient jouer en faveur des provinces; c'est une tendance dangereuse, qui m'inquiète, j'y vois une réponse assez peu réaliste à nos problèmes, car l'inverse est vrai; certains problèmes dévolus aux compétences provinciales ont pris depuis le siècle dernier une ampleur de caractère national, le développement urbain est un exemple; il existe dans toutes les grandes villes du pays, c'est un problème qui confronte tout le Canada. Que l'urbanisme soit une compétence provinciale, faut-il en déduire que le gouvernement fédéral n'a aucune responsabilité dans le développement des villes?"

"Le transfert de certains pouvoirs pourrait fournir un élément de réponse"

"Il m'apparaît peu réaliste de refuser au gouvernement fédéral le droit de contribuer à la solution de certains problèmes d'envergure nationale simplement parce que ceux-ci relèvent des provinces de par la constitution."

"Il s'ensuit que le transfert de certains champs de l'action provinciale pourrait constituer un élément de réponse. Une autre solution résiderait dans la formulation d'accords inter-gouvernementaux, ou de programme à frais partagés, bien que je n'ignore pas que cette formule soit impopulaire dans le Québec à l'heure actuelle."

"Mais de telles initiatives permettraient de tirer parti de la force du gouvernement fédéral pour régler des problèmes qui sont de la compétence provinciale, le je reconnais, mais qui ont pris, je le répète une envergure nationale."

"Participer à la solution d'un problème n'implique pas nécessairement un échange de compétences législatives ou constitutionnelles; souligne M. Fulton.

"J'aimerais que les chefs politiques retiennent cela. Il me semble que c'est folie que de répondre au gouvernement fédéral, n'entrez pas ici, restez à la porte, on ne vous veut pas de votre aide."

"Je tente de suggérer une démarche: si nous voulons des solutions nationales, efficaces à la solution de certains de nos problèmes qui possèdent une dimension nationale, nous devons peut-être accepter d'accorder une plus grande part de responsabilités aux autorités fédérales, soit par le truchement d'amendements constitutionnels, ou par l'adoption de programmes conjoints."

"Ceci nous amène au problème économique. Lequel est le plus urgent, l'expansion urbaine, le problème de la main-d'œuvre, l'expansion du secteur secondaire, le commerce extérieur? Ici encore les gouvernements doivent se réunir et s'entendre sur un ordre de priorités et sur les méthodes qu'il faut appliquer à leur solution."

"Cela se fera-t-il par un rajustement de responsabilités constitutionnelles et un nouveau partage des sources de revenus? Peut-être pouvons-nous y arriver sans effectuer des transferts,

en trouvant une méthode pratique dans le cadre de la constitution actuelle."

"Mais il faut une approche commune. Tout cela peut être accompli avec une excellente coopération, dès que nous nous serons entendus sur le concept de base, le genre d'union que les Canadiens veulent réaliser, et sur la nécessité de poursuivre cette union sur la base de l'égalité dans une union politique nationale."

Moderniser la confédération en reniant le "concept de base", c'est la détruire

— Vous déclariez en mars dernier: "Le concept de base de la confédération est sain en principe et nous ne devrions pas l'altérer". Et à propos de nos difficultés: "Ces problèmes ne retrouveront leur véritable perspective que si nous les appliquons dans le sens de ce concept de base". Il semble que l'hypothèse à laquelle vous adhérez repose sur un concept unique, que l'on doit accepter sans s'interroger, si le dialogue doit avoir lieu, un peu comme un dogme: hors de ce concept, point de salut national. Comme si on ne pouvait devoir accepter qu'un concept, celui d'un régime confédératif donné; avouons-nous le droit, aujourd'hui, de nous arrêter là, et refuser d'inventorier davantage l'arsenal des solutions collectives; pouvons-nous prétendre que nous devons nous entendre sur une formule, une seule, et sinon, qu'il n'y a plus d'espoir. Le régime confédératif a évolué, la situation historique aussi, certains problèmes n'existaient pas en 1867, d'autres ont pris une telle importance qu'ils ont pour ainsi dire changé de nature!"

"En somme vous suggérez que si tout était à recommencer, en 1967, nous devrions posséder dix États distincts au lieu d'une nation et dix provinces, n'est-ce pas?"

— "Vous simplifiez la question. Ce concept de base, la confédération, ne vous apparaît-il pas si vaste, capable d'embrasser des modes d'applications, des interprétations qui vont jusqu'à contredire la notion historique que l'on s'en fait, suivant que l'on est anglophone ou francophone. Certains Canadiens français soutiennent par exemple qu'un nombre plus restreint de provinces, précisément, nanties de pouvoirs accrus, mais associées dans une entreprise commune, seraient obligés d'établir entre elles des liens plus étroits, et plus compromettants, que ceux qui les unissent à l'heure actuelle, et que tel est le sens véritable, organique, d'une confédération; d'autres soutiennent au contraire que cela détruirait la confédération, parce qu'ils donnent à ce régime un sens historique bien précis, presque trop loyal, pour ainsi dire. M. Diefenbaker pour sa part, prononce rarement ce mot confédération sans y accoler celui de John A. Macdonald..."

"Je ne suis pas d'accord. Ce n'est sûrement pas le propre du parti, et je crois que l'ensemble des Canadiens partagent cette opinion, à l'intérieur comme à l'extérieur du parti, sans quoi le Canada cesserait d'exister. Si ce point de vue n'est pas valable, alors je crois en effet que le Canada va cesser d'être. Qu'on s'interroge, qu'on en discute, je suis d'accord, et on devrait le permettre par tous les moyens, mais je pense justement que la majorité va continuer de penser que la solution la plus valable pour sauvegarder le Canada dans sa perspective originale, consiste à moderniser la confédération dans les cadres du concept de base, celui de l'égalité dans l'union canadienne, d'où notre pays trouve son origine."

— De quelle manière pourrions-nous accomplir cette dualité, dynamique, organique, sans reconnaître au Québec un statut qui corresponde au fait, ou à l'hypothèse, celle du Québec? expression politique du Canada français", que soutient le premier ministre Lesage?

"Mais je prends à partie cette prétention de M. Lesage, si telle est sa position, — car je l'ignore personnellement —, parce que M. Lesage alors veut contenir les Canadiens français dans le Québec; je lance aux Canadiens français le défi de faire partie du Canada entier, d'apporter leur contribution, "d'aller dans l'ouest", oui, et sans cesser d'être Canadiens français..."

A VENDRE



Pointe du domaine, Ile Perrot — 6 appartements — Habitable été-hiver — Magnifique terrain de 138,000 pieds carrés (600 x 230), situé sur les bords du lac Saint-Louis — Alimentée à l'eau de source naturelle — 220 — Garage attenant pour deux autos (24 x 24) — Peut être transformée en centre de vacances, en club de yacht — Aucune offre raisonnable refusée — Pour information appelez: 669-0221.

il y a plusieurs façons d'essayer d'apprendre l'anglais

(avec des livres, des disques, des appareils électroniques ou des soi-disant experts)

mais il n'y a qu'une façon d'apprendre vite et bien:
à l'école BERLITZ — langues vivantes

Les Ecoles Berlitz possèdent les méthodes les plus directes, les plus progressives, les plus rapides et les plus efficaces

montréal
845-1161

ottawa
232-5343

québec
529-6161

toronto
924-7773

théâtre • musique • cinéma • variétés

le bruit de la ville

LEN LYE

Le célèbre cinéaste expérimental et précurseur de Norman McLaren, Len Lye, présentera ce soir à l'Auditorium de l'ONF, à 20h.30, une rétrospective de son œuvre cinématographique, sous l'égide de la Cinéma-thèque canadienne.

Onze de ses plus célèbres films, en particulier "Free Radicals", qui gagna la médaille d'argent du cinéma expérimental à l'Exposition Universelle de Bruxelles en 1958, seront montrés — dont plusieurs pour la première fois au Canada. Norman McLaren présentera Len Lye. Entrée libre.

PIANO

Au terme de la seconde épreuve éliminatoire du Festival international de piano, le président du jury, M. le juge Charles-Auguste Bertrand, a fait connaître les noms des 12 lauréats: Verda Ermann, de Turquie; Christiane Billaud, Catherine Silié, et Jean-Claude Ponnelle, de France; Csilla Szabo, de Hongrie; Michael Studer, de Suisse; Jeffrey Seigel, Eugène Pridonoff, Michael Rogers, François Joël Thiolier, Arthur Fennimore, et Albert Lotto, des États-Unis. Ces 12 lauréats se feront entendre en concert avec orchestre à la Place des Arts, du 14 au 19 juin inclusivement.

LEVEILLÉE

Le chansonnier canadien Claude Léveillé est arrivé à Montréal hier, venant de Paris, en vue de la création au théâtre de Marjolaine de "Il était une saison", une comédie musicale inspirée du "Misanthrope" de Molière et dont il a composé la musique. Il a été accueilli à son arrivée par Marjolaine Hébert ainsi que par Marcel Dubé, auteur de l'adaptation, et Louis-Georges Carrier, qui en fait la mise en scène.

LASALLE

La remise des certificats de diplômes et brevets d'enseignement de la diction française aux élèves du Conservatoire Lassalle aura lieu demain 5 juin à 10h.30 du matin, dans l'Auditorium de l'Université de Montréal, sous la présidence d'honneur de M. le Consul général de France et de madame Philippe Benoist.

MUSEE

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal annonce aujourd'hui son programme d'été. Durant les mois de juin, juillet et août, le Musée sera ouvert du lundi jusqu'au samedi inclusivement de 10h. à 17h. Le Musée fera ses portes les mercredis soir pendant l'été. La bibliothèque ainsi que le Café du Musée seront également fermés.

horaires des spectacles

THEATRE

PLACE DES ARTS — Royal Ballet: 8.30
COMEDIE CANADIENNE — "Spring Thaw 65": 8.30
EGREGORE — "Cet animal étrange": 8.30
THEATRE DE LA PLACE — "Nouveaux Dieux": 9.00; Sam.: 8.00
10.30. Relâche lundi.
LA POUTRIERE — "Un couple parfait": 8.30
RIDEAU VERT — "Les Fourberies de Scapin": 8.30; Dim.: 2.30 - 7.30
SALTIMBANQUES — "Les Bonnes": Ven. Sam. Dim.: 8.45

CINEMA

ALOUETTE — "My Fair Lady": 8.00
nuit. sam. dim.: 2.00
AVENUE — "French Dressing": 1.40 - 3.40 - 5.25 - 7.30 - 9.30
BLOND — "L'ange noir du Mississippi": 12.20 - 3.38 - 6.36 - 9.34
— "L'incendie de Hong-Kong": 1.56 - 5.14 - 8.32
CANADIEN — "Le Gondolier": 12.00 - 3.20 - 6.30 - 10.00 — "Au nom de Dieu": 1.30 - 4.50 - 8.10
CHAMPLAIN — "Chambre indiscreète": 1.57 - 6.00 - 9.58 — "A la française": 12.05 - 5.03 - 8.01
CAPITOL — "Major Dundee": 10.00 - 12.10 - 2.25 - 4.40 - 7.00 - 9.20
CINEMA FESTIVAL — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30; Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
CHATEAU — "Sandokan the Great": 12.50 - 4.20 - 7.30 - 10.00
Heure: 2.40 - 6.15 - 9.45
CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "Circus World": 8h.30 tous les soirs, 3h. merc. et sam. — Dim.: 1.00 - 4.45 - 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — "La cuisine au beurre": 7.30 - 9.30; Sam. et dim.: 1.10 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.30
ELYSEE — Resnais — "Le Désert rouge": du lun. au ven.: 7.30 - 9.30; sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
Eisenstein — "Festival Humphrey Bogart": lun. au ven.: 7.30 - 9.30; sam.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30; dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30
EMPIRE — "The Easy Life": 6.15 - 10.00; "L'héritage de la chair": 8.15. Dim. à partir de 1.00
FRANCAIS — "Call girls, Société anonyme": 10.15 - 1.30 - 4.45 - 8.05 — "L'ange blonde de la jungle": 11.50 - 3.00 - 6.20 - 9.40
GRANADA — "L'ange blonde de la jungle": 1.30 - 4.50 - 8.15 — "Call girls, société anonyme": 3.00 - 6.25 - 9.45
JEAN-TALON — "Peau de Banane": 7.30 - 9.30; Dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

RADIO-SELECTION

CBF et CBF-FM
Vendredi, 4 juin
• A CBF-FM, à 1 h. 10, Matinée symphonique. Au programme, une Suite de Purcell, arr. de Barbirolli, avec l'Orchestre Philharmonique pour alto et orchestre, de Gyula David, dir. Ferenc Frenkel; Symphonie en ré mineur, de Beethoven, dir. Paul Paray; Namouna, de Lalo, dir. Jean Martinon.
• A 1 h. 30, Une demi-heure avec les belles histoires des pays d'en bas, texte de Louise Durois.
• A 4 h. 15, Folies musicales, à 2 heures, Rang viennois, de Strauss.
• A 2 h. 30 et à 10 h. 30, Est-ce ainsi que les hommes vivent?
• Aux Chefs-d'œuvre de la musique, à 3 heures, Suite de ballet, de Lully; Concerto en ré mineur pour clarinette, de Spohr, avec le concertino de Germain de Peyer; 2e Symphonie de Beethoven, de Peyer; 2e Symphonie de Beethoven, de Peyer.

HORAIRES DE LA TELEVISION

VENDREDI 4 JUIN
CBFT 12
12.00 Musique
1.35 Téléjournal
2.00 Long métrage
"La belle enroulée"
comédie - américain
3.30 Long métrage
"Paris musical"
com. - français
5.00 Boléro
5.30 Radisson
6.30 Gendarmerie royale
7.00 Téléjournal
7.30 Aujourd'hui
8.00 Semaine
Canada-Suisse
8.30 Cinéma international
"Un nommé La Rocca"
drame franco-italien
10.15 Les affaires de l'Etat
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Cinéma
"Les Possédés"
drame franco-italien
CFTM 10
9.00 Miro
9.30 Bien l'bonjour
10.30 Cinéma-matin
"Dernière enquête de M. Tupper"
comédie - américain
12.00 Vanchettes
12.15 En matinée
"Cœur de St-Amour"
comédie - français

Succès des "Concerts Populaires" — à Maurice-Richard

par Gilles POTVIN

La deuxième saison des Concerts Populaires à l'Arena Maurice-Richard connaît, cet été encore, un franc succès à en juger par le public nombreux qui se pressait, mercredi soir, dans la vaste enceinte de l'est montréalais. Alexander Brott est de nouveau directeur artistique de cette série de 13 concerts hebdomadaires présentés par la Ville de Montréal avec l'appui financier de Kraft Foods Limited. A noter que tous les participants à ces concerts, chefs et solistes, sont Canadiens.

M. Brott était au pupitre mercredi et a dirigé un programme en hommage à l'Au-

triche avec le concours du soprano Marguerite Gignac. Cette soirée viennoise était plus axée sur Mozart et Schubert que sur le populaire répertoire à trois temps, Strauss etc., qui n'a fait son apparition que dans la dernière partie du programme.

Un orchestre symphonique complet a joué les ouvertures pour L'ENLEVEMENT AU SE-

22 manuscrits pour le Prix du Cercle du Livre de France

Vingt-deux manuscrits sont parvenus au bureau du Cercle du Livre de France avant la date limite pour le concours de cette année, c'est-à-dire avant le 25 mai. Ces vingt-deux manuscrits vont être répartis entre les membres du jury, afin de leur permettre de choisir les finalistes avant le 31 juillet. Chaque manuscrit en finale fera alors le tour de tous les membres du jury, qui est composé de: MM. Roger Duhamel, président; Guy Sylvestre, secrétaire; Mlle Jeanne Lapointe, MM. Jean Bérard, Jean-Ethier-Blais, Jean-Charles Bonenfant, Rev. Père Paul Guy, Paul L'Anglais, Jean Simard.

Comme tous les ans le Prix du Cercle du Livre de France sera attribué dans le courant du mois d'octobre à l'issue d'un déjeuner gastronomique au restaurant "Chez son Père" dont la date sera fixée dans le courant de l'été.

CE SOIR A 8H.15
Blue Bonnets
(Coursus tous les soirs, sauf le dimanche)
Cuisine réputée au restaurant "LE CENTAURE" dominant la piste.
Réservations: 735-2680. Immense terrain de stationnement.
Venez donc!

GAGNANT DE 8 d'académie
MEILLEUR FILM DE L'ANNEE.
Meilleur acteur: Rex Harrison
MAJ. 2H. MERC. 52. SAM. DIM. FETES: 52.50
SOIR A 8H. LUN. A JEU.: 53.00 VEN. SAM. DIM. ET FETES: 53.50
ALOUETTE
35 MILTON, 842-6053

BOGART
Festival
CE SOIR
Dark Passage
Petrified Forest
Enfants de 10 ans et plus admis aux matinées seulement

REPRISE
Les NOUVEAUX-DEUX
à compter du 1er juin
LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RESERVATIONS: 861-6665

CONCERT MOZART
léopold simoneau, renée morisset et victor bouchard avec le chœur des jeunes musicales et l'orchestre symphonique sous la direction de marcel laurencelle
place des arts
21 juin 8 h. 30 p.m.
\$4.00 \$3.00

MUSIQUE

Succès des "Concerts Populaires" — à Maurice-Richard

RAIL et DON GIOVANNI, ainsi que la SYMPHONIE INACHEVEE de Schubert. Rien de particulièrement distinctif dans l'interprétation, sauf un tempo trop lent pour L'ALLEGRO de la symphonie. Les musiciens ont joué proprement ces œuvres, comme tout le programme d'ailleurs, bien que l'on ne retrouve pas l'aisance habituelle quand il s'agit d'œuvres moins familières, comme par exemple l'air de Constance, dans L'ENLEVEMENT et la CHANSON DE MARIETTE de l'opéra DIE TOTE STADT de Erich Korngold.

Marguerite Gignac, dont on connaît la voix de soprano léger et le tempérament de souflette, n'a pas semblé toujours à l'aise dans le redoublable MARTEN ALLER-ARTEN de Mozart mais, a, par contre, mis beaucoup de vie et de charme dans les couplets d'Adèle de DIE FLE-

l'ouverture DIE FLEDERMAUS de Johann Strauss et les CONTES DES FORETS DE VIENNE.

Brott a également dirigé

Se SEM. Madeleine Stuart
Francine Noël
Isabelle Claude
mise-en-scène
Normand Choquette
LES BONNES
de Jean Zanet
Les Saltimbanques
coin Bonsecours et St-Paul
jeu. ven. sam. dim. 8.45 p.m.
Rés.: 727-4343

Première fois avec dialogues anglais!
A TOM JONES' WITH JETAWNY!
the Easy Life
ATTITUDE GASSMAN CATHERINE SPARK
Aussi: L'HERITAGE DE LA CHAIR
avec Jean-Paul Belmondo & Claudia Cardinale
Le soir à 8h.15 et 8h.15 p.m.
Dimanche à partir de 1h. p.m.
★ **EMPIRE** Cinéma de répertoire
451 OGILVY — 274-4521

LA SCALA
PAINEAU ET BEAUBIEN
721-5107
TOUS LES JOURS 12:20
3 FILMS
A cause, A cause d'une Femme
La Corde Raide
Une Gueule comme la Mienne

THEATRE DU RIDEAU VERT
CE SOIR, 8 h. 30
Dim.: 2.30 - 7.30
GRAND SUCCÈS!

LES FOURBERIES DE SCAPIN
de Molière
DU RIRE!!!
Billets d'étudiants: \$1.25 (Sauf samedi)
AU STELLA, 844-1793
4664 rue ST-DENIS

CIRCUS WORLD
en vedette: John WAYNE
Claudia CARDINALE • Rita HAYWORTH
4 DERNIERES semaines
AIR CLIMATISE
IMPERIAL CINERAMA
1430, Steuy, Montréal. AV. 8-7123 ou 5403
CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA CINERAMA

LES 2 PLUS GRANDES VEDETTES DE L'HEURE
JEANNE MOREAU JEAN-PAUL BELMONDO
6e sem.
Un succès vraiment miraculeux auprès de la presse et du public
PEAU DE BANANE
Sur semaine: 7.30, 9.30 Dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30
FESTIVAL JEAN-TALON
1206 rue STE CATHERINE JEAN-TALON et PÉRIE TEL 733-7000
TEL 222-8408 CENTRE COMMERCIAL BOULEVARD

LA COMEDIE LA PLUS COCASSE DE L'ANNEE!
"CHASSE A L'HOMME"
LE SHIBER KARIN BELMONDO KAN CLARK BRADY CLAUDE RICH
LES CHASSEURS CATHY DENEUVE FRANCIS DORLEAC MICHELINE PRESLE
Orpheum 2e MOIS
525 STE-CATHERINE OUEST 840-2103

MAVOR MOORE présente sa revue musicale
SPRING THAW '65
Avec: BARBARA HAMILTON DAVE BROADFOOT
BILLY COLE JACK DUFFY GAYLE LEFNE LIANE MARSHALL PETER MEWS DEAN REGAN MARYLYN STUART
CE SOIR
Représentations jusqu'au 20 juin seul.
Direction et chorégraphie de ALAN LUND
Chorégraphe adjoint Dean REGAN
Directeur musical: John Fenwick
Billets en vente de 10h. a.m. à 7h. p.m. Commandes postales acceptées
Du mardi au vendredi en soirée à 8 h. 30: \$2.00 — \$3.00 — \$4.00
Matinée du samedi à 2 h. 30: \$2.00 — \$3.00 — \$4.00
Samedi en soirée à 9 h. 15: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50
2 h. 30 et soirée à 7 h. 30: \$2.50 — \$3.50 — \$4.50
COMEDIE CANADIENNE

Fernandel mijote une bouillabaisse matrimoniale!!
FERNANDEL Un film de **GILLES GRANGIER** **BOURVIL**
LA Cuisine AU Beurre
Sam. Dim. 1.15 - 3.20 - 5.20 7.30 - 9.30
Sur semaine: 7.30 - 9.30
Le Dauphin
TEL. 721-6000 BEAUBIEN PRES IDEVILLE

La Poutrière
du 25 mai au 5 juin

UN COUPLE PARFAIT
d'Eugène Cloutier
Création canadienne
avec Nathalie Naubert Luce Guilbeault François Cartier Georges Carrère
Mise en scène: Jean FAUCHER
Du mardi au samedi à 8h.40
Réservation, tél. 526-0821
L'autobus (Longueuil 74) partant de Ste-Catherine-Papineau vous conduit directement à l'entrée de l'île
Prix: \$2.00, \$2.50, \$3.00

PARIS
une ville de plaisirs quand...
"PARIS NOUS APPARTIENT"
avec Betty Schneider à 7h.45 seul.
MUSICAL:
"PORTE DES LILAS"
avec Georges Brassens à 6h. et 10h.
VERDI
CINEMA d'Art et d'Essai
5380 boul. St-Laurent
Tél.: 277-4809

DERNIER SOIR:
Jeanne Moreau: "EVA"
Belmondo: "LETTER D'UNE NOVICE"

Place des Arts
Festival du Spectacle
du 7 au 12 juin
tous les soirs
de 7 p.m. à 12 p.m.

diffuseront tous les soirs devant le public
Projection de film par l'O.N.P.
Kiosque du théâtre
Comptoir du disque canadien
Spectacle continu de 7 p.m. à 10 p.m.

avec
Lucile Dumont
Renée Claude
Pierre Thériault
Equipe Chez Miville
Jacques Normand
Jean Duceppe
Michèle Tisseyre
Roger LeBel
Jean-Pierre Coallier
Roger Baulu
Pierre Chouinard
Fred Hill
Joël Denis
Margot Lefebvre
Monique Gaube
Pierre Lalonde
et plusieurs autres

A 10 heures tous les soirs, projections de longs métrages

Admission: \$1.00

Samedi, le 12 juin
Gala de clôture du Congrès avec les chansonniers

Remise des trophées du Congrès par les Couche-tard
Billet: \$2.50

L'univers féminin

Un GRAIN de SEL à la mode persane

Dans un fort bel album touristique remis aux journalistes lors du passage à Montréal de l'impératrice d'Iran, Farah Diba, nous extrayons pour vous, cette semaine, trois recettes de cuisine persane. Elles nous ont été fournies par Mme Zafari.

L'Iran est bien connu pour ses fruits et les ménagères iraniennes préparent souvent de délicieux plats de riz, des soupes, des sauces avec des fruits frais ou secs — aussi naturellement que des confitures. Voici donc une première recette aux cerises.

Riz aux cerises aigres

"Albalou Polo"

- 1 livre de riz (2 1/2 tasses)
morceaux de sel dans un petit sac
1 1/2 tasse de cerises aigres dénoyautées
1 1/2 tasse de sucre
1 tasse de beurre
1 1/2 tasse d'eau chaude
1 livre d'agneau ou de poulet

Laver soigneusement le riz, le couvrir d'eau tiède et y mettre le petit sac de sel — laisser reposer la nuit ou au moins deux heures.

Couper la viande en petits cubes, la cuire dans 4 tasses d'eau et 1 cuiller à thé de sel.

Mettre à cuire dans un autre récipient les cerises aigres, le sucre et un peu d'eau jusqu'à ce que les cerises soient cuites.

Mettre 1 litre d'eau dans un grand récipient et porter à ébullition.

Y ajouter une tasse de l'eau dans laquelle le riz a trempé, écumer.

Égoutter et verser le peu à peu dans l'eau bouillante (s'assurer auparavant qu'il n'est pas trop salé; s'il l'est, le rincer).

Fondre le beurre dans une 1/2 tasse d'eau chaude. Retirer une moitié de ce mélange.

Verser le riz dans la moitié restante avec les cerises. Couvrir et mettre à petit feu.

Au bout de 10 minutes, retirer le couvercle, enfoncer un couteau dans le riz, si la vapeur sort, verser le beurre fondu retiré précédemment. Couvrir avec le "damkoni". (1). Laisser cuire à petit feu jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'eau, ou placer la marmite sans couvercle dans un four tiède.

Retirer du feu, après 2 ou 3 minutes retirer le "damkoni". Verser le riz rouge sur le plat et placer la viande cuite dessus ou mélangée au riz.

Fondre une 1/2 tasse de beurre et verser sur le riz.

Une couche de riz adhère au fond de la marmite; la détacher et servir sur un autre plat. Cette couche de riz rôtie s'appelle "Tadig".

(1) "Damkoni" est une sorte de couvercle fait de rapia enveloppée dans une serviette épaisse qui absorbe la vapeur à la fin de la cuisson du riz. Si l'on ne dispose pas d'un "damkoni", envelopper le couvercle dans une serviette.

Poulet grillé

"Djoudjeh Kabab"

- 1 petit poulet
2 cuillères à soupe de jus de citron
1 cuiller à thé de safran
1 1/4 de morceau de sucre
1 cuiller à thé de sel
1/2 cuiller à thé de poivre
2 cuillères à soupe de beurre
2 cuillères à soupe d'eau chaude

Nettoyer et laver le poulet, le couper en morceaux.

Fondre le beurre, y ajouter l'eau chaude, le jus de citron, le sel et le poivre.

Moudre le safran avec 1/4 de morceau de sucre et l'ajouter au mélange précédent.

Laisser mariner les morceaux de poulet dans ce mélange. Mettre ces morceaux sur une broche. Tourner cette broche au-dessus d'un feu de charbon — mouiller le poulet pendant sa cuisson avec le mélange précédent.

Servir chaud entre des morceaux de pain iranien, sortes de galettes plates sans levain.

Aubergines farcies

"Dolmeh Badendjan"

- 4 belles aubergines
1 kg de viande
1 gros oignon haché
1/2 tasse d'amandes finement hachées
1/4 de tasse de zeste d'orange
1 cuiller à thé de cannelle
1/2 cuiller à thé de poivre
2 cuillères à thé de sel
2 tasses (400 gr.) de beurre
1 cuiller à thé de safran
1 tasse de riz

Peler les aubergines, les saler, les laisser égoutter 1 heure au moins. Laver les aubergines, les sécher. Vider les aubergines; conserver le dessus. Faire cuire le riz dans 2 tasses d'eau à petit feu. Fondre 2 cuillères à soupe de beurre, y faire revenir les oignons et la viande. Moudre le safran avec 1/4 de morceau de sucre.

Fondre le beurre et y frire soigneusement les aubergines. Faire bouillir le zeste d'orange dans de l'eau chaude et égoutter. Mélanger la viande, le riz, les amandes, le zeste d'orange et assaisonner.

Remplir les aubergines de ce mélange, refermer avec les dessus que l'on a conservés.

Les mettre à cuire en ajoutant 1 tasse d'eau et le beurre restant.

Servir dans un plat décoré d'estragon et de menthe.

Ce plat peut se manger chaud ou froid.

Les femmes doivent créer elles-mêmes leurs propres conditions d'existence

— Claire KIRKLAND-CASGRAIN

par Thérèse BERNIER, de la Presse Canadienne

Le Conseil des Femmes membres de la Chambre de commerce de Montréal rendait hommage mercredi soir à Mme Claire Kirkland-Casgrain, ministre des Transports et Communications au Québec, en lui décernant le titre de "Femme de l'année".

A cette occasion un dîner réunissant plus de 250 convives était offert en l'honneur de la première femme ministre au gouvernement de la province.

Parmi cette brillante assemblée, la "femme de l'année" vêtue d'une très seyante robe bleu turquoise rebrodée de motifs de perles blanches, était entourée du président de la Chambre de Commerce de Montréal, M. Roger Charbonneau, la présidente du Conseil féminin, Mme Laurette Robillard, et les membres de l'exécutif de l'association.

Dans son allocution, Mme Kirkland-Casgrain a noté que le groupement, en portant son choix sur une politicienne, souligne l'importance de présences féminines au niveau des décisions qui engagent la nation tout entière.

"La Femme de l'année, tel que j'en comprends le rôle, est le symbole de ce que chacune d'entre vous a accompli dans des domaines respectifs", a souligné le ministre.

"Sans le courage, la ténacité, le travail admirable de femmes de valeur telles que vous toutes, il n'aurait sans doute jamais été possible à une femme de faire partie du gouvernement de notre province", d'ajouter la conférencière. Ce titre est le témoignage d'une nouvelle ambiance d'évolution accélérée dans



un travail commun visant à la construction du Québec moderne.

Un préjugé disparaît

Le fait qu'on accorde à une femme le droit de remplir un rôle direct dans le développement de son pays, indique la disparition d'un ancien préjugé.

"Les dimensions de notre vie s'élargissent, et il est désormais possible d'influer sur le cours de notre histoire et de créer nous-mêmes nos conditions d'existence", a dit Mme Kirkland-Casgrain, en ajoutant que la femme, en plus d'être épouse et mère, doit assumer les responsabilités de sa triple vie sociale, politique et culturelle.

Parlant de l'avenir du pays, le ministre a souligné les craintes de certaines minorités

françaises de deux autres provinces canadiennes qui considèrent le Québec comme le berceau de leur langue, de leurs aspirations, "et ne peuvent s'empêcher de voir les agissements de certains groupes séparatistes, non seulement comme une grave menace à l'existence même de leurs groupements, mais aussi à leur existence propre".

Mme Kirkland-Casgrain a rappelé les sacrifices que ces groupements francophones à l'extérieur du Québec ont fait pour conserver leur langue, leur culture et leurs traditions.

"Il ne faudrait pas", a-t-elle ajouté, "que cette dynamique renaissance du Québec, événement le plus significatif de l'histoire du Canada au 20^e siècle, se solde en définitive pour les minorités francophones du pays, par un lamentable échec".

250,000 parents de langue anglaise critiquent les réclames télévisées, les jeux d'horreur et les écoles séparées

VANCOUVER — Les représentants des 250,000 membres de l'Association canadienne des parents et des instituteurs ont formulé des critiques au sujet des commerciaux de télévision, des armes-jouets, des jeux d'horreur et des écoles séparées canadiennes.

Au cours de l'assemblée annuelle des Fédérations d'école, parents-instituteurs, les délégués ont adopté hier des résolutions sur tous les sujets à l'étude, sauf sur le bilinguisme qu'ils ont pris en délibéré durant de vifs débats.

L'une des résolutions réclame un projet de recherches importantes sur les possibilités éducatives de la télévision et sur les dangers possibles qu'elle représente pour la jeunesse.

Le surintendant des écoles de Bridgeport, Nouvelle-Ecosse, M. C.E. Edward a déclaré: "Une grande partie de ce que nos enfants voient à la télévision sappe le travail effectué dans les écoles". Il a fait savoir aux 50 délégués qu'il connaissait un enfant de 10 ans qui avait vu plus de 13,000 homicides à la TV au cours d'une période de cinq ans.

La résolution adoptée à ce sujet demande aux législateurs fédéraux d'exercer des pres-

sions, dans toute la mesure possible, auprès du Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion, de la société Radio-Canada, du réseau CTV et des postes privés, pour éliminer durant les heures réservées aux enfants les émissions comportant des scènes de crime, de violence ou de beuverie.

D'autres résolutions exhortent les parents à ne pas acheter de jouets à caractère guerrier ou de jeux d'horreur, telles les guillottes miniatures, à leurs enfants.

BILINGUISME

Dans un autre domaine, un comité des fédérations, sous la direction du Dr A.A. Asherman de Montréal, a jeté les grandes lignes d'un mémoire sur le bilinguisme qui doit être présenté à la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

La mesure a toutefois soulevé de vives objections au sujet d'un article proposant de protéger les minorités françaises à l'extérieur de la province de Québec afin de leur accorder les mêmes droits et les mêmes facilités d'enseignement de leur langue que ceux dont jouit la minorité anglaise du Québec.

Les délégués de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan se sont tout particulièrement opposés à l'établissement d'écoles séparées pour les Canadiens français.

L'assemblée doit prendre un vote aujourd'hui sur une motion visant à ne pas présenter le mémoire devant la commission.

AUTRES SUJETS

D'autre part, le président national de l'association a déclaré que l'aide fédérale est nécessaire pour corriger les "importants déséquilibres" qui existent concernant les systèmes d'enseignements au Canada.

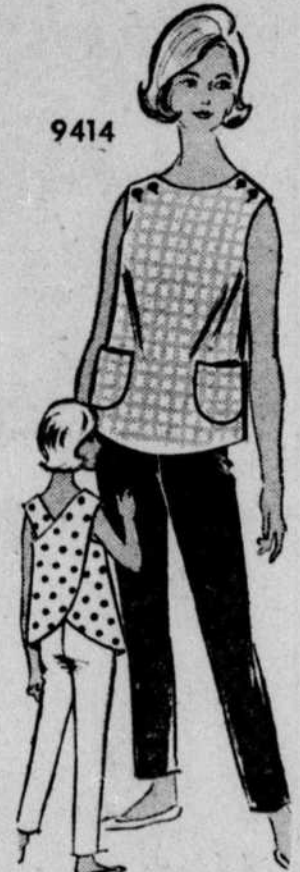
M. A.J. Sands de Shelburn, Nouvelle-Ecosse, a soutenu que tous les enfants canadiens devraient avoir les mêmes facilités d'accès à l'éducation.

Par ailleurs, l'assemblée a approuvé des résolutions visant à promouvoir des programmes contre l'usage du tabac et à diminuer la réclamation sur les cigarettes.

Elle demande également le contrôle rigide de la vente, de l'achat, du transfert et de la possession de fusils et de pistolets à l'air.

La couture chez soi

9414



Deux patrons dans un pour vos adolescentes qui veulent apprendre à coudre. La tunique se coud d'une seule pièce. Le patron des pantalons-fuseau est également inclus pour le même prix. Vous choisirez un denim bleu pour les "jeans" et un quadrillé de coton jaune et blanc pour la tunique.

Le patron imprimé no 9414 est offert pour les tailles 10, 12, 14, 16 et 18 ans.

La grandeur 16 exige 2 1/2 verges de tissu de 35 pouces de largeur pour la tunique et autant pour le pantalon.

Ce patron est en vente au prix de \$1.00 au Service des Patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement avec mesures et numéro exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste.

LE PLUS POPULAIRE des vins pétillants Importés de France

ROYAL DE NEUVILLE



ANJOU SAUMUR blanc

Code 542-F - bout. 26 oz. \$2.80

ANJOU SAUMUR rosé

Code 542-G - bout. 26 oz. \$2.80

Code 542-H - bout. 13 oz. \$1.60

Taxe non comprise

LE VIN DE TOUTES LES FÊTES

CAMP AZIMUT NORD

Camp de vacances pour garçons de 9 à 15 ans

Vie en plein air — Vie de pionnier

2 périodes: 26 juin au 18 juillet

8 août au 22 août

Situé à Sainte-Émille de L'Énergie, comté de Joliette

Pour de plus amples renseignements:

M. Maurice Gariépy — 1150 Hodge, St-Laurent — 747-7229

Centre de Vacances mixte

pour enfants de 7 à 14 ans

à Ste-Marquette-du-lac-Masson (Cité Terrebonne)

au cœur des Laurentides

Air pur - Excellente nourriture - Confort

Direction par personnel enseignant

Cours de rattrapage scolaire sur demande

2 périodes: du 25 juin au 25 juillet

du 1^{er} août au 30 août

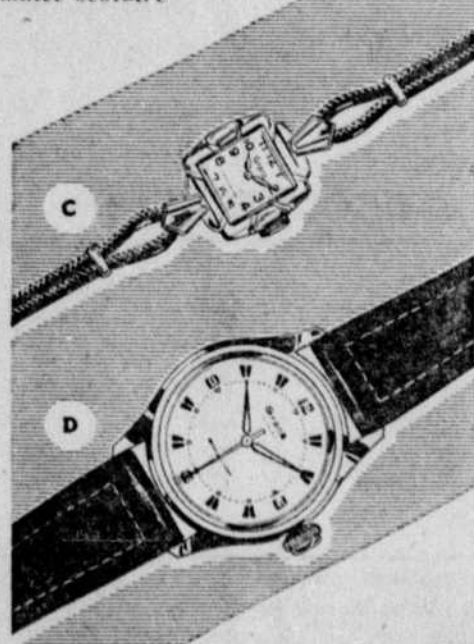
Pour inscriptions et renseignements:

VOUS POUVEZ APPELER TOUS LES JOURS AU

256-0926

Hâtez-vous — Places limitées

Récompensez votre enfant pour ses succès à la fin de l'année scolaire



Spécial pour cette occasion:

Montres Pomponnette pour jeunes filles et jeunes garçons

Valeur régulière de \$29.50

En vente à \$19.95

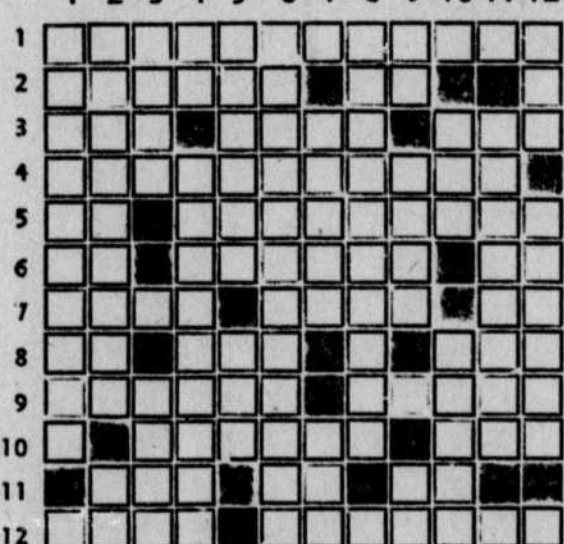
POMPONNETTE

256 est, Ste-Catherine — 861-9293

7780 est, Sherbrooke — 256-8866

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12



HORIZONTALEMENT

- 1—Qui caractérise bien
2—Termine son voyage — Petit filet d'eau
3—Né souvent d'une peur subite — Pare — Vermine
4—Phénomène de ventilation
5—En matière de — Savoir étendu
6—En moi — Ville de l'Ouest
7—Prophète — Fleur — Note
8—Grecque — Refus — Interdiction
9—Dont l'éclat est disparu — Pour affûter
10—Ascendante — Possessif
11—Parle — Amène une condition — Note
12—Grand nombre — Bizarre

VERTICALEMENT

- 1—Actes religieux
2—Non décidée — Que l'on est en droit de réclamer
3—Pour un ciel d'automne — Partage les cheveux
4—Négation — Caractère de ce qui dure toujours
5—Matière à défense — Volatile
6—Qui contient un métal dissous
7—S'oppose au zénith — Meuble de repos
8—Absence totale d'intelligence

9—Article — En satin — Possessif

- 10—Monarque — Prise de guerre
11—Pas comme d'habitude
12—Tonneau — De bas niveau

Solution d'hier

Horizontalement

- 1—SIMULATION
2—EVASIVE — US
3—MANUTENTION
4—INTERNE — NUIT
5—ILET — ATT
6—URBAINE
7—ALLIER — TL
8—NOELLE — OR — AE
9—TUS — ESSEUX
10—ER — ENTRER
11—DEPENTES
12—DEMERITE — SOI

Verticalement

- 1—SEMILLANTE
2—IVAN — LOURDE
3—MANTILLES — EM
4—USUEL — IL — PE
5—LITRE — ELEVER
6—AVENTURES — II
7—TENE — SENT
8—AB — OINTE
9—OPINIATRETE
10—OUTIL — URSS
11—UNI — AXE
12—OS — TREVE — ROI

Pourquoi payer une gardienne d'enfants pour vous permettre d'aller choisir vos tentures quand un seul appel suffit?...



J'ai simplement pris rendez-vous et...

EATON est venu me voir

La première chose à faire c'est nous téléphoner, et, à votre convenance, un expert du Service d'achat à domicile vous visitera et vous montrera des échantillons. Il vous sera ainsi plus facile de faire votre choix, à tête reposée et dans votre propre foyer. Confiez-lui vos préférences et il vous aidera à choisir ce que vous aimez, ce qui vous convient ou ce que vous désireriez avoir si vos moyens vous le permettaient (avec les prix avantageux d'EATON, vous pouvez souvent réaliser vos désirs les plus chers). Pour le reste, EATON se charge de tout: mesures à prendre, travaux d'installation. De plus, un devis vous sera soumis au préalable, sans frais supplémentaires, ni obligation de votre part.

COMPOSEZ 842-9331, poste 731 ou 831

ou écrivez au

SERVICE D'ACHAT A DOMICILE EATON

pour installation de tapis, stores, confections, échantillons de tentures, draperies, rideaux, housses et recouvrements de meubles.

Le vol spatial américain

(Suite de la première page)

Le "rendez-vous" manqué

La déception que les astronautes ont ressentie en ne pouvant pas réaliser le rendez-vous prévu avec le second étage "brûlé" de la fusée Titan a certainement été largement compensée par la satisfaction d'avoir réussi cette marche dirigée dans l'espace.

Le commandant de bord avait reçu l'ordre de conserver son carburant qu'une poursuite de la fusée aurait épuisé. Il lui fallait peut-être au cours des prochaines journées utiliser cette réserve pour effectuer des manœuvres indispensables et notamment des modifications de son orbite.

Le vol de jeudi avait débuté avec plus d'une heure de retard sur l'horaire par suite d'une défectuosité à la tour de soutien de la fusée sur sa plateforme de départ. Mais aucun incident n'était intervenu pendant tout le compte à rebours à la cabine ou à la fusée. Le second incident de ce vol a été la décision prise par les astronautes de ne pas effectuer la sortie spatiale au cours de la seconde orbite mais seulement à la troisième afin d'être mieux prêts à affronter l'espace.

Ce léger contretemps n'était rien cependant à côté de l'échec total de la tentative de rendez-vous spatial. La décision d'effectuer cette opération entièrement inédite avait été prise très tard pendant la période

de préparation du vol de "Geminii-4". Les experts conviennent maintenant qu'il faudra probablement modifier la cabine pour augmenter ses réserves de carburant avant d'effectuer une nouvelle tentative de cet ordre.

Le rendez-vous spatial est considéré comme une étape indispensable avant de pouvoir poursuivre la "course vers la lune".

L'une des difficultés de la tentative qui avait été envisagée était le mouvement de culbute effectué dans l'espace par la fusée porteuse qui rendait son approche extrêmement périlleuse. Au point le plus rapproché de ce rendez-vous manqué les deux engins-cabine spatiale et fusée porteuse se trouvaient séparés par 300 à 400 pieds.

A son passage au-dessus de la station de repérage de Guaymas (Mexique) James McDivitt fut avisé qu'il avait déjà dépensé la moitié de son carburant spécial en tentant de se rapprocher du second étage de la fusée par un violent mouvement de "culbute". Une conversation s'engagea entre "Geminii-4", la station de repérage de Guaymas, et le centre spatial de Houston (Texas) McDivitt: "Guaymas, ici Geminii-4, va falloir décider tout de suite si nous tentons vraiment de nous rapprocher du truc, ou si nous économisons le carburant".

Station Guaymas: "Je crois qu'il faut économiser le carburant".

Centre de contrôle de Houston à station Guaymas: "Vous pourriez leur dire qu'en ce qui nous concerne nous voulons économiser le carburant. Nous sommes plus intéressés à la poursuite (du vol) qu'au rendez-vous avec la fusée".

Station Guaymas: "Geminii-4, les techniciens-vol nous disent qu'ils voudraient économiser le carburant. Vous aurez confirmation en passant au-dessus du Cap Kennedy".

McDivitt: "Mais je ne peux pas attendre d'arriver au-dessus du Cap".

Station Guaymas: "Laissez tomber".

Centre d'Houston: "D'accord. Je pense qu'on va abandonner le rendez-vous".

Transport

(Suite de la première page)

Il a signalé par exemple que pendant la durée du dernier contrat de la CTM, qui a expiré le 12 juillet 1964, les employés ont obtenu une augmentation de salaire de six pour cent, alors que l'augmentation moyenne des salaires dans les services publics était de 16 à 18 pour cent, durant la même période.

Les principaux points en litige à l'heure actuelle sont les salaires, "l'amplitude" des horaires, la durée de la convention, la sécurité d'emploi et la sécurité syndicale.

Le syndicat demandait une augmentation de 88 cents l'heure pour les chauffeurs, pour un contrat de deux ans à compter du 12 juillet 1964. La CTM offre une augmentation de 5,6 pour cent des salaires gagnés en 1964-65, et un contrat de 3 ans à compter du 12 juillet 1965, avec 12 cents d'augmentation par année.

"La CTM nous offre la moitié de ce que nous demandions pour un contrat deux fois plus long que ce que nous voulons", a dit le négociateur du syndicat, M. Robert Burns. Un autre point, l'amplitude, concerne les chauffeurs qui doivent être à la disposition de la CTM pour une période de 10 à 14 heures par jour, tout en n'étant payés que pour les huit heures qu'ils travaillent. Le syndicat demande une prime pour tous ces chauffeurs, soit environ 50 pour cent du groupe. La Commission offre des primes pour des amplitudes de 11 heures et plus.

Aux 4 coins du monde

Le roi de l'Afghanistan à Paris

PARIS — Trente-troisième chef d'Etat à être reçu par le général de Gaulle depuis l'accession de celui-ci à la présidence de la république, le roi d'Afghanistan, Normed Zaher, est l'hôte de la France officiellement pour trois jours. Ce souverain de 51 ans qui parle le français avec aisance — il a fait ses études à Paris, — règne sur un pays d'Asie centrale enclavé entre l'Iran, le Pakistan et l'URSS; peuple de 14 millions d'habitants dont les ressources sont essentiellement agricoles.

L'aide française au sterling

PARIS — Les opérations très compliquées par lesquelles la France a permis au Fonds monétaire international de réunir les fonds nécessaires au dernier tirage britannique d'un milliard 400 millions de dollars, se sont traduites dans la situation hebdomadaire de la Banque de France pour la semaine arrêtée le 26 mai, et publié hier. Selon cette situation, les réserves d'or et de devises ont diminué de 219 millions de francs. En contrepartie le poste "Concours au Fonds monétaire international" s'est accru de 740 millions de francs.

Invitation de Johnson refusée

NEW YORK — Robert Lowell, poète et dramaturge américain, prix Pulitzer de poésie en 1947, a refusé mercredi soir à New York qu'il accepte d'être participant au prochain festival des arts organisé par la Maison Blanche à Washington, parce qu'il était en désaccord avec la politique étrangère du président Johnson.

M. Robert Lowell a rendu public le texte d'une lettre adressée au président Johnson pour décliner l'invitation qu'il lui avait adressée. M. Lowell, 48 ans, devait lire des extraits de ses œuvres au cours du festival s'ouvrant le 14 juin prochain. Nous sommes en train de "devenir imperceptiblement une nation explosive", écrit-il et "je pense mieux servir mon pays et vous-même en ne prenant pas part au festival des arts de la Maison Blanche".

Deux autres écrivains américains, John Hersey et Saul Bellow, ont déclaré de leur côté qu'ils prendraient part à ce festival bien qu'ils désapprouvent eux aussi la politique étrangère du gouvernement tant en République Dominicaine qu'au Vietnam.

Sauvé: mettre un terme à l'âge

(Suite de la page 3)

bien réelles. Aujourd'hui, le rôle traditionnel de porte-parole de leur comité ne suffit plus pour nos députés. A cette époque de profonds changements au Québec, — et même dans tout le pays, — il nous faut faire mieux.

"Que doivent donc faire nos partis fédéraux pour attirer des candidats de calibre? Il leur faut d'abord posséder un programme et des vues qui reflètent et acceptent les vues du Québec nouveau et avec lesquelles des hommes comme eux puissent s'identifier. En second lieu, nos partis fédéraux doivent démontrer complètement et à fond leur structure et leur organisation. Les hommes que nous voulons attirer vers la politique fédérale répugneront beaucoup à s'associer à un parti qui ne soit pas complètement démocratique. Ces hommes auront probablement à consentir de grands sacrifices personnels pour entrer dans la politique active. Ils sont probablement bien implantés dans leur carrière et se trouvent au sommet ou presque dans leur domaine propre. Ils refuseront de compromettre leur avenir en se liant à un parti sur lequel ils ne peuvent exercer que peu d'influence et dont les destinées sont dans une large mesure entre les mains d'autres gens.

"Ces hommes, il faut leur permettre de diriger nos partis au lieu d'être menés par eux, et nos partis doivent, de ce fait, être démocratiques à tous les paliers: dans les comités, dans la province et à l'échelon du pays; faute de ces conditions, nos citoyens en vue boudront la vie politique parce que leur participation personnelle s'assortira de trop de risques pour leur réputation. Certes, des risques raisonnables s'imposent souvent dans la vie politique."

Faits divers

L'ancien policier de Lafèche

L'ancien chef de police de Lafèche, en banlieue de Montréal, a expliqué en justice les circonstances qui ont conduit à son arrestation, par ses propres hommes, alors qu'il enquêtait sur une affaire de fraude à laquelle était mêlé un échevin de l'endroit. L'échevin en question fut convaincu plus tard de fraude au montant de \$3.000. M. Georges Beaulne, qui n'a pas retrouvé d'emploi depuis, avait été cité à la barre par la poursuite dans le procès du maire Alexandre Girard qui fait face à 11 chefs d'accusation.

Vol à la mode

OTTAWA — La cause d'un voleur de vêtements féminins, Roland Desrochers, a été remise au 9 juin. Le voleur ne faisait pas le détail puisqu'il est poursuivi pour avoir subtilisé \$18.000 de marchandise dans un seul magasin de la capitale. L'enquête pourrait mener à une bande organisée.

Plus de peine de mort, sauf...

ALBANY — Le gouverneur Rockefeller de l'Etat de New York, a signé la loi portant la suppression de la peine de mort dans l'Etat. Le projet de loi avait toutefois été amendé pour maintenir la peine capitale dans les cas de crime sur la personne d'un policier dans l'exercice de ses fonctions ou de la part d'un meurtrier récidiviste en prison.

Essence à bon compte

SUNDERLAND — Une voiture immatriculée au Québec s'arrêta dans une station-service des environs d'Oshawa. Elle transportait sept personnes dont trois femmes. Le chauffeur fait faire le plein d'essence et d'huile, refuse de payer et, sous la menace d'un pistolet (à blanc), vide la caisse des 30 à 50 dollars qu'elle contenait. La bande a été arrêtée.

Fin d'une grève en Angleterre

LONDRES — La grève des mineurs du sud du pays de Galles, qui durait depuis bientôt trois semaines, a pris fin mercredi soir à la suite d'un accord entre le gouvernement et le Syndicat national des mineurs. Cette grève — qui a immobilisé 39 puits et ralenti considérablement le travail dans 46 autres — aura coûté au total 5 millions de livres sterling.

Accusé de tentative de meurtre

QUEBEC — Une femme a reçu des coups de couteau au ventre et à la poitrine. Son état n'est pas inquiétant mais son mari, Fernand Villeneuve, a été accusé de tentative de meurtre. L'instruction se tiendra le 10 juin.

L'incendiaire par vantardise

André Gagnon, qui se réclame du séparatisme québécois, a été traduit en justice sous une inculpation de faux témoignage. Il avait été acquitté, voici deux semaines, d'une accusation d'incendie volontaire. Le jeune homme est revenu sur ses "aveux" antérieurs voulant qu'il fut coupable d'avoir mis le feu à la maison d'un policier. Il se serait vanté de ce délit pour se faire valoir aux yeux de ses camarades.

Expo à Québec: l'intendance de Talon (1665-72)

Au Musée du Québec, M. Pierre Laporte, ministre des affaires culturelles du Québec, accompagné de M. François Leduc, ambassadeur de France au Canada, inaugureront le 2 juin prochain, à 9 heures du soir, une exposition de précieux documents datant de l'intendance de Jean Talon.

Cette exposition coïncide avec le troisième centenaire de l'arrivée au pays de Jean Talon et du Régiment de Carignan-Salières (1665). Les premières troupes régulières envoyées par la France en Amérique.

L'exposition illustrera par des manuscrits, des gravures, des cartes et de photographies les divers aspects de l'histoire de l'intendance de Talon, 1665-1672: institutions politiques, judiciaires et administratives, religion, économie, peuplement, explorations et voyages, affaires militaires.

L'exposition sera ouverte au public tous les jours du 2 au 27 juin, et les mardis et jeudis dans la soirée. L'entrée sera libre.

Uranium

(Suite de la première page)

portante des réserves connues d'uranium et qu'il importe que nos exploitations soient en mesure de bénéficier de l'expansion prévue des marchés, car notre pays pourrait bien, dans l'avenir, devenir le premier fournisseur du monde libre.

C'est la première fois qu'un important pays producteur adopte une politique officielle sur la restriction à des fins pacifiques de l'uranium.

M. Pearson a déclaré que son gouvernement a consulté ses principaux clients, le Royaume-Uni et les USA, avant de prendre cette décision. "On a bien compris notre position," a-t-il dit.

Deux autres mesures visent à faciliter l'exportation du minerai à long terme pour alimenter les piles actuelles et en chantiers, conformément à la période d'amortissement normale des réacteurs, 30 ans, et pour une plus courte période de 5 ans.

M. Pearson a signalé que son gouvernement n'a pas tenté d'encourager d'autres pays, les USA, l'Afrique du sud ou l'Australie notamment, à adopter une politique semblable, mais il a laissé entendre que la décision canadienne ne manquerait sûrement pas de les intéresser.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Congrès de la YWCA

SASKATOON. — L'Association des jeunes femmes chrétiennes du Canada (YMCA) a décidé de recommander au gouvernement fédéral de prévoir des exemptions d'impôts spéciales pour les femmes qui, parce qu'elles travaillent à l'extérieur, doivent payer des personnes pour qu'elles s'occupent de leurs enfants durant leur absence. Cette recommandation fait partie d'une résolution en cinq points sur l'éducation adoptée au congrès de la YWCA à Saskatoon. Une autre clause de cette résolution recommande à la YMCA sur les plans locaux et nationaux "de faire connaître au gouvernement et au public en général les raisons fondamentales pour fournir des subventions fédérales et provinciales seulement aux étudiants à plein temps à l'université".

Boursiers Ford

OAKVILLE, Ontario — Cent jeunes étudiants canadiens orientés vers une carrière artistique se sont partagés des bourses d'études d'un total de \$15.000, en vertu du programme Ford-Canada de bourses d'études aux artistes à l'occasion du Centenaire canadien. M. Karl E. Scott, président de la Société Ford-Canada a divulgué les noms des heureux bénéficiaires. Les gagnants 1965 ont été choisis à travers le Canada par des personnalités compétentes dans les domaines de la danse, de la musique, de l'art dramatique et du chant. En 1964, 64 bourses d'études d'un total de \$10.000 furent décernées.

Les bourses d'études, qui seront décernées chaque année jusqu'en 1967, ont pour but d'encourager un plus grand nombre de jeunes artistes canadiens prometteurs à embrasser des carrières artistiques.

Le régiment de la Chaudière reçoit un drapeau français

6 juin 1944, 6 juin 1965. Vingt-et-un ans ont passé depuis ce matin dramatique et glorieux où le régiment de la Chaudière, qui constituait le seul bataillon entièrement canadien-français de l'armée de libération prit pied sur les plages de Normandie, à Bernières-sur-Mer, pour être précis. La France se souvient de cette participation des Canadiens français à la plus grande opération combinée de l'histoire militaire.

Le chef d'état-major des forces armées françaises, le général d'armée Charles Allieret, remettra lui-même aux chefs du glorieux régiment de la Chaudière, le dimanche 6 juin à Lévis, une réplique d'un des drapeaux régimentaires français les plus chargés d'histoire. Il s'agit des couleurs du 41ème d'Infanterie, qui participa à la guerre de Trente Ans et qui servit aussi au Canada, de 1755 à 1760.

La cérémonie de remise des couleurs françaises au régiment canadien constituera l'élément dominant d'une visite que le général français fera du 4 au 7 juin au Canada, accompagné de quelques officiers de son état-major.

Depuis sa création en 1634, le 41ème régiment français d'Infanterie, a participé à 20 guerres et sur l'étamine de son drapeau, on peut lire des citations célèbres. De 1755 à 1760, c'est contre l'Anglais que lutta le 41ème aux côtés des miliciens de la Beauce.

C'est la première fois, depuis 1760, qu'un drapeau régimentaire français revient en Nouvelle-France. Sa remise au régiment de la Chaudière veut témoigner de la reconnaissance de l'armée et du peuple français à leurs libérateurs.

Ils ont été 2.000 officiers et soldats canadiens-français à servir sous les drapeaux de la Chaudière durant la grande offensive. Deux cents d'entre eux sont tombés entre la Manche et l'Allemagne.

C'est à ceux-là surtout que militaires canadiens et français penseront dimanche lors de la remise du drapeau du 41ème d'Infanterie passera des mains du général Allieret dans celles d'un officier qui mettra genou en terre pour le recevoir. Et dans le mess des officiers québécois, à côté de tous les souvenirs des heures héroïques vécues par les hommes de la Chaudière, les couleurs françaises seront un glorieux témoignage de reconnaissance et d'admiration.

Première diplômée noire en Alabama

TUSCALOOSA, Ala. Vivian Malone, étudiante de l'Alabama, vient de créer un précédent en devenant la première diplômée de race noire à l'université de l'Alabama.

Agée de 22 ans, la jeune fille a obtenu son baccalauréat en administration. Vivian comptait parmi les 1.726 diplômés de cette institution vieille de 134 ans, à Tuscaloosa.

Mlle Malone s'est déclarée très heureuse après la cérémonie de la remise des prix. Elle a embrassé sa mère et fut entourée par une nuée de parents et d'amis qui assistaient à son triomphe.

Constatez la supériorité de ce gin de luxe.



extra-sec extra-moelleux extra-fin

Tous les autres gins pâlissent à la comparaison

Pour composer un martini parfait, ayez du vermouth NOILLY PRAT

la «dormette» du CN



couchettes à prix économique



repos complet repas gratuits

En plus de vous assurer un repos complet dans le confort, la «dormette» vous donne droit à des repas gratuits. Vous pouvez épargner encore plus en partageant votre place avec une autre personne. La «dormette» convient tout particulièrement aux étudiants et aux voyageurs en groupe. Pour tous renseignements, adressez-vous à un bureau des ventes du Canadien National.



Les «dormettes» seront en service sur les lignes Montréal-Halifax et Montréal ou Toronto-Vancouver.

«dormette» de Montréal à:

(repas compris)	Lit du haut	(jours de tarif Blanc) Lit du bas
Halifax	\$23.50	\$25.50
Winnipeg	\$35.00	\$38.00
Saskatoon	\$46.00	\$50.00

M. Arsenault craint des incidents le 24 à Montréal

QUÉBEC. — M. Bona Arsenault, secrétaire de la province, a déclaré que si l'on ne prend pas de grandes précautions les célébrations de la fête de la St-Jean-Baptiste le 24 juin, à Montréal, pourraient être marquées de troubles encore plus graves que ceux qui se sont produits le jour de la fête de la reine le mois dernier.

Portant la parole à un dîner du collège des pharmaciens du Québec, le ministre s'est demandé si les sociétés St-Jean-Baptiste ne pourraient pas trouver autre chose de mieux à faire que "d'aller se promener dans les rues ce jour-là".

"Nous vivons à une époque où ces 'bébêtes' sont dépasées pour les gens intelligents", a-t-il dit.

M. Arsenault a dit que le public a réagi favorablement à ses déclarations de l'autisme dernier dans lesquelles il dénonçait l'infiltration des "gauchistes communistes" dans la presse parlée et écrite.

Il a lu devant son auditoire des extraits d'un certain nombre de lettres d'appui qu'il a reçues. Ces lettres, a-t-il dit, sont venues de tous les coins de la province et de toutes les classes de la société.

Le secrétaire de la province a noté par ailleurs qu'il s'en prend aux indépendantistes et non pas aux terroristes.

Les terroristes sont des indépendantistes, mais les indépendantistes ne sont pas tous des terroristes.

"Je ne puis admettre, a-t-il continué, qu'en certains milieux, on se serve de l'argent du peuple pour imposer ses idées".

Ainsi, a-t-il dit, il n'est pas normal que des terroristes qui sortent de prison soient engagés à Radio-Canada. Il faut que ceux-ci aient à l'intérieur des amis qui les reçoivent et leur donnent du travail.



M. Drapeau exhibe la toute dernière maquette du projet de la tour. La plus importante modification apportée aux esquisses antérieures consiste en l'ouverture sur les quatre côtés de sept étages supérieurs qui constitueront autant de points d'observation. La descente des étages en une pente de sept degrés permettra aux visiteurs de faire une marche "observatoire" de 1,500 pieds. La conception architecturale du projet est de M. J. Robert Delb, de Paris, et l'architecte adjoint est M. Jean-A. Gélinas, de Montréal, qui accompagnait M. Drapeau à la conférence de presse d'hier.

Le congrès de la Fédération des SSJB s'ouvre aujourd'hui à Mtl

Le 19e congrès annuel de la Fédération des SSJB aura lieu cette année les 4, 5 et 6 juin, à Montréal.

Les préparatifs en vue de cet événement d'importance sont terminés et l'on prévoit une grande activité au cours de ces assemblées qui réuniront des délégués des dix-sept diocèses formant la Fédération.

Chacune des diocèses a tenu un congrès régional sur le thème proposé en juin 1964 par la Fédération "Vers un Québec fort... par la socialisation et la coopération". C'est donc au cours du prochain congrès provincial qu'on connaîtra les résultats de ces assemblées régionales qui, estime la Fédération, devraient nous donner une idée assez précise sur les tendances de la population québécoise en face des diverses options économiques et politiques qui lui ont été soumises.

Plusieurs personnalités du monde universitaire, politique,

économique et religieux, ont été invitées à prendre une part active au 19e congrès de la Fédération.

L'exposé général du thème du 19e Congrès "Vers un Québec fort... par la socialisation et la coopération" sera présenté par M. Jacques Dofny, directeur du département de recherches, à la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal.

Les cinq commissions d'étude aborderont ensuite le thème au point de vue social en étudiant le rôle des corps intermédiaires en regard de l'opinion publique.

La commission culturelle étudiera le rôle de la famille et de l'individu et leur conditionnement par les médiums d'information.

La commission économique tentera de découvrir le rôle et les possibilités du mouvement coopératif et de l'entreprise privée.

La commission politique analysera le rôle de l'Etat dans l'ordre politique ainsi que l'importance de l'administration et de la fonction publique.

De son côté, la commission religieuse apportera une définition de l'influence de l'occultisme dans la société moderne.

Le Vancouver Times

VANCOUVER. — Les administrateurs du "Vancouver Times" ont cherché à obtenir \$50,000 de leurs actionnaires en vue de reprendre la publication quotidienne de leur journal, mais ils n'ont pas atteint 40 p.c. de leur objectif. Lors d'une rencontre spéciale, 1,100 actionnaires ont mis en commun \$19,094, ce qui permettra au quotidien de fonctionner pour quelques jours, pendant que 6,000 autres actionnaires seront présentés dans l'intervalle.

La tour Drapeau: une décision finale sera prise dans 15 jours

L'offre la plus basse: \$22,900,000

par Gilles LESAGE

Le maire Jean Drapeau, initiateur du projet de monument Paris-Montréal dans lequel se situeraient les pavillons des deux villes à l'Exposition universelle et internationale de 1967, a ouvert publiquement hier les soumissions que venaient de lui remettre trois groupes d'entrepreneurs, et dont la plus basse est de près de \$3 millions plus élevée que la somme prévue lors de l'accord de principe intervenu entre les deux villes en décembre dernier.

Au cours de l'"exposé" d'une heure qui a précédé cette "cérémonie historique", selon son expression, M. Drapeau a précisé que :

- * les offres soumises par des entrepreneurs "sérieux et consciencieux du délai imposé" est une réponse élogieuse au pessimisme de certains ;
- * les études d'ordre technique sont formelles : le projet est réalisable ;
- * les conclusions des études de rentabilité seront connues d'ici deux semaines ;
- * ce projet exceptionnel justifiait la procédure exceptionnelle qui a été utilisée ;
- * il est admis que, pour être terminés le 28 avril 1967, les travaux de construction du monument doivent être entrepris au cours du présent mois ;
- * il reste à Paris des étapes à franchir au cours des deux prochaines semaines, et elles se situent au niveau de la décision finale.

Des trois soumissions ouvertes, les deux premières seulement étaient accompagnées d'un chèque visé de \$2 millions (soit le dixième du montant du projet initial). Ces offres sont celles de : A. Janin & Cie Limitée, avec Construction Mont-Royal Limitée, en association avec Atlas Construction Co. Limited et Dufresne Engineering Co. Ltd., au montant de \$24,526,454.00 ; Simard-Beaudry Inc., Dumez (Canada) Limitée et Société Dumez, de Paris, au montant de \$23,800,000.00.

La troisième offre est celle de Desourdy Construction Limitée et Perini Québec Inc., au montant de \$22,000,000, à quoi il faut ajouter les honoraires de \$900,000. Selon cette dernière offre, les économies réalisées en cours de construction du monument seraient réparties à raison de 60 p.c. au propriétaire, et 40 p.c. à l'entrepreneur.

Le maire a longuement insisté sur le fait que ces offres n'engageaient que les entrepreneurs, et nullement les villes de Montréal et de Paris, et encore moins la Société internationale à être créée, si la décision de construire est prise par les deux grandes villes françaises. Les offres feront l'objet d'études et "ce n'est qu'après avoir pris connaissance de tout ce qui constitue chaque soumission que le rapport pourra être fait aux villes intéressées", a précisé M. Drapeau.

L'initiateur du projet avait prévenu les reporters à l'avance qu'il ne répondrait à aucune question concernant les soumissions elles-mêmes, insistant seulement sur le fait que la présence des entrepreneurs et leurs offres précises étaient de nature à ranimer la confiance de certains pessimistes.

Quant à moi, a-t-il ajouté, "j'ai confiance en l'avenir", et "à Paris, on continue de manifester un intérêt au moins aussi grand pour ce projet et sa réalisation qu'en novembre et décembre 1964".

Au Conseil municipal de la capitale française, "le projet a franchi avec succès, jusqu'à présent, toutes les épreuves de présentation auxquelles il a été soumis".

Le maire de Montréal a partiellement levé le voile sur les conclusions des études d'ordre technique et d'ordre économique poursuivies en accord avec les deux villes.

Au sujet des premières, il a souligné que la ville de Paris a fait procéder à des essais de soufflerie, c'est-à-dire à des épreuves scientifiques des vibrations dues au vent. Les résultats de ces essais et des autres études ne laissent "pas l'ombre de la moindre réserve" quant à la réalisation technique du prestigieux projet.

D'autre part, a dit M. Drapeau, "les études de rentabilité justifient tout ce qui a été fait jusqu'à présent pour tendre vers la réalisation du projet et les conclusions de ces études seront rendues publiques d'ici deux semaines. C'est à cette date également que nous connaîtrons les résultats des échanges de vues et de renseignements entre des personnalités françaises, municipales et gouvernementales, et le maire de Montréal".

Ce dernier a de plus justifié la procédure exceptionnelle utilisée pour la demande d'offres publiques. Il a rappelé qu'à la fin du mois de mars il était en mesure d'inviter une douzaine d'entrepreneurs généraux en construction pour leur présenter le projet et pour leur permettre de juger de leur intérêt à le réaliser. Par la suite, en avril, une série de plans d'architecture fut remise à dix-huit entrepreneurs. Et, au début de la semaine, M. Jean Drapeau les invitait à soumettre hier leurs offres publiques.

Rappelant qu'il a fait cette demande "au nom de la Société qui devra être créée par une loi spéciale du Parlement de Québec pour la réalisation du projet lorsque les deux villes de Paris et de Montréal auront définitivement conclu l'accord", et que cette méthode n'est pas "théoriquement" la même que celle employée habituellement par la ville de Montréal, M. Drapeau a expliqué que le temps passe rapidement et qu'il devenait utile de connaître le prix des travaux. Cette méthode, a-t-il dit, est couramment employée en Europe, et elle le sera par plusieurs pays pour la construction de leur pavillon à Montréal. Tout en assurant, comme l'autre méthode, une rigoureuse égalité de traitement à l'endroit de tous les intéressés, "elle s'en différencie en ce qu'une partie des précisions à apporter à certains plans est laissée à l'esprit d'invention, à l'intelligence et à la compétence des entrepreneurs".

Il n'était pas possible de procéder autrement, en vue d'obtenir le plus de renseignements définitifs et précis possible avant que les villes intéressées ne prennent une décision finale, a dit le maire. Soucieux de préserver l'esprit d'association qui a présidé au projet, il ne veut rien faire ou dire d'ordre officiel avant que les deux parties ne l'autorisent.

C'est pour cette raison que le Conseil municipal de Montréal n'a pas encore été saisi du projet définitif. Toutefois, les membres du conseil ont pu prendre connaissance des maquettes et des résultats des études techniques. M. Drapeau a réaffirmé avec vigueur, en présence de membres du comité exécutif et de plusieurs conseillers, que la tour ne coûtera "pas un sou" aux contribuables de Montréal, et qu'elle sera financée entièrement par la Société internationale à être créée si, dans quinze jours...



BEEFEATER
BEEFEATER

Si vous aimez le "dry gin" de Londres c'est de Londres qu'il faut l'exiger

Le gin sec importé le plus vendu en Amérique
BEEFEATER

Distillé et mis en bouteille à Londres depuis plus d'un siècle par la famille Burrough

Un autre adepte de

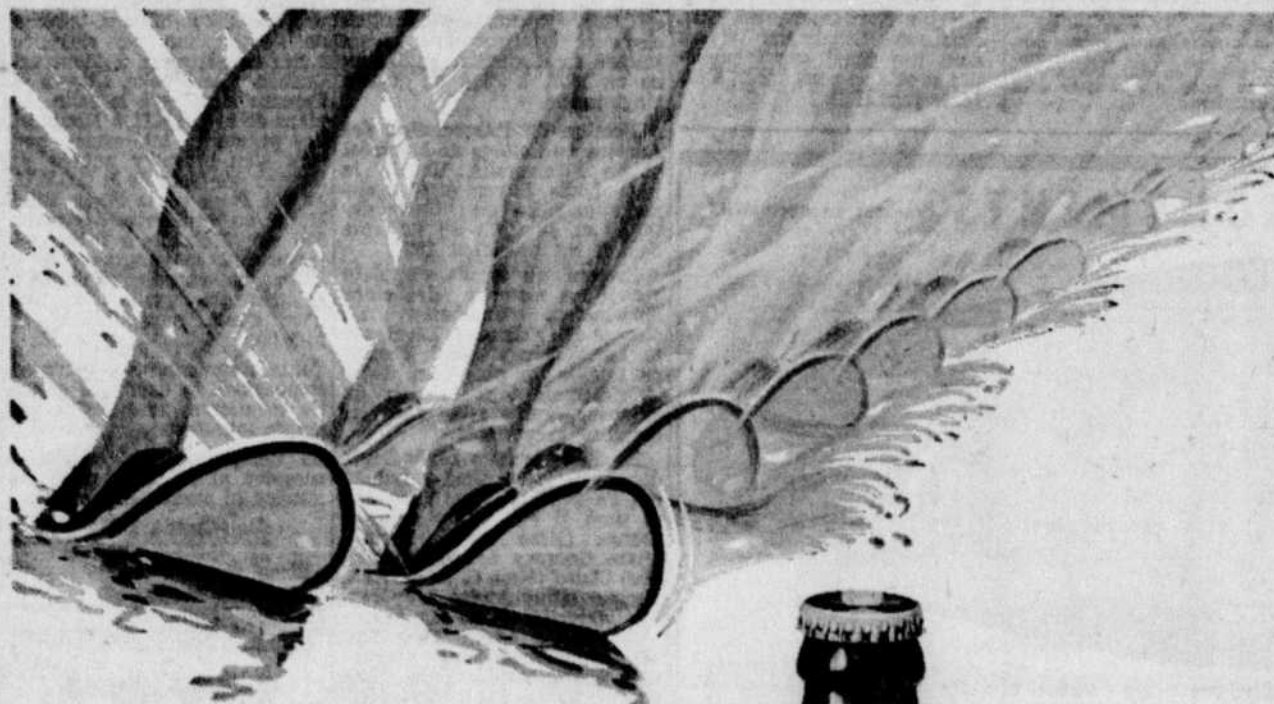
Peter Jackson

GAGNE \$2000



M. Arthur Allard (à gauche), 723, 7ième ave., Lachine, Qué., reçoit de M. Marc Surprenant, représentant de Peter Jackson, le prix Peter Jackson de \$2,000 en argent. M. Allard a gagné \$1,000 de Peter Jackson, plus \$1,000 additionnels car le détenteur du certificat précédent n'a pas pu répondre à une question mettant ses connaissances à l'épreuve.

pour plaire à ceux qui ont du flair! **Peter Jackson**
KING SIZE



Soyez dans le vent!
Adoptez vous aussi la bière lager



MOLSON CANADIAN

UNE PETITE CANADIENNE, ÇA C'EST BON!

Le sort de Marchand

Le bureau confédéral de la Confédération des syndicats nationaux se réunira à Québec, samedi le 12 juin, pour élire un remplaçant au président Jean Marchand. A la dernière assemblée du bureau, tenue à Québec également le 3 mai, M. Marchand avait annoncé son intention de quitter la présidence; il avait toutefois laissé un délai à la centrale pour permettre à cette dernière de prévoir le remplacement.

Grève des marins?

WASHINGTON — Le Syndicat international des gens de mer a offert de recommander aux syndicats qui lui sont affiliés de rester au travail pendant 60 jours au-delà du 15 juin, dans l'espoir d'éviter une grève de la marine marchande américaine. On sait que les collectifs viennent à expiration le 15 juin et qu'une menace de grève pèsera à partir de cette date. Cette proposition est contenue dans un rapport sur la marche des négociations avec les compagnies de navigation qui a été lu à l'occasion du congrès du syndicat des gens de mer.

Heures de travail dans les épiceries

"Les épiceries soumis au décret 921 sont tenus par la loi de respecter les conditions de travail de base qui y sont prévues à compter du 1er juin 1965", a déclaré M. Rosaire Mallette, conseiller du Syndicat de l'alimentation au détail de Montréal (CSN).

"Nous recevons depuis quelques semaines un grand nombre de demandes de renseignements provenant d'employés à qui des employeurs disent qu'ils attendent un avis officiel concernant l'application du décret", a-t-il dit. Le Conseil de la Confédération des Syndicats nationaux rappelle que ce décret, qui s'étend à plus de 4.000 employés de la région de Montréal, a été sanctionné le 4 mai dernier par le gouvernement et est entré en vigueur le 1er juin 1965.

Tous les employeurs sont tenus par la loi de respecter ce décret. L'Association des détaillants reconnaît d'ailleurs que ses membres sont liés par un texte qu'elle a endossé.

Informations syndicales

Nouveaux membres des Métallos

En l'espace de quelques jours, plus de 900 travailleurs se sont joints au syndicat des métallos. Il s'agit des employés de la compagnie Canada Iron Foundries, des Trois-Rivières, et de la compagnie l'Air Liquide, de Montréal, qui se sont prononcés en faveur des métallos au cours de votes de représentation surveillés par des officiers de la Commission des relations de travail du Québec.

À la compagnie Canada Iron Foundries, les métallos se sont opposés à l'Union des métallos. Il s'agit de deux syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada. Des auditions sont en cours pour voir si le changement d'allégeance de ces travailleurs des Trois-Rivières est conforme à la constitution du CTC.

Elections à la CIT

GENÈVE — La conférence internationale du travail a élu les trois vice-présidents de sa 49ième session qui se tient actuellement à GENEVE. Chaque vice-président représente l'une des trois sections qui participent aux travaux, dans chaque délégation: délégués du gouvernement, des employeurs et des syndicats ont été désignés: MM. Gourovitch, délégué gouvernemental d'Ukraine, Andrian Tsitahoina, délégué des employeurs de Madagascar, et Sanchez Madariaga, délégué des syndicats du Mexique.

Bourses syndicales

L'Union internationale des ouvriers du vêtement pour dames a inauguré hier une caisse pour bourses d'études, et a attribué à deux étudiants de Montréal une bourse de \$2.500 chacun, pour des études universitaires.

Les lauréats, qui furent choisis par un jury constitué d'éducateurs réputés, sont Pierre Bouchard Maheu, 19 ans, un diplômé de cette année au collège Mont-St-Louis, et Sam Joshua Appelbaum, 16 ans, gradué de l'école secondaire Saint-Laurent. Les deux sont les fils de membres de l'UIOVD.

Contrat dans l'aluminium

NEW YORK — La société Aluminum Co. of America, ALCOA, a annoncé la signature d'un nouveau contrat de travail de 3 ans conclu avec le syndicat des ouvriers des aciéries. Le contrat précédent expirait à minuit lundi.

La société annonce en même temps une augmentation, à partir du 1er juin, de tous ses produits fabriqués, s'élevant dans certains cas à un cent la livre, et de certains de ses produits industriels.

Le nouveau contrat prévoit une augmentation de 50.1 cent du salaire horaire, répartie sur 3 ans, et certains autres avantages. Il prévoit également la mise en vigueur d'un nouveau plan de pension à partir du 1er juin 1966.

Grève de la construction

OTTAWA — Trois syndicats de la construction de la capitale fédérale menacent de faire la grève lundi. Ce sont les syndicats de manoeuvres, de briqueteurs et de charpentiers, tous affiliés au Congrès du travail du Canada, qui groupent un total de plus de 2.000 membres. L'un des principaux points en litige est la formule de sécurité syndicale; les syndicats réclament l'atelier fermé.

Menace de grève chez Steinberg

Les 6.000 employés de Steinberg décideront dimanche s'ils auront recours à la grève. Ils ont rejeté mercredi par un vote quasi unanime les offres les plus récentes de leur employeur.

L'assemblée aura lieu au centre Maisonneuve, dans l'après-midi, et la grève pourrait éclater le 8 juin. Steinberg compte

5.000 employés dans 77 magasins et six "Miracle-Mart" et 1.000 autres dans les entrepôts, qui forment une association distincte.

Mais les deux groupes ont fait front commun. Le vote de grève, cependant, sera distinct et ces derniers tiendront leur propre assemblée dimanche soir.

L'association des employés de magasins dont le salaire moyen hebdomadaire s'élève à \$64 réclame d'abord deux hausses annuelles successives de \$12 et \$5, de même que des bénéfices marginaux semblables à ceux qu'on accorde aux employés d'un gros concurrent. Mais elle accepterait aujourd'hui une hausse de \$4 en mars

1965, \$4 en mars 1966 et \$4 au mois de septembre suivant.

Elle réclame en outre un boni de Noël d'un jour de salaire par année de service, jusqu'à concurrence de cinq jours, et le paiement, par la compagnie, des primes d'assurance-groupe.

Fondée en 1945, l'association réclame maintenant son affiliation au Congrès du Travail du Canada. Ce conflit sera le premier d'envergure chez Steinberg.

Chérie!

Dors ce matin!

A 11 HEURES A.M.: DINER D'HOMMES D'AFFAIRES



6666 EST, SHERBROOKE

Le déjeuner

est servi

à 8 heures tous les matins

INFORMATION: 256-1694

MIDI ET SOIR: CHUCK LITTLE A L'ORGUE

CARRIÈRES et PROFESSIONS

AVOCAT

ST-LAMBERT, QUÉBEC

L'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent demande un avocat du Québec pour exécuter les fonctions légales de l'Administration dans la Province de Québec. Le salaire initial sera de l'ordre de \$10.000. Ce poste comporte un véritable défi et offre d'excellentes chances d'avancement au jeune avocat bilingue possédant 4 ou 5 ans d'expérience légale.

Les demandes doivent être faites par écrit indiquant l'âge, l'état civil, l'expérience et le traitement actuel à l'Agent de l'emploi, Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, C.P. 98, Cornwall, Ontario.

PROFESSEURS EN EDUCATION PHYSIQUE DEMANDES

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE POINTE-CLAIRE ET BEACONSFIELD recherche des professeurs masculins et féminins qui ont un degré universitaire en éducation physique.

Echelle de salaires supérieurs. Expérience reconnue (10 ans). Excellentes conditions de travail.

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

M. GUY LOISELLE
130, RUE AMBASSADOR
POINTE-CLAIRE

ALBERTA

PROFESSEURS DEMANDES

Le comité de Vermilion River No 24 demande deux professeurs d'école secondaire "français" (avec expérience dans d'autres domaines).

Les candidats intéressés doivent s'adresser à:

M. H.G. Sherk,
Directeur des écoles
Kittscoy, Alberta.
Tél.: 848-2288

TRADUCTEUR

Importante maison spécialisée dans la fabrication de produits pharmaceutiques située dans la région de Montréal demande un traducteur professionnel capable d'assumer l'entière responsabilité de son service français.

Les fonctions comprennent, entre autres, la traduction des textes publicitaires et de la documentation médicale, la révision des textes des autres traducteurs, la surveillance de la correction sur épreuves, et la liaison avec les services des ventes et de la publicité.

Ce poste exige les services d'un homme ayant de nombreuses années d'expérience dans la traduction de textes divers et difficiles. Traitement et avantages sociaux intéressants.

Prière d'adresser curriculum vitae à:

CASE 1293, LE DEVOIR

INGÉNIEURS — TECHNICIENS — DESSINATEURS



pour bureau d'ingénieurs-conseils

Structure — Charpente de béton et d'acier dans les bâtiments industriels.

Mécanique — Tuyauterie et services mécaniques pour l'industrie et les édifices.

Electricité — Projeteurs.

Postes permanents avec bénéfices marginaux: Fonds de pension — assurance vie-maladie, etc.

Excellentes conditions de travail.

Salaires en rapport avec l'expérience et les capacités.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leur demande à:

SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 25
a/s Directeur du personnel

OFFRE EXCEPTIONNELLE

Une importante société financière faisant ses opérations dans le Québec offre à toute personne désireuse d'augmenter son revenu de lui écrire en donnant ses qualifications et recommandations pour la représenter.

Ecrire à: Case 1288, Le Devoir

INSTITUTEURS, ATTENTION!

La Fédération des Instituteurs du diocèse de St-Jérôme demande à tous ses membres de ne pas signer de contrat avec la régionale des Laurentides sans avoir au préalable consulté l'Association des Instituteurs de la région de St-Sauveur.

CA. 7-2011

REPRESENTANT SENIOR

Organisme donnant déjà des cours de français et d'anglais dans les grandes compagnies demande représentant pour vendre des cours aux compagnies. Personne représentative et dynamique. Expérience de la vente aux grandes compagnies de préférence.

Tél.: 866-7083 - Demandez Monsieur Robert

PROFESSEURS DEMANDES

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE EAST-ANGUS demande

Un professeur masculin pour 7e année (garçons) et deux professeurs féminins pour 3e et 5e année (filles).

Salaires selon qualifications. Expérience et convention collective.

S'adresser à: Mlle Pauline Lemieux, secrétaire-trésorière

62, rue Laurier, East-Angus
Tél.: 832-2680 ou 832-2573

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

requiert les services de spécialistes diplômés et expérimentés pour les disciplines suivantes:

Chimie, 10e année (hommes):

Bibliothéconomie, école secondaire (femmes).

S'adresser au: Directeur des Etudes
Léonard Desroches
748-9391

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Pour bureau d'ingénieurs-conseils d'un personnel de 400 personnes

Qualités requises:

- * Diplôme universitaire, de préférence en relations industrielles.
- * Connaissances en administration et en sciences du comportement.
- * Minimum de sept années d'expérience.
- * Parfaitement bilingue.

Poste permanent avec bénéfices marginaux: Fonds de pension — assurance vie-maladie — etc. Salaires en rapport avec l'expérience et les capacités.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées, à titre confidentiel, au

Directeur de l'Administration,
SURVEYER, NENNIGER & CHENEVERT
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal 25

ÉTUDIANTS — PROFESSEURS

Qui vous croyez capables de rencontrer le grand public. Venez gagner \$2.000. pendant vos vacances en représentant le matériel le plus merveilleux qui soit: le prix Nobel.

Téléphonez à: André Dion, 381-7721

GERANT DE CREDIT

Expérience requise. Situation d'avenir pour personne bien qualifiée et dynamique. Bon salaire.

Tél. 842-8517

BUREAU D'ARCHITECTES, GRANBY

cherche un rédacteur de devis, bilingue, pouvant exercer aussi la surveillance de la construction.

S'adresser à: Paul-O. Trépanier,
135 Principale, Granby
Tél. 372-5888

Jeune C.A. ou stagiaire de 4e ou 5e année demandé pour bureau de Comptables Agréés. Excellentes chances d'avancement.

Ecrire à: CASE 1285, LE DEVOIR

GÉRANT DE PRODUCTION NETTOYAGE À SEC

Cherchons homme ambitieux, sachant conduire employés. Expérience, spotter, presseur, machine synthétique Pantex 35 lb., entretien et réparation. Salaire très intéressant plus participation.

Ecrire: C.P. 1298, HAUTERIVE, CTE SAGUENAY

ADJOINT ADMINISTRATIF (Service du personnel)

Une maison bien connue fabriquant des produits pharmaceutiques demande un homme ayant de l'expérience dans les programmes d'assurance-groupe, les entrevues et autres fonctions d'un tel service. Les candidats doivent être bilingues, entre 25 et 35 ans et avoir fait quelques études universitaires. Excellentes possibilités d'avancement pour un homme capable et désireux d'assumer des responsabilités.

Prière de faire parvenir curriculum vitae à:
CASE 1292, LE DEVOIR

PROFESSEURS DEMANDES COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE SALABERRY

Professeurs masculins: pour l'enseignement des travaux manuels, des arts plastiques, de la biologie, des mathématiques (niveau de 11e sciences-lettres), de l'anglais.

Professeurs féminins: Pour l'enseignement de l'anglais.

Moniteur et monitrices en éducation physique.

Traitement: Années de scolarité (échelle de 14 années)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans
minimum	6.200	6.600	7.000	7.400
maximum	8.400	8.800	9.200	9.600

S'adresser à:
MAURICE MARLEAU,
Directeur général des Ecoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.

N.B. - Prière d'indiquer votre numéro de téléphone

POUR VOTRE MAISON OU CHALET FAITES UN VRAI BON PLACEMENT AVEC

PAN-ABODE

CHALET PREFABRIQUE EN BOIS ROND (CEDRE ROUGE) DIRECTEMENT DE LA COLOMBIE

(Brevet canadien no 491373. Autres brevets en instance)



- Construction solide et durable.
- Modèle classique.
- Facile à monter.
- Prix raisonnable.
- Financement par la banque.
- Votre propre modèle si désiré.
- Habitable à l'année. Idéal comme chalet d'été ou d'hiver, de chasse ou de ski, résidence ou motel, etc.
- Evitez-vous tout désappointement agissant dès maintenant.

IMPORTANT

Nos constructions sont exclusives. Donc avant d'acheter, ne manquez pas de voir nos maisons afin de n'avoir pas à le regretter plus tard. Visitez nos modèles à Chomedey. Ouverts tous les jours sauf le dimanche. Ceci ne vous engage en rien et peut vous être très utile.

PAN-ABODE

(QUÉBEC SALES) LIMITED

2595, Boul. Labelle, Chomedey
Téléphone: 688-4460

Ces chalets sont fabriqués par

PAN-ABODE BUILDINGS LTD — 8585 rue Fraser, Vancouver, C.B.

Pour plus amples renseignements et brochure gratuite, sans obligation de votre part, postez ce coupon:

PAN-ABODE (QUÉBEC SALES) LIMITED
2595, boul. Labelle, Chomedey
NOM
ADRESSE
VILLE TEL.

Les Brasseries Molson Limitée établissent des records au cours de 1964

potins financiers

Après avoir perdu 4,47 pts la veille et 9,51 points l'avant-veille, l'indice des industriels de DJ clôturait hier sur la Bourse de N.Y. à 899,2, soit une baisse de 4,84 points. Ce n'est peut-être pas sans raison que certains courtiers ont laissé entendre que 900 serait le point de résistance. Sur la Bourse de Londres, le ton paraissait réactionnaire et sur les Bourses de Montréal et Canadienne, l'orientation des cours fut encore hésitante.

Le volume des transactions boursières n'a guère paru plus impressionnant sur le mouvement de reprise que sur le mouvement contraire, d'où il est permis d'en conclure que nous sommes dans un marché de spéculateurs professionnels, sans grande participation du public. Les titres qui ont subi de fortes réactions techniques ne doivent pas être trop recherchés pas plus par les institutions que par les individus.

Les commissaires industriels de l'Ontario tiennent un séminaire de deux jours à Honey Harbour, où l'on parlera des occasions d'affaires. Québec devrait suivre cet exemple, tout comme il devrait étudier la pour et le contre de la nationalisation de l'acier, en se basant sur ce qui est allé en Angleterre, où la sidérurgie fut nationalisée, dénationalisée, etc.

Le semaine de la Prévention du feu aura lieu cette année aux E.U. et au Canada du 3 au 9 octobre 1965.

Depuis le début de cette semaine, Morgan Ostiguy & Hudon, valeurs de placement et Morgan & Co. Ltd., agents de change, possèdent un bureau à Toronto dans l'édifice de l'Excelsior Life, l'un des plus modernes au monde. M. Ian Woolley est le gérant résident, tout en étant associé.

Une bonne partie des avances initiales étaient drogées, en fermant hier à Wall Street; ce qui augurait mal pour aujourd'hui, vu que cette séance précède le congé de fin de semaine et que bien des spéculateurs canadiens et américains n'aiment guère à se trouver dans le marché durant cette période.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C.I.F. a versé au-delà de \$163.000.000 en bénéfices à ses actionnaires

Le portefeuille de Canadian Investment Fund au 15 mai 1965 comprenait 15 catégories de valeurs différentes. Son coût était de \$105.537.036,43 et sa valeur marchande au 15 mai, se trouvait de \$182.667.520,03, d'où un profit de \$77.129.863,60. Tel que mentionné dans le dernier rapport, ce fonds mutuel — le plus ancien au pays — a payé en dividendes en espèces au-delà de \$66.000.000 durant le dernier trimestre. Ce chiffre ainsi que le solde courant de \$20.000.000 en profits de placements réalisés, de même que les \$77.000.000 de profits non réalisés portent le total distribué à ses détenteurs d'actions à plus de \$163.000.000 depuis sa fondation. Voilà un chiffre qui parle par lui-même sans qu'il soit besoin de commentaires. Disons que de tels résultats démontrent que sa direction est de tout premier ordre pour avoir réussi des opérations aussi profitables.

Offre de \$4.500.000 d'obligations, 6 1/2 %, de Chinook Shopping Centre Ltd.

Un syndicat, dirigé par W.C. Pittfield & Company Ltd. et James Richards & Sons, offrirait prochainement une nouvelle émission et de remboursement de \$4.500.000 d'obligations, amortissables, à hypothèque générale, série A, 6 1/2 %, comportant un boni d'actions ordinaires, de Chinook Shopping Centre Limited, à 100 et l'intérêt couru. Ces valeurs seront datées du 15 juin et écherront en 1989. Lorsqu'elles seront émises sous forme définitive, elles comporteront un boni de 30 actions ordinaires par \$1.000 d'obligations. Chinook Shopping Centre Ltd. opère un centre d'achat fort bien situé dans Calgary-Sud. On l'agrandit actuellement de \$4.000.000. Son plus important locataire est Woodward Stores, qui a un bail jusqu'en 1995. Le fonds d'amortissement sera de 6 1/2 %. L'actif net tangible, après déduction des obligations première hypothèque en cours, est de \$1.730 par \$1.000 d'obligations générales. Le produit de la présente émission servira à des fins de remboursement d'émissions antérieures, etc.

Sheep Creek acquiert le contrôle effectif de Commonwealth Savings & Loan Corporation

Sheep Creek Mines Limited a soumis à la Bourse Canadienne l'avis suivant pour ses dossiers. Il y est divulgué ce qui suit: (1) que la compagnie sera convertie d'entreprise spéciale limitée en une compagnie ordinaire limitée, (2) que lors d'une assemblée spéciale extraordinaire de ses actionnaires, tenue le 28 mars, approbation a été donnée pour l'achat par la compagnie de Mark M. Tanz et/ou de Toronto Housing Co. de 96.936 actions ordinaires de Commonwealth Savings & Loan Corp., dont 43.000 actions sont entièrement payées et non imposables et 53.936 actions sont sujettes à un appel payé de \$287.210, la moitié de cette somme est payable le 1er novembre 1965 et le solde, le 1er mai 1966 (les dites actions sont entièrement payées ou sous réserve d'une mise en liberté plus tôt, sur le consentement de la Bourse de Toronto, de J.H.C. Rang & Co et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario. Le prix d'achat pour toutes ces actions fut de \$15.00 l'action, soit le prix de fermeture des actions transigées sur la Bourse de Toronto, le 25 février 1965, moins le montant des actions non payées. L'acquisition des dites actions a eu pour conséquence, la prise du contrôle de Commonwealth Savings & Loan Corporation, M. Mark M. Tanz est vice-président et administrateur de la compagnie; président et administrateur de Commonwealth Savings & Loan Corporation et président et administrateur de Toronto Housing Company Limited. (3) La compagnie a conclu un accord avec Cowichan Copper Co. Ltd. le 12 avril 1965, et mis en exécution le 5 mai de la même année — il y a une copie dans les filières de la Bourse Canadienne — Cet accord stipule un prêt à Cowichan de \$850.000, avec intérêt de 7% par année, dont \$400.000 sera payé, à la fin de l'accord et le solde en versements de \$50.000, tel que requis. Le tout sera garanti par des débiteurs comportant, en premier, une hypothèque spécifique sur des propriétés immobilières comprenant Cowichan's Sunro Mine ainsi que par une première charge flottante sur tous les autres actifs et possessions de Cowichan, remboursable dans une période de 3 ans. Sheep Creek recevra, aussi, 200.000 actions de Cowichan, en considération de cette avance et autres services rendus et elle recevra une option lui permettant d'acheter 600.000 actions additionnelles, susceptibles d'être exercées comme suit: 200.000 actions à 45 cts chacune dans les 15 mois; 200.000 actions à 75 cts chacune dans les 24 mois; 10.000 actions à \$1.00 chacune dans les 36 mois; 100.000 actions à \$1.50 chacune dans les 36 mois. Toutes les actions de Cowichan, acquises par la compagnie conformément à l'accord de financement, seront conservées comme placements seulement. (4) La compagnie a conclu un accord de direction avec Cowichan en vertu duquel Sheep Creek verra à toute la direction pendant 3 ans, à un honoraire déterminé dans l'accord, représentant 5% de profits nets des 2 premières années et 3%, pour le solde du temps employé. Sheep Creek se verra accorder une représentation appropriée dans le conseil d'administration de Cowichan.

Bourse de Montréal

Résistance de la place locale hier

MONTRÉAL. — La cote s'est effritée hier en place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 377.000 actions et celui des mines et pétrolières de 1.090.700.

L'indice composé a perdu 0,2 à 180,2.

Aux services publics, Interprovincial Pipe Line a cédé un point à 90 1/2, CPR 5-8 à 61 et Bell Telephone 1-8 à 60 1/4.

Brinco a gagné 1-8 à 6 3/4 sur un déplacement de 179.840 actions.

Parmi les industrielles, Asbestos a cédé un point à 27 et Imperial Tobacco 3-8 à 14 1/2, cependant que Du Pont a gagné 1-4 à 51.

Aux banques, Bontrel a cédé 5-8 à 64 1/2 et Nouvelle-Ecosse 1-2 à 78 1/2, cependant que Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1-2 à 67 et Royale 3-4 à 76 7/8.

L'indice des papeteries a cédé 1-2 à 133,2, un nouveau bas. Dominion T-2 a perdu 3-4 à 20 7/8, BC Forest 1-2 à 27 1/2 et Abitibi 3-8 à 12 3/8, cependant que MacMillan Bloedel a gagné 1-4 à 32.

Aux pétrolières, Imperial a haussé de 1-8 à 54 1/2, cependant que Shell a baissé de 1-8 à 17.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Hudson Bay Mining a cédé 2 1/2 à 73 1/2 et Hollinger 3-4 à 28 1/4, cependant que Falconbridge a gagné 3-4 à 101 et International Nickel 1-2 à 98 1/2. D'autre part, Algonquin a gagné 5-8 à 71 1/8 et Dominion Bridge 1-4 à 28 1/4, cependant que Aluminium a cédé 1-4 à 31.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Jubilee Iron a gagné 25 cents à \$3,85, Camflo 24 cents à \$3,10 et Stairs Explorations 13 cents à \$2,78, cependant que Midpsa a cédé 10 cents à \$3,50. New Imperial sept cents à \$2,15 et Chemalloy six cents à \$1,63.

Essor économique à Terre-Neuve

Grâce à l'industrie pétrolière, selon Imperial Oil

St. John's, T.N., 3 — L'industrie pétrolière a toujours été et continuera d'être un important élément de l'essor économique de Terre-Neuve, déclarait hier M. Trevor Moore, vice-président de l'Imperial Oil.

S'adressant aux membres du Club Rotary de St. John's, M. Moore dit que le pétrole a fourni l'énergie nécessaire aux changements technologiques qui se sont produits dans les industries de la pêche, des forêts et des mines de Terre-Neuve.

Citant en exemple sa propre compagnie, il affirma que l'Imperial Oil a grandi au rythme de l'essor de Terre-Neuve. Depuis la Seconde mondiale, elle a édifié un réseau d'entrepôts pour approvisionner en pétrole les ports de mer, les flottes de pêche, les conserveries ainsi que l'industrie de la pâte de bois et papier. Elle a également établi à Gander le

Cours des changes

Afrique du Sud, rand	1.514
Allemagne, DM	2709
Angleterre, livre	3.0215
Argentine, peso	0.0064
Australie, livre aust.	2.42
Autriche, schilling	0.0419
Belgique, franc	0.0218
Bresil, cruzeiro	0.0002
Chili, escudo	0.0033
Danemark, couronne	1.562
Espagne, peseta	0.0181
France, franc	2.208
Hollande, florin	3.002
Italie, lire	0.01732
Japon, yen	0.002988
Mexique, peso	0.067
Etats-Unis, dollar	1.087
Norvège, couronne	1.513
Nlle-Zélande, livre NZ	3.0115
Pérou, sol	0.0405
Suède, couronne	2.099
Suisse, franc	2.497
Tchécoslovaquie, couron	1505
Venezuela, bolivar	2410

À noter...

Violamoc a été fort achalandé hier, parmi les valeurs canadiennes spéculatives.

Une nouvelle découverte de pétrole vient d'avoir lieu en Saskatchewan, au dire de M. A. C. Cameron.

Les administrateurs de la compagnie des Ciments du St-Laurent ont déclaré un dividende de \$0,20 par action de classes "A" et "B" payable le 31 juillet 1965 aux actionnaires enregistrés le 15 juillet 1965.

Le dernier numéro de Perspective, publié par Calvin Bullock, traite des chemins de fer. Comme on sait, cette firme est liée intimement avec la C.I.F.

STANDARD RADIO LTD. a eu des recettes nettes consolidées de \$1.068.584 au cours de l'exercice clos le 31 mars 1965, contre \$847.262 précédemment, soit donc l'équivalent de 99,4 cents l'action vs 78,8 cts. Au dire du président du conseil, M. John A. McDougall, il y eut progrès marqués au cours du dernier exercice financier et les ventes ont établi un record. Le fonds de roulement a augmenté de \$80.785 à \$2.652.677.

Nous ferons ressortir, ces jours-ci les renseignements du président, insérés dans le 9ème rapport annuel des 5 fonds classifiés du Royal Trust, vu le défaut d'espace ces jours-ci.

NOUVEAUX ASSOCIES



M. Yves Guérard



M. Yvan Pouliot

Castonguay, Lemay, Graveline et Associés Inc., actuaire, conseil, annonce avec plaisir la nomination de deux nouveaux associés, MM. Yves Guérard et Yvan Pouliot. Tous deux sont "Fellow" de la Société des actuaires et comptent de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'assurance et des régimes de retraite. M. Guérard, présentement attaché au bureau de Québec reprendra en juillet son poste au bureau de Montréal de la société. M. Pouliot exerce ses fonctions au bureau de Québec.

La Société d'Assurance des crédits à l'exploitation

A tenu sa 20ième réunion au Seignior Club

MONTEBELLO, (Qué.) — La vingtième réunion du Conseil consultatif de la Société d'assurance des crédits à l'exportation a eu lieu ici au Seignior Club. Elle avait pour but de passer en revue l'activité de la Société au cours de l'année 1964 et d'étudier ses projets d'avenir.

Le Conseil consultatif de la SACE est composé d'hommes d'affaires éminents venant de toutes les parties du Canada et nommés par le gouverneur en conseil. Ils rencontrent régulièrement les administrateurs et hauts fonctionnaires de la Société afin de s'entretenir de ses opérations et de s'assurer que ses services répondent d'une façon satisfaisante aux besoins des exportations canadiennes.

Le dernier membre nommé au Conseil consultatif est M. H. Halliwell, administrateur délégué de T. S. Simms & Co. Limited, de St-Jean (Nouveau-Brunswick). Les autres membres sont: l'hon. J. V. Clyne, président du conseil d'administration, Mac Millan, Bloedel and Powell River Limited, Vancouver; MM. G. L. Harrold, président, Syndicat du blé de l'Alberta, Calgary; A. T. Lambert, président, Banque Toronto-Dominion, Toronto; Paul H. Leman, président exécutif, Aluminum Company of Canada Limited, Montréal; F. C. Mannix, président et directeur du conseil d'administration, Mannix Co. Ltd., Calgary; A. F. Mayne, vice-président exécutif, Banque Royale du Canada, Montréal; I. F. McRae, président du conseil d'administration, Canadian General Electric Company Limited, Toronto; P. A. Oumet, conseiller juridique, Iron Ore Co. of Canada, Montréal; C. Ritchie, président, Montreal Engineering Company Limited, Montréal; Fletcher S. Smith, A. M. Smith & Company Limited, Halifax; H. S. Sutherland, président, Shawinigan Chemicals Ltd, Montréal; R. B. Taylor, vice-président et trésorier, The Steel Company of Canada Limited, Hamilton; et F. Homer Zwicker, président et administrateur délégué, Zwicker & Company Limited, Lunenburg.

La SACE a été établie par le gouvernement afin d'encourager le commerce d'exportation du Canada en offrant aux exportateurs une assurance à prix modique contre le non-paiement des marchandises vendues à crédit à des acheteurs dans des pays étrangers et dans le Commonwealth. Depuis le début de son activité en 1945, la Société a assuré des exportations d'une valeur de 1,7 milliard de dollars destinées à plus de 100 pays.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Sur la question du fardeau des impôts qui pèse sur l'industrie pétrolière, M. Moore cita encore sa propre compagnie en exemple au regard de fournisseurs d'autres formes d'énergie comme les gouvernements ou les compagnies qui bénéficient de subides gouvernementales. Cela met "l'industrie pétrolière dans la curieuse situation de financer ou subventionner sa propre concurrence", ajoutait M. Moore.

Il rappela qu'à l'exclusion des taxes routières provinciales, l'Imperial Oil versa l'année dernière \$116 millions aux gouvernements et retint \$79 millions pour les actionnaires. Par conséquent, les gouvernements obtiennent 60 pour cent et les actionnaires, 40 pour cent de nos bénéfices, conclut-il.

En vue d'aider à fournir l'énergie, l'industrie pétrolière consacre des milliards de dollars en exploration, en expansion et en amélioration de la technologie visant à accroître l'efficacité. L'industrie doit agir ainsi afin de pouvoir concurrencer les autres sources d'énergie, dit-il.

Pour les ventes et les profits

Les Brasseries Molson Limitée ont parvenu ce matin le 179e rapport annuel à leurs actionnaires MM. T. H. P. et H. De Molson, respectivement président du conseil et président, leur disent en partie ce qui suit:

Les ventes ont atteint \$132.032.715, c'est-à-dire un gain de \$6.785.958 sur le niveau record de \$125.246.757 de l'année dernière. Compte tenu de la provision pour les impôts sur le revenu, des intérêts minoritaires et des frais encourus par le projet d'acquisition de la Theo. Hamm Brewing Co., les bénéfices nets consolidés se sont chiffrés à \$9.042.619 comparativement à \$8.396.840 l'an dernier.

Les bénéfices par action des classes "A" et "B" se sont élevés à \$2,29 pour un total de 3.944.194 actions en cours en 1965, contre \$2,13 pour 3.936.184 actions en cours à la fin de l'exercice 1964. Compte tenu du paiement du dividende supplémentaire de 10 au mois de décembre 1964, le total des dividendes sur les actions des classes "A" et "B" s'élevait à \$4.335.716 comparativement à \$3.932.456 l'année précédente.

Le fonds de roulement consolidé était de \$14.262.258 au 31 mars 1965, c'est-à-dire une diminution de \$3.817.988, il vient toutefois des débiteurs de la Compagnie en cours pour un montant de \$9.425.000, et échéant le 15 février 1966, ont été inscrites comme exigibilités au bilan.

Durant l'année on a dépensé \$3.011.600 pour augmenter nos installations de production et pour maintenir le rendement de nos opérations.

C'est avec un vif regret que nous signalons le décès, en novembre 1964, de monsieur E. G. Sick, membre du Conseil d'administration depuis 1959. L'expérience qu'il apportait à l'industrie de la bière au Canada et aux Etats-Unis manquera grandement au Conseil.

Nous sommes heureux de vous annoncer la nomination au Conseil d'administration de Me Roger Letourneau, c.r., avocat réputé de la ville de Québec et administrateur de plusieurs importantes sociétés canadiennes.

Modification du capital-actions
Conformément aux termes de la convention entre votre Compagnie et certains détenteurs d'actions ordinaires de

Deux contrats de \$1.000.000

à la compagnie Mechanical Handling Systems Inc.

DETROIT. — La compagnie Mechanical Handling Systems, Inc., de Warren, Mich., en banlieue de Détroit, annonce qu'elle a reçu par l'intermédiaire de ses filiales deux importants contrats s'élevant à un million de dollars chacun pour la fabrication de systèmes de transporteurs.

L'un des contrats a été accordé à la Mechanical Handling Systems Ltd., de Windsor, Ontario, par la General Motors du Québec, l'autre a été décerné à la Mechanical Handling Systems International, Inc., de Watford, Angleterre, par la General Motors Vauxhall, Angleterre. Les deux systèmes sont destinés à des usines de montage d'automobiles.

Cours du dollar

NEW YORK. — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 7/16 au regard de 92 37/64 jeudi dernier.

La livre sterling était inchangée à \$2,79 23-64.

Marché des oeufs et des volailles

Prix cotés mardi le 1er juin 1965

Prix des oeufs		A		B		C	
Ex-Gr	Gr	Moy	Pesets	Peewee	B	C	
AUX PRODUCTEURS							
St-Félix de Valois 33	38	33	22	8	21	16	
Trois-Rivières 32	38	26	22	12	26	19	
Victoriaville 31	39	26	22	12	25	18	
AUX DÉTAILLANTS							
Montréal 42-43	39-41	34-36	31-33	—	—	—	
AUX CONSOMMATEURS							
Montréal 49-53	45-53	41-47	37-41	—	—	—	
Prix des oeufs sur place	38	34	29	26	20	23	

Prix des volailles		A		B		C	
Ex-Gr	Gr	Moy	Pesets	Peewee	B	C	
AUX PRODUCTEURS							
VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR							
Poulets à griller et à frire, moins de 5 lb	18						
5 livres et moins de 6	20						
6 livres et plus	22						
Poules							
moins de 5 livres	8						
5 livres et plus	14						
6 livres et plus	19-20						
Jeunes dindons							
moins de 12 livres	24						
12 livres et moins de 20	—						
20 livres et plus	—						
Adultes dindons							
moins de 20 livres	—						
20 livres et plus	—						

Canada
Oies
Eviscérées, EN VRAO
Gros au détail
Poulets à griller et à frire (sous glace)
Poulets

E

Bas	Fer.	Coin
30	39	-1
31	39	-1
32	39	-1
33	39	-1
34	39	-1
35	39	-1
36	39	-1
37	39	-1
38	39	-1
39	39	-1
40	39	-1
41	39	-1
42	39	-1
43	39	-1
44	39	-1
45	39	-1
46	39	-1
47	39	-1
48	39	-1
49	39	-1
50	39	-1
51	39	-1
52	39	-1
53	39	-1
54	39	-1
55	39	-1
56	39	-1
57	39	-1
58	39	-1
59	39	-1
60	39	-1
61	39	-1
62	39	-1
63	39	-1
64	39	-1
65	39	-1
66	39	-1
67	39	-1
68	39	-1
69	39	-1
70	39	-1
71	39	-1
72	39	-1
73	39	-1
74	39	-1
75	39	-1
76	39	-1
77	39	-1
78	39	-1
79	39	-1
80	39	-1
81	39	-1
82	39	-1
83	39	-1
84	39	-1
85	39	-1
86	39	-1
87	39	-1
88	39	-1
89	39	-1
90	39	-1
91	39	-1
92	39	-1
93	39	-1
94	39	-1
95	39	-1
96	39	-1
97	39	-1
98	39	-1
99	39	-1
100	39	-1

Ériel
e. Canada
qu'il soit
x variant
u bord de
terrain à
tous les

me
téléphone
déchets
ce et
laces
IX
ure
autaire
is
etc., etc
TIAGES
ET POUR
MINCRE
RES A

rel
g
urentides
ublicitaires
EPHONER

lée
EREL
NE, P.Q.
TIEN
al 260

RÉS
ans)

C .
EST
ebec
7-4664

louer
a profes
édicale
tion
ate
m
m
matisé
nement
ir
d'appels
niques
e
ce
de
oire
e
aphie
mations :
406
uhamel
jeunesse
241
Laporte

I

e
omis.

AQUILIN

Sur le point d'étendre leurs cadres, les deux ligues professionnelles de football des États-Unis songent à doter Montréal d'une équipe mais après entente avec la LCF

NEW YORK — Les deux ligues de football majeur des États-Unis, la ligue Nationale et la ligue Américaine, vont prochainement étendre leurs cadres, selon une dépêche publiée de New York, en dernière heure, hier.

Dans une déclaration faite aux journalistes, à l'issue d'une réunion avec les présidents des équipes de la ligue Nationale, le commissaire Pete Rozelle, de ce circuit, a confirmé avoir recommandé fortement aux dirigeants une expansion prochi-

ne qui permettrait de porter le nombre d'équipes de 14 à 16. Dans les villes qu'il a mentionnées comme étant dans la course pour l'obtention d'une franchise, il a été question de Montréal. Le commissaire s'est cependant empressé d'ajouter que sa ligue ne veut en aucune façon nuire à la bonne exploitation de la ligue Canadienne de football et qu'il faudrait discuter de la question avec ce circuit du Canada avant d'aller plus avant avec ce projet. Les autres villes mentionnées furent Atlanta, Miami, (Nouvelle-Orléans), Memphis, Cincinnati, Oregon, Houston, Phoenix, Seattle et Portland. Par la suite, le commissaire s'est dit d'opinion que la recommandation au sujet de l'expansion prochaine serait acceptée par les dirigeants de la ligue.

RESULTATS A B.B.

PREMIERE COURSE			
Golden Lad	3.10	2.40	2.50
Midnight	3.10	2.40	2.50
Alert Alex	3.10	2.40	2.50
Temps 0:59.1			
DEUXIEME COURSE			
Spartan Lad	5.20	4.40	2.80
Mr D. L.	5.20	4.40	2.80
Red Pal	5.20	4.40	2.80
Temps 0:59.3			
Parti double: \$9.40			
Temps 1:00			
TROISIEME COURSE			
Major Roberts	4.00	3.20	2.70
Red Cochran	4.00	3.20	2.70
Vol Au Vent	4.00	3.20	2.70
Temps 0:59.3			
QUATRIEME COURSE			
Ho Hum Ho	11.40	7.20	4.40
The Stranger	11.40	7.20	4.40
Quebec Fleet	11.40	7.20	4.40
Temps 1:00			
CINQUIEME COURSE			
Gallant Hero	9.00	4.90	3.20
Mow De Law	9.00	4.90	3.20
Senator Playboy	9.00	4.90	3.20
Quinnella: \$33.40			
SIXIEME COURSE			
Orinda	16.40	4.50	2.80
St. Hugo	16.40	4.50	2.80
St. N. Match	16.40	4.50	2.80
Temps 0:59.2			
SEPTIEME COURSE			
Wilda Rogers	23.70	3.60	4.20
Djedi	23.70	3.60	4.20
St. Vincent	23.70	3.60	4.20
Temps 1:23			
HUITIEME COURSE			
Good Field	30.10	7.70	4.90
Lillies Boots	30.10	7.70	4.90
Simple Soul	30.10	7.70	4.90
Temps 1:24.1			
Exacta: \$124.30			

Le deuxième stage de perfectionnement pour instructeurs et dirigeants du baseball amateur, organisé par la Fédération nationale du baseball amateur, aura lieu du 2 au 6 juin, au Collège de St-Laurent. Parmi le groupe d'instructeurs qui donneront les cours théoriques et pratiques, on retrouve les noms de Gerald Simon, Marcel Racine, Nick Malfara, Charles Larente, Raymond Davault, Gaston Valiquette, et plusieurs autres.

Les autorités de Drummondville, dans le cadre des fêtes de 150e anniversaire, mettent tout en branle afin que les épreuves de championnat junior de golf du Québec, qui y seront disputées les 3 et 4 août, remportent un franc succès. Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

Les quatre meilleurs golfeurs de la compétition formeront l'équipe qui représentera le Québec à Brantford, Ont., trois semaines plus tard, aux championnats canadiens commandités par la maison Pepsi-Cola.

RIPOSTE DE FOSS

En guise de réponse à cette déclaration du commissaire Rozelle, le commissaire Joe Foss, de la ligue Américaine, déclarait que sa ligue forme aussi le projet depuis longtemps de prendre de l'expansion, et qu'il aurait pu, aussi bien que Rozelle, annoncer le projet. Une réunion des dirigeants de ce circuit sur la question doit effectivement avoir lieu lundi ou mardi prochain. Nous pourrions dès lors annoncer, si on veut, que les villes obtiendraient les franchises. "Nous sommes assurés que les nouvelles équipes qui porteraient à 10 le nombre de clubs dans notre circuit, pourraient évoluer dès 1966."

Et alors qu'il a mentionné également Montréal comme ville susceptible de recevoir une franchise, ajoutant que Toronto et Vancouver seraient également dans la course. Du côté américain, les villes suivantes seraient considérées: Chicago, Washington, Philadelphie, Los Angeles, Atlanta, New-Orléans, Miami, Milwaukee, Columbus et Dayton, Ohio, Portland, Oregon, Louisville, Kentucky, Memphis, Seattle et Washington.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

Des turbines Francis pour les Outardes 4

L'Hydro-Québec a adjudgé la fourniture et le montage sur place de quatre turbines Francis de 216,000 c.v. destinées à la centrale Outardes 4, à la firme Marine Industries, pour une somme totale de \$2,483,683. Elle a également adjudgé l'acquisition de maisons semi-mobiliées à la compagnie Tréco (1964) Ltee pour loger son personnel de Manicouagan-Outardes, pour une somme totale de \$390,130. La firme Lucien Tremblay Electric Inc. de Montréal construira une ligne de transmission de 115,000 volts pour \$139,431, reliant Kipawa (Témiscamingue) au poste Otto Holden de l'Hydro-Québec, à 19 milles Mettawa.

Parc sur l'Outaouais

QUEBEC — Le comité québécois qui s'occupe de préparer les fêtes du centenaire de la confédération a approuvé un projet à exécuter en partie lors des fêtes du centenaire: l'aménagement d'un grand parc sur la rive nord de la rivière Outaouais au coût de \$15 millions. M. Bona Arsenault, secrétaire de la province et ministre responsable au Québec de la préparation des fêtes du centenaire, a déclaré, dans une interview, que la décision finale quant à l'aménagement de ce parc, qui doit porter le nom de Carillon, n'a pas encore été prise. Il a précisé que la commission fédérale du centenaire n'a pas encore donné son approbation à ce projet.

Voyageurs de commerce

ST-HYACINTHE. — La section St-Hyacinthe de l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce du Canada s'est plaint auprès du premier ministre Lesage de ce que les nouvelles augmentations de taxes relatives aux repas, à l'hébergement, aux prix des chambres d'hôtel et aux appels interurbains affectent directement et considérablement le revenu des voyageurs de commerce. Cette "injustice involontaire", disent-ils, sera étudiée en congrès national de l'association.

Médecine préventive

Les frais de santé à travers le Canada ont atteint un niveau tel que les centres métropolitains et le Canada dans son ensemble feront éventuellement face à la banqueroute, à moins que la médecine préventive ne soit instituée sur une grande échelle, estime le Dr Gordon Bates, directeur général de la division du Québec de la Ligue de Santé du Canada. Le Dr Bates parlait devant le Rotary Club de Montréal.

Fête à Buckingham

La ville de Buckingham, sise à 25 milles au nord-est d'Ottawa, fêtera le 26 juin au 4 juillet, le 75e anniversaire de son existence comme municipalité. C'est en 1890 que Buckingham recevait sa charte de ville, alors que M. George L. Parker était maire. Toutefois son histoire remonte à 1769, alors que la première concession de terrain était faite à M. John Robertson, porte-drapeau dans le 84e Régiment de Sa Majesté.

L'ARDA à Paspébiac

QUEBEC. — M. Gérard Lévesque, ministre de l'Industrie et du Commerce a annoncé que l'ARDA a apporté son assentiment à divers travaux dont le coût total s'élève à plus de \$80,000. Il s'agit d'améliorations apportées aux installations portuaires de Paspébiac, en Gaspésie. Le programme comprend la réparation des bords de transfert, le renforcement des chariots longitudinaux ainsi que le nivellement et l'agrandissement des voies de garage pour permettre l'hivernage de douze chalutiers d'acier, au lieu de trois seulement.

La vue des enfants

QUEBEC — La Corporation des optométristes de la province de Québec demandera au gouvernement de mettre sur pied un projet-pilote d'examen de la vue pour les enfants d'âge pré-scolaire. La décision a été prise au cours d'une séance du congrès annuel de la corporation. Une étude faite par la corporation démontre que plusieurs enfants accusent des retards dans leurs études parce qu'ils n'ont pas subi d'examen de la vue avant d'entrer à l'école.

Sécurité à Manic

QUEBEC — Le gérant des programmes de construction du complexe Manicouagan-Outardes, M. Antoine Rousseau, estime qu'il est possible de réduire de 34.6 à au moins 25 le taux de la fréquence des accidents comportant une perte de temps, pourvu que surintendants et contremaîtres prennent une conscience plus aiguë de leurs responsabilités à l'égard des conditions de travail et le danger d'accidents. Il prenait part à une réunion d'information sur la sécurité Manic 2.

En parlant des projets d'expansion de la ligue rivale, Foss commentait qu'il y a place pour les deux circuits, et amplement.

Avers le Québec à travers

Au Labrador, même les castors s'en mêlent

Un géographe et professeur de Laval, M. Henri Dorion, soutient qu'il est nécessaire de recourir au marchandage pour régler le conflit des frontières du Labrador et que le gouvernement ne devrait pas hésiter à le faire avec vigueur. Auteur d'un ouvrage sur le problème, M. Dorion reconnaît que le conflit s'est politisé mais que cette situation précipite la solution. Selon M. Dorion la décision du conseil privé en 1927 est inacceptable, car elle repose sur le partage des eaux. Or ce facteur est si variable qu'il fut une année, dit-il, où le Québec perdit un territoire considérable parce que des castors avaient érigé un barrage qui avait réduit le débit d'une rivière.

Fabreville n'est plus sans trésorier

A Fabreville, le poste de greffier qu'avait aboli l'ancien conseil municipal le 9 juin dernier vient d'être rétabli, conformément aux exigences de la loi des cités et villages.

O. Gagné, qui occupait ces fonctions, reprend son poste. Le conseil de ville a également adopté une résolution pour rétablir le poste de trésorier, qui avait été aussi aboli.

A l'occasion d'une séance spéciale, cette semaine, le maire Jean Giosé a reçu du conseil d'autorisation de faire préparer les plans et devis de deux parcs, sur la rue Ingrid et la rue Madeleine. Ces deux espaces verts seront aménagés pour l'été.

Nouvelles bleuétières

QUEBEC — Grâce à une récente entente signée entre le gouvernement fédéral et le ministre négociateur des programmes ARDA pot le Québec, M. Alcide Courcy, une somme de quelque \$103,000 servira à l'aménagement de trois programmes de bleuétières. Le cours de la présente année, en vertu de l'accord, le Québec et les autorités fédérales supporteront chacun la moitié des frais nécessaires à la réalisation de ces projets. Les bleuétières seront établies à Saint-Méthode, comté de Roberval, Notre-Dame-du-Rosaire, et Saint-Léon-de-Labrecque, deux paroisses du comté de Jonquière-Kénogami.

Chef des pharmaciens

Au cours de sa réunion annuelle, le conseil des pharmaciens de la province de Québec a choisi son nouvel exécutif pour l'exercice 1965. M. Jean Dicaire, B.Ph., L.Ph., pharmacien de Lachine et gouverneur du district de Montréal, a été réélu président du collège pour un troisième mandat. M. Roland Genest, B. Ph., L. Ph., pharmacien et gouverneur du district de Sherbrooke, a été réélu vice-président pour un cinquième mandat. M. J. C. Blanchard, B. Ph., L. Ph., pharmacien et gouverneur du district de Montréal-Est, a été réélu président pour un troisième mandat.

Ford et la sécurité

La Société Ford du Canada vient de donner une première démonstration de son système d'alerte radiophonique à la circulation routière. Par le truchement d'un radar-décodeur situé dans les automobiles, ce système prévient les automobilistes, par anticipation, de tout danger que la route peut présenter. Cet appareil électronique a principalement pour but d'aider à réduire le nombre des accidents. Le système a été dévoilé à New York.

ST-Eustache: finances

Pour la troisième année consécutive, la ville de St-Eustache termine son année financière avec un surplus appréciable, a déclaré le maire, M. Luc Léveillé, rendant public le rapport annuel de la ville. Le surplus au fonds d'administration pour 1964 est de \$17,280.82, alors qu'il était de \$11,320 en 1963.

On réclame le droit d'aller en appel

Les secrétaires municipaux et scolaires régis par le code municipal revendiquent les droits d'appel par suite de congédiement que ceux conférés à leurs collègues sous l'empire de la loi des cités et villages. Le président de l'association, M. Roland Miller, a déclaré cette semaine que des pressions s'exercent dans ce sens sur le ministère des Affaires municipales.

L'Acadie: tout n'a pas encore été dit

Ecrivain à ses heures, M. Bona Arsenault est aussi un historien et selon lui l'histoire de l'Acadie n'a pas encore été bien écrite, ni même écrite. Auteur d'un ouvrage sur ce pays, M. Arsenault a déclaré aux membres de la société de généalogie de Québec cette semaine que la lecture de plusieurs milliers de manuscrits sur les Acadiens lui a permis d'en arriver à cette conclusion.

Villes de banlieue

Dix municipalités de l'ouest de l'île de Montréal ont inauguré une ligne téléphonique d'urgence qui leur permet de déceler au besoin les effectifs de leurs services de police et d'incendie et de communiquer, instantanément et simultanément, avec les autorités de la sûreté provinciale qui dispose, depuis janvier dernier, du réseau de télécommunications le plus complet du monde. Ces municipalités, dont la superficie est presque équivalente à celle de la métropole, bien que leur population ne s'élève au total qu'à un peu plus de 100,000 âmes, sont Baie d'Urfé, Beaconsfield, Dollard-des-Ormeaux, Dorval, Pierrefonds, Pointe-Claire, Roxboro, Senneville, Ste-Anne-de-Bellevue et Ste-Genève. Des pourparlers sont en cours en vue d'étendre ce réseau d'urgence à Lachine et à Pin-court et la municipalité de La-Salle doit en être dotée d'ici deux mois.

Manuels scolaires

M. Victor Martin, directeur des librairies de Fides a été élu président de la Société des éditeurs de manuels scolaires lors de l'assemblée générale annuelle de l'organisme. Les autres administrateurs élus sont: vice-président: M. Charles Latraverse des Editions Françaises; et des Editions Pédagogia; secrétaire-trésorier: le Frère Augustin-Victor, i.c., de la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie; Conseillers: M. Armand Byrreille de la Librairie Granger Frères Limitée; le Frère Neil, i.c., de la Librairie des Ecoles. La société professionnelle compte 18 maisons-membres.

La Commission des librai- res

La Commission des libraires de la province de Québec a élu son président pour l'année 1965. M. Charles Latraverse des Editions Françaises, secrétaire-trésorier: le Frère Augustin-Victor, i.c., de la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie; Conseillers: M. Armand Byrreille de la Librairie Granger Frères Limitée; le Frère Neil, i.c., de la Librairie des Ecoles. La société professionnelle compte 18 maisons-membres.

La Commission des librai- res

La Commission des libraires de la province de Québec a élu son président pour l'année 1965. M. Charles Latraverse des Editions Françaises, secrétaire-trésorier: le Frère Augustin-Victor, i.c., de la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie; Conseillers: M. Armand Byrreille de la Librairie Granger Frères Limitée; le Frère Neil, i.c., de la Librairie des Ecoles. La société professionnelle compte 18 maisons-membres.

La Commission des librai- res

La Commission des libraires de la province de Québec a élu son président pour l'année 1965. M. Charles Latraverse des Editions Françaises, secrétaire-trésorier: le Frère Augustin-Victor, i.c., de la Procure des Frères de l'Instruction Chrétienne de Laprairie; Conseillers: M. Armand Byrreille de la Librairie Granger Frères Limitée; le Fr

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

par Roger LABONTE

Hector "Toe" Blake vient d'accepter son huitième contrat avec l'organisation des Canadiens de Montréal. C'est un geste qui n'a surpris personne puisque le mentor du Tricolore avait un peu précédé la confirmation officielle de son acte en disant tout le bien que lui avait fait une récente visite chez son médecin. Evidemment, la direction du Canadien est très heureuse de pouvoir compter sur les services de celui qui lui a apporté sur un plateau six coupes Stanley, depuis le jour où il a succédé à feu Dick Irvin, et ce ne sont sûrement pas les amateurs de hockey qui vont la blâmer d'avoir retenu Blake pour une autre saison.

Geoffrion devra attendre

Ce n'est cependant pas amoindrir Blake, dans l'esprit des dirigeants du club Canadien, de dire que l'on pouvait très difficilement lui trouver un remplaçant de choix. On ne remplace pas un homme comme Toe Blake, un instructeur qui a accompli des exploits que personne d'autre avant lui n'avait réussis dans la ligue Nationale de hockey. Il y avait bien Bernard Geoffrion qui figurait dans les plans du Tricolore, et il est logique de continuer de penser ainsi, mais il aurait fallu que l'équipe montréalaise connaisse des déboires tels que Blake ait préféré prendre sa retraite, à la fin de la dernière saison, et encore il n'est pas certain que l'ancienne étoile eût été le choix définitif des autorités de l'équipe. Il va de soi que Geoffrion constituerait, et constituerait, probablement un jour prochain, une attraction de taille pour les amateurs de la métropole, derrière le banc du Bleu Blanc Rouge, mais son peu d'expérience comme pilote, et certains traits de caractère que le "Boomer" s'applique à corriger, ne lui ont pas encore tout à fait gagné le cœur de ceux qui ont les destinées du Canadien entre les mains.

Blake, que l'on surnomme familièrement le castor, sera donc de retour, l'an prochain, et c'est heureux pour l'équipe montréalaise. Il est certain que le meilleur instructeur au hockey majeur à l'heure actuelle répète, une fois encore au début de la prochaine campagne, qu'il n'est pas là pour gagner un concours de popularité, pour ainsi attirer les foudres de certains chroniqueurs du sport. Mais, la confiance que ses patrons lui ont renouvelée devrait lui suffire à conduire son équipe vers de nouveaux succès.

Sur un autre plan de la scène du hockey, au train où vont les choses, la séance annuelle de repêchage de la ligue Nationale, mercredi, pendant les assises du circuit qui se tiendront à l'hôtel Reine Elisabeth, risque fort de nous apporter aucune surprise. Déjà quelques transactions importantes ont été exécutées par Toronto, Détroit et Boston; et à mesure que l'échéance approche, les rumeurs, parfois les plus fantaisistes au sujet des échanges possibles, se multiplient.

En ce qui concerne le Canadien, Sam Pollock ne s'est pas caché pour dire, un peu à tout le monde, qu'il entretenait des pourparlers avec quelques équipes en vue de conclure un "bon marché". Le dernier en lice implique Rodrigue Gilbert dans une transaction qui enverrait, d'autre part, Dave Balon, Gordon Berenson et André Boudrias aux Rangers, l'équipe de prédilection des Canadiens pour échanger des joueurs.

Quelques têtes vont sauter

On sait, à tout événement, que les Canadiens, comme d'ailleurs les Leafs, les Wings et les Black Hawks, ne peuvent protéger plus de 18 joueurs, mis à part leurs deux gardiens de buts. C'est dire que certaines têtes devront sauter. On les utiliserait, soit pour conclure des échanges avec l'adversaire, ou on risquerait tout bonnement de les perdre au repêchage.

Sachant bien que le Tricolore est intéressé à obtenir les services d'un joueur de défense et d'un ailier gauche, avant de songer à tout autre changement, il n'est pas impossible que Bobby Baun des Leafs, longtemps désiré par l'équipe de Montréal, soit encore une fois l'objet d'une offre alléchante. Pour ce qui est des ailiers gauches, Johnny Bucyk semble toujours un joueur en disponibilité, pourvu qu'on y mette le prix. A ce sujet, on sait que tous les clubs de la ligue Nationale préfèrent toujours obtenir des joueurs plutôt que de l'argent. Sur ce plan, le Tricolore est peut-être le mieux pourvu pour négocier des échanges. Il possède de l'excellent matériel. Et s'il est certains joueurs qui ne doivent plus entretenir d'illusions quant à leurs chances futures de demeurer avec l'organisation de Montréal, ce sont bien ceux qui ne pourront être protégés, mercredi, à cause de la limite de 18 joueurs.

Larose laissé sans protection ?

Parmi ceux qui doivent présentement être dans leurs petits souliers, mentionnons le gardien de buts Ernie Wakeley, le joueur de défense Jean Gauthier et les joueurs d'avant Dave Balon et Red Berenson, ce dernier, dans l'opinion de Toe Blake, le joueur le plus rapide de la ligue Nationale. Un autre pourrait quitter le Forum à moins qu'on ne l'utilise dans aucune transaction ou qu'il soit oublié au repêchage. Mais il serait étonnant qu'il en soit ainsi. Il s'agira, ou bien de Gary Peters, ou bien de Claude Larose, selon nous. Et des deux, il ne faudrait pas être surpris si ce devait être Larose qui perd la partie. On sait que sa tenue a été un désappointement pour la direction du club, au cours des dernières séries éliminatoires. Larose, qui avait bien fait au cours de la saison régulière, a démontré si peu de combativité pendant les matches de fin de campagne qu'il devint dès lors un homme marqué. Sans doute lui préférera-t-on Peters. A moins de changements de dernière heure, la prochaine édition du Canadien pourrait donc se composer comme suit : Hodge, Worsley, Laperrière, Harper, Harris, Picard, Watson, Béliveau, Jean-Claude Tremblay, Gilles Tremblay, Talbot, Ferguson, Duff, Rousseau, Backstrom, Provost, Richard, Cournoyer, Peters, Roberts. L'avenir dira si nous avions raison.

Trou d'un coup bien mérité par C. Lavoie

Claude Lavoie, typographe au journal Le Devoir, a réussi un magnifique trou d'un coup, au cours de sa tournée quotidienne, hier, sur les verts de Chamblay, Lavoie a réussi l'excellent quatorzième trou, d'une distance de 150 verges en utilisant un fer sept. Il jouait alors en compagnie de Lucien Kelly et Guy Carpentier. Il va de soi que des félicitations chaleureuses

lui furent offertes à la suite de ce coup de maître par le professionnel de Chamblay, Gordon McLean. Lavoie, un mordu du golf comme on en connaît peu dans la région métropolitaine, joue au golf depuis deux ans. Tous les matins, lorsque la température le permet, on peut le voir s'exécuter à Chamblay. Après quoi, il prend un diner à la sauvette pour se rendre ensuite à son travail.

Le Canadien Turcotte encore favori demain dans le Belmont

NEW YORK — On prévoit que le jockey canadien Ron Turcotte conduira demain, le vainqueur du Preakness, Tom Rolfe, à la victoire dans les stakes Belmont, dont la bourse est de \$125,000 et plus.

Ainsi, on favorise le vainqueur du deuxième joyau de la triple couronne aux dépens de Dapper Dan, qui a subi la défaite de justesse dans le derby de Kentucky et le Preakness, et de Hail To All, vainqueur du derby de Jersey.

On sait que, seuls, les pur-sang ont droit de participer aux stakes Belmont, mais il semble que le troisième joyau de la triple couronne, réservé aux chevaux de trois ans, serait l'occasion par excellence pour un cheval de travail de se mettre en évidence tellement on prévoit une allure lente au début de l'épreuve.

Enquête

Au cours d'une enquête effectuée hier chez les cinq débutants probables, on a constaté qu'aucun entraîneur n'est désireux de voir son cheval prendre les devants au début de la course.

Homer Pardue, entraîneur de La Cima, s'est néanmoins compromis en disant: "Nous serons peut-être obligés de prendre les devants". La Cima, qui n'a participé à aucune épreuve l'an dernier, a pris part à cinq courses seulement cette année. Il a triomphé dans ses deux dernières tentatives grâce à des poussées de la onzième heure.

"Je n'ai certes pas l'intention de laisser Tom Rolfe prendre les devants, j'ignore qui battra la marche, mais ce ne sera certes pas mon cheval", a déclaré Frank Writeley, propriétaire de l'ambassadeur américain en Irlande, a pris du poids depuis le derby de Kentucky, mais il en a besoin davantage pour faire osciller la balance à 1,000 livres.

Quant à Drapper Dan, espoir d'Ogden Phipps, il a prouvé lors du derby de Kentucky et du Preakness qu'il est un cheval constamment dangereux. Au fait, il ne l'a cédé que par une encoûture dans les deux occasions et ses poussées tardives sont venues bien près de porter fruit.

Il en est ainsi de Hail To All, propriété de Mme Ben Cohen. Cette stratégie lui a finalement rapporté des dividendes lorsqu'il a triomphé dans le Derby de Jersey lundi dernier.



LE COUP DE CLAY ? On se perd toujours en conjectures sur le fameux coup de Cassius Clay qui a envoyé Sonny Liston au plancher dès la première minute de la ronde initiale de leur combat de championnat à Lewiston. Sur la vignette, le professeur Tsuchi Suzuki, chef instructeur de karaté à l'université de Tokyo, démontre comment Mohamed Ali s'y est pris pour coucher Liston. Selon lui, il s'agissait d'un coup de karaté, derrière l'oreille, exécuté par un mouvement rapide du poing droit de Clay.

(Photo Keystone)

Nat Fleisher classe Clay au titre de boxeur du mois

NEW YORK — "En dépit de la critique tumultueuse qui a accueilli la fin du championnat du monde des poids lourds entre Cassius Clay et Sonny Liston, un fait est certain: Cassius a réussi un K.O. avec une droite au côté de la mâchoire et ce K.O. lui a gagné le titre de boxeur du mois. Les sous-entendus, selon lesquels le match avait été arrangé sont ridicules", écrit Nat Fleisher, éditeur de "Ring" dans sa préface aux classements du mois des différentes catégories de boxeurs.

Floyd Patterson s'inscrit comme challenger numéro un et Ernest Terrell passe avant Liston qui tombe au quatrième rang, ajoute "Le Ring". Hubert Hilton qui a remporté ses trois derniers combats, deux par K.O., remplace A. Johnson en 10e place.

La défaite d'Eddie Cotton par Wayne Thornton permet à Thornton et à Bob Foster de le devancer dans la classe des mi-lourds. Cotton tombe en septième place, Wayne monte en 5e et Foster, en 6e.

La victoire de Dick Tiger sur Rubin Carter a entraîné plusieurs changements dans la catégorie des moyens. Tifer devient challenger numéro un et remplace Joey Archer qui devient second. Les Italiens Nino Benvenuti et Sandro Mazzinghi avancent, chacun, d'un rang, 4e et 5e respectivement, tandis que le Hongrois Laszlo Papp, en raison de son inactivité, tombe au 6e rang.

Mi-moyens
Ted Whitfield gagne sa place parmi les mi-moyens. Il s'inscrit 10e, remplaçant le Mexicain Gaspar Ortega qui a été battu. Curtis Cokes passe de la 9e à la 6e place après sa victoire sur l'Italien Fortunato Nance qui s'inscrit au 9e rang.

Dans la catégorie légers juniors, l'Allemand Willi Quartour

qui ne peut plus faire le poids, a été éliminé et le Chantien Love Allotey, le Japonais Teruo Kosaka, le Coréen Kang Sun Il et l'Argentin Vincent Derado améliorent leur rang de ce fait.

Le Nigérien Ray Adigun, classé huitième, monte au septième rang et le Mexicain Jose Luis Cruz s'inscrit en sixième place.



NEW YORK — Sam Snead et Cary Middlecoff sont au nombre des 459 golfeurs qui se feront la lutte de participer au 65e Omnium national.

De nombreux anciens champions de l'Omnium et de la PGA, qui ne sont plus portés à la liste d'admissibilité automatique, devront donc tenter de mériter un des 119 postes réservés à cette fin lors de matches disputés dans 13 centres régionaux lundi et mardi prochains.

Ainsi, le Torontois George Knudson sera l'un des 106 golfeurs qui tenteront de se classer parmi les 38 plus méritants à Cleveland.

Le champion actuel Ken Venturi vient à la tête des 31 concurrents dont l'éligibilité est acquise automatiquement. En somme, on comptera 150 participants à l'ouverture de la compétition sur le parcours du Bellerive Country Club de St. Louis le 17 juin.

L'Omnium durera quatre jours, au rythme d'une tournée quotidienne, jusqu'au 20 juin.

C'est une honte qu'un joueur de hockey soit obligé d'accrocher ses patins après s'être perfectionné dans ce sport durant 16 années

OTTAWA — La compétition est la clé du succès dans les sports organisés, mais M. Tom Bedecki croit qu'on met un peu trop l'accent sur la concurrence.

Le nouveau directeur adjoint du directeur du sport amateur et de la santé physique, M. Tom Bedecki, déclare qu'un haut niveau de compétition limite trop souvent la participation et je ne puis faire autrement que de penser que la participation est plus importante.

Ce nouveau fonctionnaire fédéral âgé de 36 ans qui est originaire de Glace Bay, N.E., a démissionné comme instructeur de l'équipe de hockey de l'Université de l'Etat d'Ohio pour assumer ses nouvelles fonctions le 1er avril. Il estime que la concurrence est un facteur vital à tout programme de santé physique.

"Il est plus facile de convaincre un individu de jouer au golf, au tennis ou à tout autres sport où il pourra se mesurer à un autre que de se livrer à des exercices réguliers par lui-même. Mais cela débouche sur un autre problème quand un individu ne peut plus rencontrer les standards compétitifs dans un sport.

"Prenez le hockey par exemple. Je crois que c'est une honte qu'une personne puisse passer 15 ans à se perfectionner dans ce sport et qu'il se voit obligé d'accrocher ses patins pour de bon parce qu'il ne peut suivre le pas dans une ligue régulière ou parce qu'il a peur de se faire blesser.

"Pourquoi ne pas organiser des ligues sur une base communautaire en amenant les règlements du jeu pour éliminer les mises en échec", de suggérer M. Bedecki.

"Je me souviens d'avoir assisté à un match de vieux de la vieille à Toledo, Ohio. Les joueurs étaient remplacés sur

la glace à toutes les deux minutes et les mises en échec étaient interdites. L'esprit de concurrence existait encore, mais l'accent était cette fois sur la participation.

"Tout le monde s'est bien amusé tout en bénéficiant de cet exercice physique."

M. Bedecki estime qu'un programme de ce genre permettrait aux individus ayant besoin d'un exercice violent mais sain de s'en tenir à un

sport qui leur est familier plutôt que d'en apprendre un autre qui exige d'autres talents.

Ce nouveau fonctionnaire a un certain nombre d'idées qu'il voudrait mettre en pratique, mais il estime qu'il lui faudra au moins un an dans ses nouvelles fonctions pour découvrir "comment ajuster tout cela".

Sa principale tâche, à titre d'un des trois adjoints de M.

Roger Dion, directeur du sport amateur et de la santé physique, consistera à agir comme officier de liaison entre cet organisme fédéral et les diverses organisations sportives dans les différents domaines. Son rôle est principalement consultatif bien qu'il aura un mot à dire au sujet de l'octroi de subventions. Publiable le mardi 1er juin.

Pour la première fois ce matin

Les dames envahissent le circuit de golf O'Keefe

178 golfeurs amateurs des deux sexes prendront le départ au Club de golf Ste-Dorothee, en fin de semaine, lors du tournoi de championnat pour la zone de Montréal du circuit de golf O'Keefe de la province de Québec (1965).

Les dames, qui prennent part au circuit O'Keefe pour la première fois, cette année, prendront le départ ce matin, à compter de 11.00 a.m.; les amateurs (hommes), classes B et C, samedi à 10.00 a.m. et les amateurs classe A, dimanche, à 9.00 a.m.

51 professionnels membres de C.P.G.A. (Québec) suivront les amateurs classe A dimanche, lors du premier de quatre tournois "pro-amateurs" du circuit O'Keefe 1965. Les spectateurs peuvent s'attendre à voir un très bon spectacle de golf car plusieurs des meilleurs professionnels de la province qui auront participé à l'Omnium du printemps vendredi, essaieront d'obtenir la meilleure part de la bourse de \$1500 sur le parcours de Ste-Dorothee.

Les amateurs chez les dames

et les hommes joueront pour des trophées et de magnifiques prix lors de ce tournoi de trois jours.

De plus les gagnants chez les hommes dans les classes A, B

et C seront automatiquement qualifiés à participer au tournoi pour le championnat O'Keefe.

Le "Medal Play" du Québec, qui sera tenu au club de Joliette, le 12 septembre.

c'est dans ce temps-là que Jos arrive...
pensez-y donc!



CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC & BASTIEN
ci-devant

Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DUNDAS
MONTRÉAL 25
288-2152

AVOCATS

BOHÉMIER & CHÉNARD

Avocats et Procureurs
5174 Côte-des-Neiges
Montréal, Qué.
Albert Bohémier, L.L.B., D.E.S.
Marc Chénard, L.L.B.
Tél.: 733-3669

RIEL, Le DAIN, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN

Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Carré Victoria
Suite 2104, Montréal 1
Maurice Riel, C.R. Gérard Le Dain, C.R.
A. L. Bissonnette, Clément Vermette
Gérald J. Ryan, Jaime W. Dunton
Jean-Louis Tétrault

Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION

Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à 714 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier, à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage spéciales de meubles de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notrez notre nouveau téléphone: 861-5771

ASSURANCES

JEAN GAGNON & CIE LITE

Établie en 1929
278 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GÉNÉRALES • PLAN DE PENSION
ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée
1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTRÉAL

VI. 9-2371



voyons, voyons, mon bon ami...

pensez-y donc

Dites Donc Dow

UN PRODUIT DE DOW LES MAÎTRES-BRASSEURS

BRASSÉE À MONTRÉAL ET À QUÉBEC



OTTAWA — Le premier ministre a annoncé qu'une communication émanant du gouvernement fédéral sur les restrictions proposées aux pouvoirs du Conseil législatif est maintenant entre les mains du gouverneur général. M. Pearson a exprimé l'avis que le représentant de la reine consultera le gouvernement fédéral à ce sujet et que les Communautés seront ensuite saisies d'une déclaration portant sur les recommandations du gouvernement. Le chef du cabinet a précisé cependant qu'il n'avait reçu aucune communication du Conseil législatif lui-même.

Le ministre fédéral du commerce se dit confiant, après avoir rencontré les grands fabricants de voitures, que l'industrie de l'automobile participera "convenablement" à l'exposition universelle de 1967. M. Sharp a dit avoir déjeuné avec les dirigeants à Detroit, à qui il a rappelé les "grands avantages" que retireraient les entreprises industrielles et commerciales à participer à l'Expo.

M. Pearson espère recevoir prochainement le rapport de la commission Dorion sur les

SESSION Fédérale

prétendues tentatives de corruption exercées contre des fonctionnaires fédéraux. Le juge Frédéric Dorion n'a pas encore communiqué avec lui. Cependant, le ministre des affaires extérieures examine toujours la requête de Mme Lucien Rivard, épouse du notaire fugitif qui fut l'un des principaux témoins à l'enquête. Elle sollicite la délivrance d'un passeport.

On ne signale aucun Canadien parmi les 150 otages saisis par les rebelles dans le Nord-Est congolais, a déclaré hier le ministre des affaires extérieures, M. Martin, a précisé que le registre de l'ambassade canadienne à Léopoldville ne contient aucune adresse de Canadiens dans les régions du Congo où les rebelles sont actifs. On signale que ces derniers ont assassiné 75 otages blancs cette semaine.

Pour s'assurer un accueil officiel à Orly, il est préférable

d'apporter son tapis rouge avec soi et c'est ce qu'a fait le ministre de la défense M. Hellyer le mois dernier, a dit à la blague M. Pearson qui expliquait au chef de l'opposition pourquoi le ministre des affaires extérieures, lui, n'aperçut personne à son arrivée. Le trafic avait obligé l'avion de l'ARC à stationner à bonne distance de l'accueil officiel. A défaut de tapis rouge, il faut éviter les heures de pointe, a ajouté M. Pearson.

Le gouvernement ne possède aucune information sur la prétendue visite du président De Gaulle au Canada, une rumeur qui court depuis le retour au Canada de l'entourage du ministre de la défense, qui s'était rendu à Paris. On prête au président de la république française l'intention de visiter le Québec, mais non Ottawa.

Les divergences d'opinion sur la stratégie de la défense exprimées à l'OTAN sont sur-

tout "théoriques", a expliqué le ministre Hellyer, dont l'observation a suscité des commentaires sarcastiques aux Communautés. "La presse nous en apprend davantage", a lancé pour sa part M. Charles-Arthur Gauthier, député créditiste de Roberval. M. Hellyer a affirmé que la récente réunion des ministres de la défense des pays membres de l'OTAN fut même plus fructueuse qu'on ne l'espérait. L'une des décisions les plus importantes, a-t-il dit, il faut que les contributions individuelles à la défense commune soient "réalistes".

Le ministre de l'immigration n'a pas l'intention d'intervenir dans l'ordre de déportation d'un marin grec, M. Nick Sourvanos, qui abandonna son navire à quai dans le port de Montréal il y a trois ans, et s'est depuis marié à une Canadienne, "dans l'intention manifeste de demeurer au Canada", a dit M. Nicholson. Le député conservateur Michael Starr a signalé cependant que l'ancien marin possédait maintenant un emploi stable. "Son cas ne justifie pas l'intervention du ministre", a répondu M. Nicholson.

Les règles de procédure : c'est l'impasse

OTTAWA — Le débat sur les nouveaux règlements de la Chambre a conduit à l'impasse hier par le refus des ministériels d'abandonner les mesures qui imposeraient une limite à la durée des débats.

Le solliciteur général McNaught a soutenu que ces limites sont essentielles et qu'on ne peut les "divorcer" des autres propositions du gouvernement qui visent à mettre de l'ordre dans les affaires de la Chambre.

Deux conservateurs ont averti que l'actuel débat, qui dure depuis neuf jours déjà, pourrait bien se prolonger si le gouvernement ne cède pas.

L'impasse fait suite à un certain nombre de concessions libérales qui ne satisfont pas l'opposition.

On s'oppose toujours à l'article de clôture qui permettrait dans sa formule originelle d'imposer une limite à un débat ou même d'interdire celui-ci unilatéralement, de l'initiative d'un ministre.

Par suite d'amendements successifs, l'on prévoit une suite de délais fixes, moins arbitraires, mais qui ne sont toujours pas suffisants pour

l'opposition. La durée cumulative d'un débat sur un projet de loi serait de six jours.

Tout le projet de réforme soumis à l'examen de la Chambre fut d'abord étudié plusieurs mois par un comité

posé de tous les partis. La limitation de la durée des débats s'étend aussi aux estimations budgétaires, à la période des questions et à la critique du discours du trône.

La procédure de clôture, expliqua l'opposition, confère trop de pouvoirs aux ministériels qui pourraient ainsi adopter des projets de loi sans examen sérieux, et sur lesquels l'opinion publique n'aurait pas le temps d'être alertée.



Samedi dernier le premier coup de bélier était porté à l'ancien immeuble de la Banque Canadienne Nationale, Place d'Armes. Bientôt s'élèvera à cet emplacement un édifice moderne de 32 étages, qui logera le siège social de la banque. Sur la photo, de gauche à droite, M. Louis Hébert, président de la Banque Canadienne Nationale, remettant à M. Albert Lapointe, p.s., qui remplaçait le curé de la paroisse Notre-Dame, la plaque commémorative qui se trouvait à l'angle des rues St-François-Xavier et Notre-Dame et qui sera remplacée au même endroit sur le nouvel immeuble.

Ass.-chômage et l'Etat du Maine

OTTAWA — L'Etat du Maine a fait savoir à la Commission d'assurance-chômage du Canada qu'il n'avait pas l'intention de conclure une entente en vue d'accorder des bénéfices d'assurance-chômage aux ouvriers itinérants. Le président de la Commission d'assurance-chômage, M. Laval Fortier, a déclaré à ce sujet: "Nous avons essayé pendant au moins 20 ans d'obtenir cet accord, mais dans leur dernière réponse, ils nous ont dit qu'ils avaient pris une décision et qu'il ne servait à rien de continuer les négociations". Le Maine, le Massachusetts et l'Iowa sont les seuls Etats américains qui n'ont pas signé l'entente.

Les profits du Bell

OTTAWA — La Commission fédérale des transports a complété ses audiences sur la santé financière de la compagnie de téléphone Bell du Canada. Elle a ajourné ses séances au 16 juin, date à laquelle les avocats feront le point de leur argumentation, à l'appui ou contre l'augmentation des revenus permis de l'entreprise. La commission a accumulé de volumineux rapports depuis les 17 jours qu'elle siège à ce sujet.

Clinique dentaire

OTTAWA — Le ministre fédéral de la santé vient d'accorder un octroi de \$86,550 à la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal pour la mise sur pied d'une clinique dentaire destinée aux familles défavorisées de la région métropolitaine. Le programme fera appel aux étudiants.

DECORATEUR

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER

788, Wilier
Montréal 8 — 737-1955

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT,
TREMBLAY
ARCHITECTES

3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal - 937-9324

DAVID, BAROTT,
BOULVA
ARCHITECTES

3 Place Villa-Marie
MONTREAL - 866-9854

DUPUIS & MATHIEU
ARCHITECTES

MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE,
LALIBERTÉ & PETRUCCI
ARCHITECTES

1255, boulevard Laird
Ville Mont-Royal
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD
ARCHITECTE

59 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL 1 — 844-1775

SARRA - BOURNET
& AUDET
ARCHITECTES

159, rue Principale
HULL, P.Q. — 777-4994
110, rue York,
OTTAWA, Ont. — 232-5913

PAUL-O. TRÉPANIÉ
ARCHITECTE

GRANBY — 372-5888
MONTREAL — 276-6813

Les architectes

Longpre, Marchand, Goudreau
Dobush, Stewart, Bourko
506 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24 - 842-9528

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Electronique et loi

OTTAWA — Un avocat du Nouveau-Brunswick a demandé à la Cour suprême du Canada de porter un jugement sur l'admission en preuve d'enregistrements sur rubans magnétiques de la confession d'un accusé dans une cause de meurtre qualifié. Me Paul Creaghan, de Moncton, a présenté cette requête, demandant la tenue d'un nouveau procès pour Reginald John Colpitts, âgé de 19 ans, également de Moncton. Colpitts a été condamné à la peine capitale pour le meurtre, le 26 septembre dernier, du gardien Edwin Masterton, du pénitencier de Dorchester.

Les insecticides dans les aliments

EDMONTON — Des hommes de science de six pays ont élaboré les moyens de déterminer la quantité d'insecticides dans les aliments, à une réunion qui avait lieu à Rome, le mois dernier, a noté M. Henry Hurlig, à Edmonton, au congrès de l'Association canadienne de la santé publique. M. Hurlig dirige le programme de recherche sur les insecticides au ministère fédéral de l'Agriculture. Il s'agit maintenant de déterminer la marge de sécurité qui permettra de tolérer une certaine quantité de résidus d'insecticides dans les produits alimentaires, tels que les céréales. La réunion de Rome avait lieu sous les auspices de l'Organisation de l'Agriculture et des Villes des Nations unies (FAO).

Rails pour le Mexique

OTTAWA — Un accord de financement visant la vente de 10 millions de dollars de rails d'acier au Mexique a été signé au bureau de M. Mitchell Sharp, ministre du commerce. Ont apposé leur signature MM. T. H. McEvoy, vice-président, Dominion Steel and Coal Corp. Ltd.; H. T. Aitken, président, Société d'assurance des crédits à l'exportation, et T. Chase-Casgrain, secrétaire de la SACE. L'accord autorise la SACE à financer la vente de rails d'acier, de même que d'accessoires, aux Chemins de fer nationaux du Mexique. L'usine de Sydney (Nouvelle-Ecosse) de Dominion Steel and Coal Corporation, Limited (DOSCO), de Montréal fournira le matériel. Les envois devraient commencer au début de juillet pour se terminer à la fin de 1965.

Sociétés de biologie

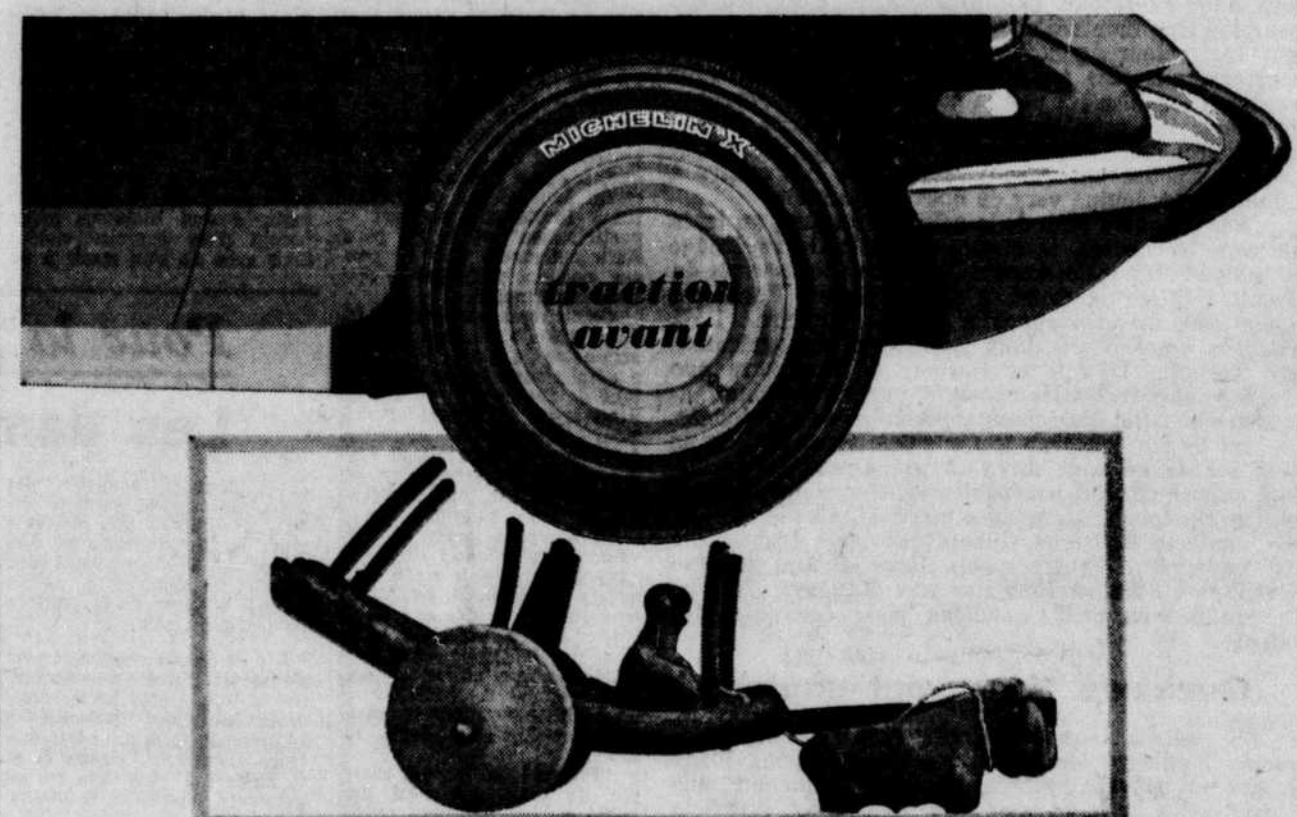
Le 8e congrès annuel de la Fédération canadienne des sociétés de biologie réunira 1,500 hommes de sciences de tout le pays, à l'université d'Ottawa, du huit au onze juin. Les quatre sociétés membres de la fédération tiendront des réunions simultanées: la Société canadienne de physiologie, la Société canadienne de pharmacologie, l'Association canadienne des anatomistes et la Société canadienne de biochimie. La Société canadienne de nutrition feraient bientôt partie de la fédération et la décision sera prise au cours du congrès.

George Nowlan

OTTAWA — Le ministre du Travail MacEachen représentera samedi le premier ministre Pearson aux funérailles de M. George Nowlan, ancien ministre dans le cabinet conservateur qui est décédé à Ottawa lundi. Un avion du ministère des transports amènera M. MacEachen ainsi qu'un groupe de représentants parlementaires à Wolfville, N.-E., où aura lieu l'inhumation du député de Digby-Annapolis-Kings. Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, le ministre des Finances Walter Gordon, le ministre de la Citoyenneté Nicholson et le sénateur J.J. Connolly, leader parlementaire au Sénat doivent faire partie du groupe.

Vers le camp de Gagetown

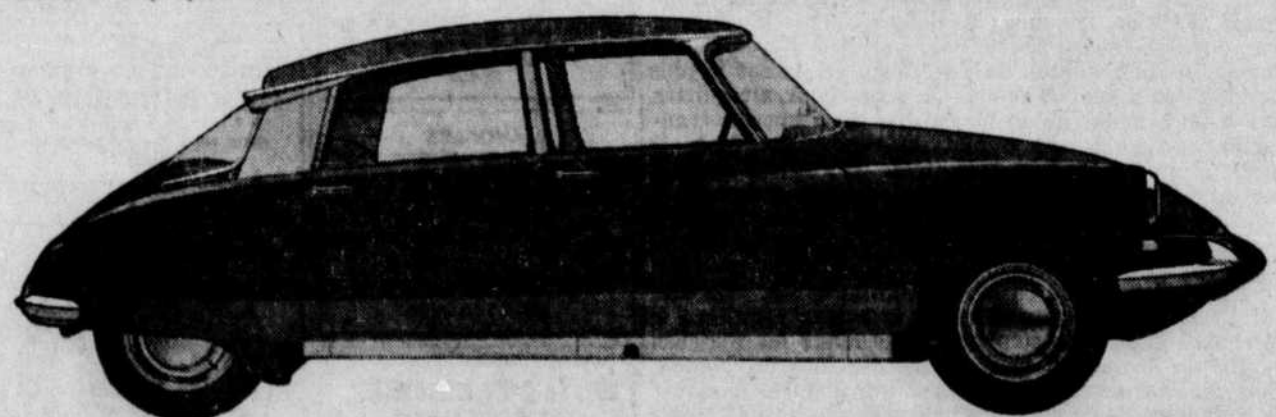
Le déplacement annuel de troupes de l'Ontario et du Québec vers le camp militaire de Gagetown, commencera cette semaine. Un groupe d'environ 1,500 soldats et 450 véhicules prendront en effet la route au cours des dix jours prochains. Tous les véhicules ne partiront pas en même temps et, de même qu'au cours des années précédentes, des mesures ont été prises pour réduire au maximum l'encombrement des routes. Plusieurs avant-gardes, totalisant environ 200 hommes et 85 véhicules, partiront de Kingston (Ont.) et du camp militaire de Valcartier d'ici le 10 juin. Ces groupes passeront la nuit au camp de Farnham et à Rivière-du-Loup. Des unités du 2e groupe de brigade d'infanterie canadienne suivront plus tard. Le corps principal des troupes, totalisant environ 1,100 hommes et 375 véhicules, fera le voyage entre le 2 et le 11 juin. Le déplacement entier sera terminé le 12 juin.



En SÉCURITÉ avec la TRACTION AVANT EXCLUSIVE à CITROËN

qui en fait la voiture la plus sûre au monde! En voici la preuve: La logique le dit: "Ne mettez pas la charrie avant les boeufs". Le principe de la Traction avant consiste à grouper tous les organes mécaniques à l'avant, afin d'augmenter l'adhérence des roues qui sont à la fois directrices et motrices, tout en avançant le centre de gravité de la voiture pour lui donner un équilibre permanent en accord avec le mouvement. En virage, l'essieu arrière d'une Citroën "suit" l'avant plus lourd et n'a donc pas à résister à la poussée que lui donne la propulsion arrière. Résultat?

Meilleur contrôle, meilleure tenue de route, meilleure stabilité en virage, meilleure résistance à la dérive! Cette solution, que les autres constructeurs du monde entier commencent seulement à comprendre (et à copier), Citroën l'applique et la perfectionne depuis 1934. Grâce à la Traction avant, le plancher de la Citroën est parfaitement plat. Autre facteur de sécurité: les pneus spéciaux à carcasse métallique (Michelin "X") qui vous servent toute l'année, été comme hiver et dont l'adhérence est à toute épreuve.



Faites-en la preuve. Venez l'essayer, ou téléphonez-nous; une voiture sera mise à votre disposition.

GARANTIE TOTALE
de 2 ANS ou 24,000 MILES
sur les PIÈCES
et la MAIN-D'OEUVRE!

CITROËN
CANADA LIMITÉE

CARROSSERIE 1965:
ENTIÈREMENT TRAITÉE
CONTRE LA ROUILLE
SUIVANT UN PROCÉDÉ
RÉVOLUTIONNAIRE.

QUÉBEC
Amos: Trudel Service Station, Rang 1, Tél.: 432-4700
Drummondville: Chevrons Automobiles, 95, boul. Bernard, Tél.: GR. 8-2055
Granby: Roger Gaumond Auto Electric, Coin Principale & Langlois, Tél.: 378-4540
Hull: Ottawa's Forward Cars Inc., 95, rue Wellington, Tél.: 771-0832

Montréal: Félix Service Station, 9400 est, rue Sherbrooke, Tél.: 255-9090
Montréal: Garage Pierre Enr., 1182, rue Montcalm, Tél.: LA. 4-6733
Montréal: Yvon Corrette, 6940, rue Papineau, Tél.: 728-6145
Montréal: Citroën Canada Limitée, 4584, rue Papineau, Tél.: 527-9861

Rouyn-Noranda: Rouyn Auto, 271, rue Lavigne, Tél.: 762-1747
St-David, Côté Lévis: Gérard Auto Service Enr., 686, route Trans-Canada, Tél.: 837-8688
St-Jean Iles-de-la-Glace: Garage Wilfrid Brown, Boulevard Laurier, Tél.: FI. 8-2844
Sherbrooke: Station Service Lajeunesse, 201, rue du Dépot, Tél.: 562-7757

Trois-Rivières: Garage Gervais, 3155, rue Girard, Tél.: 378-5553
Val d'Or: Parent Auto Service, Val d'Or, Tél.: 342-3538
Valleyfield: Garage Himbeault, 22 Ellice, Tél.: 371-0711
Val St-Michel: Maurice Auto Inc., 488, boul. Pie XI, Tél.: 842-1252